

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 DEC 1960

16.- L'article 31 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
118899-1 346 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 DEC 1960

17.- L'article 32 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
120571 346 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 DEC 1960

18.- L'article 33 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
119,175-1 347 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

19.- L'article 34 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
118400-21 347 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 DEC 1960

20.- L'article 35 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
PS-4796 348 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

16.- Article 31 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- Article 32 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- Article 33 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

19.- Article 34 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

20.- Article 35 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

JEUDEI LE 1er DECEMBRE 1960

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 DEC 1960

21.- L'article 36 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120529 348 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

22.- L'article 37 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120574 349 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

23.- L'article 38 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

9000-6299 349 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

24.- L'article 39 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120506 350 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret et Gagnon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

25.- L'article 40 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

118604-4 350 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)
(Pour règlement 2580 voir page 381 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

THURSDAY DECEMBER 1st 1960

21.- Article 36 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

22.- Article 37 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

23.- Article 38 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

24.- Article 39 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

25.- Article 40 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

JEUDI LE 1er DECEMBRE 1960

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 DEC 1960

21.- L'article 36 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120529 348 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

22.- L'article 37 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120574 349 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

23.- L'article 38 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

9000-6299 349 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

24.- L'article 39 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120506 350 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret et Gagnon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

25.- L'article 40 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

118604-4 350 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)
(Pour règlement 2580 voir page 381 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

THURSDAY DECEMBER 1st 1960

21.- Article 36 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

22.- Article 37 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

23.- Article 38 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

24.- Article 39 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

25.- Article 40 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

JEUDI LE 1er DECEMBRE 1950

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Du consentement unanime des membres présents, l'article 1 est modifié en remplaçant les mots "ou cinéma" par les mots "cinéma ou terrain de jeux municipal" à la fin de la citation de l'article "8".

Ledit article 1, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

26.- L'article 41 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | | | | |
|-----------------|----------|-----------|-----|--------|------------------|
| | 119810-1 | | 350 | 54 | |
| (Pour rapport | | voir page | | volume | des rapports) |
| (Pour règlement | 2581 | voir page | 380 | volume | 54 des rapports) |

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

27.- L'article 42 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | | | | |
|-----------------|--------|-----------|-----|--------|------------------|
| | 119547 | | 351 | 54 | |
| (Pour rapport | | voir page | | volume | des rapports) |
| (Pour règlement | 2582 | voir page | 380 | volume | 54 des rapports) |

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder,

RESOLU:- Que l'étude dudit projet de règlement soit différée.

28.- L'article 43 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | | | | |
|-----------------|----------|-----------|-----|--------|------------------|
| | 119862-4 | | 351 | 54 | |
| (Pour rapport | | voir page | | volume | des rapports) |
| (Pour règlement | 2583 | voir page | 380 | volume | 54 des rapports) |

THURSDAY DECEMBER 1st 1950

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

By unanimous consent of the members present, article 1 was amended by replacing the words "or a moving picture theater" by the words "a moving picture theater or a municipal playground" at the end of the quotation of Article "8".

Said article 1, as amended, was then agreed to.

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

26.- Article 41 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

27.- Article 42 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

RESOLVED:- That study of said draft by-law be deferred.

28.- Article 43 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

JEUDI LE 1er DECEMBRE 1960

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 6 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 7 étant lu, il est agréé.

L'article 8 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 9, 10, 11 et 12 étant lus, ils sont agréés.

L'article 13 étant lu,

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Landes, Labelle,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit article soit biffé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est en conséquence.

RESOLU:- L'article 14, maintenant article 13 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 15, 16 et 17 maintenant articles 14, 15 et 16 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

29.- Du consentement unanime des membres présents, le Conseil reprend l'étude du projet de règlement annexé au rapport du Comité exécutif, constituant l'article 42 de l'ordre du jour, à l'effet de modifier le règlement no 695 au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié.

L'article 1 dudit projet de règlement est de nouveau pris en délibération et il est agréé. (Les conseillers Lépine, Crompt, Savignac, Cummings, Hanley, Primeau, Mondor, E.-T. Asselin, Lessard et Collette dissidents).

Les articles 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Landes, F. Drapeau,
et Labelle,

Que ledit projet de règlement soit modifié en y ajoutant après l'article 4, l'article suivant:

"Article 5.- Le règlement no 695 est modifié en ajoutant après l'article 7, l'article suivant:

"7a.- Nonobstant les dispositions de l'article 2 du présent règlement, les buanderies automatiques, telles que définies à l'article 4a, pourront rester ouvertes du lundi au samedi inclusivement de chaque semaine jusqu'à onze heures du soir."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

THURSDAY DECEMBER 1st 1960

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

Article 5 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 6 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 7 being read, it was agreed to.

Article 8 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 9, 10, 11 and 12 being read, they were agreed to.

Article 13 being read,

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Landes, Labelle,
F. Drapeau and Massé,

That said article be struck out.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Article 14 now article 13 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 15, 16 and 17 now articles 14, 15 and 16 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

29.- By unanimous consent of the members present, Council resumed the study of the draft by-law attached to the report from the Executive Committee, constituting Article 42 of the order of the day, to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended.

Article 1 of said draft by-law was again taken into consideration and it was agreed to. (Councillors Lépine, Crompt, Savignac, Cummings, Hanley, Primeau, Mondor, E.T. Asselin, Lessard and Collette dissenting).

Articles 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Landes, F. Drapeau and
Labelle,

That said draft by-law be amended by adding therein after Article 4, the following Article:

Article 5.- By-law No. 695 was amended by adding after Article 7, the following Article:

"7a.- Notwithstanding the provisions of Article 2 of this by-law, automatic laundries, as defined in Article 4a, may remain open from Monday to Saturday inclusive, each week, until eleven o'clock in the evening."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

L'article 5 maintenant article 6 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident).

L'article 6 maintenant article 7 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

30.- L'article 44 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | | |
|----------------------|---------------|-----------|---------------|
| 120587 | 351 | 54 | |
| (Pour rapport | voir page | volume | des rapports) |
| (Pour règlement 2584 | voir page 380 | volume 54 | des rapports) |

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7 étant lus, ils sont agréés.

L'article 8 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 étant lus, ils sont agréés.

L'article 16 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU:- que ce Conseil s'ajourne au VENDREDI le 2 décembre courant, à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Je donne mon assentiment, et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal,
ce 5^e jour de décembre 1960,

Gabriel Morin

GREFFIER DE LA CITE.

Jean Drapeau
MAIRE.

Jean Drapeau
MAIRE.

Article 5 now article 6 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting).

Article 6 now article 7 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

30.- Article 44 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2, 3, 4, 5, 6 and 7 being read, they were agreed to.

Article 8 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 9, 10, 11, 12, 13, 14 and 15 being read, they were agreed to.

Article 16 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 and 24 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED:- that this Council adjourn until FRIDAY December 2nd instant, at 12:05 in the Morning, to resume consideration of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 5th day of December 1960,

Jean Drapeau
MAYOR.

Gabriel Morin

CITY CLERK.

Jean Drapeau
MAYOR.

tenue le VENDREDI 2 decembre 1960
à 12 heures 05 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Jean Drapeau,
au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, Hanley, J.-N. Drapeau, Lépine,
Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, Lessard, Crompt, Kliger, Savignac,
Labelle, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Mondor, Collette,
Brown, Cummings, Snyder, La Roche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque,
Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Robert, Bourret,
L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Fender, Donnelly, Charness,
Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, La Rue, Cohen, Couture,
Laliberté, Durivage, Marchand, Forest, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon,
LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Au début de la séance, le conseiller John Lynch-Staunton offre
au nom du Conseil ses félicitations et ses meilleurs voeux au Très
Révérend John-Harkness Dixon, évêque anglican de Montréal, à l'occasion
de son élection comme archevêque de la province du Canada, l'une des
quatre provinces de l'Eglise anglicane canadienne.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 45 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

120505 352 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Alie, Brisebois, F. Drapeau,
Bonin et Melançon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

2.- L'article 46 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

120575 352 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller Savignac,

Que ce Conseil s'ajourne au LUNDI, le 5 décembre courant, à 7 heures
du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents,
les conseillers Gagliardi et Savignac retirent leur motion.

3.- L'article 47 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

120586 352 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Held FRIDAY December 2nd 1960
at 12:05 in the Morning.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

At the beginning of the meeting, Councillor John Lynch-Staunton
offered congratulations in the name of Council and its best wishes to the
Rt. Rev. John Harkness Dixon, Anglican Bishop of Montréal, on the occasion
of his election as Archbishop of the Province of Canada, one of the four
Provinces of the Anglican Church in Canada.

ORDER OF THE DAY

1.- Article 45 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Alie, Brisebois, F. Drapeau,
Bonin and Melançon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

2.- Article 46 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Savignac,

That this Council adjourn until MONDAY December 5th instant, at
7:00 o'clock P.M., to continue the study of the present order of the day.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present,
Councillors Gagliardi and Savignac withdrew their motion.

3.- Article 47 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

tenue le VENDREDI 2 decembre 1960
à 12 heures 05 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, Me Jean Drapeau,
au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, Hanley, J.-N. Drapeau, Lépine,
Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, Lessard, Crompt, Kliger, Savignac,
Labelle, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Mondor, Collette,
Brown, Cummings, Snyder, La Roche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque,
Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Robert, Bourret,
L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Pender, Donnelly, Charness,
Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, La Rue, Cohen, Couture,
Laliberté, Durivage, Marchand, Forest, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon,
LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Au début de la séance, le conseiller John Lynch-Staunton offre
au nom du Conseil ses félicitations et ses meilleurs vœux au Très
Révérend John-Harkness Dixon, évêque anglican de Montréal, à l'occasion
de son élection comme archevêque de la province du Canada, l'une des
quatre provinces de l'Eglise anglicane canadienne.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 45 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120505 voir page 352 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Alie, Brisebois, F. Drapeau,
Bonin et Melançon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

2.- L'article 46 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120575 voir page 352 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller Savignac,

Que ce Conseil s'ajourne au LUNDI, le 5 décembre courant, à 7 heures
du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents,
les conseillers Gagliardi et Savignac retirent leur motion.

3.- L'article 47 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120586 voir page 352 volume 54 des rapports)

Held FRIDAY December 2nd 1960
at 12:05 in the Morning.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

At the beginning of the meeting, Councillor John Lynch-Staunton
offered congratulations in the name of Council and its best wishes to the
Rt. Rev. John Harkness Dixon, Anglican Bishop of Montréal, on the occasion
of his election as Archbishop of the Province of Canada, one of the four
Provinces of the Anglican Church in Canada.

ORDER OF THE DAY

1.- Article 45 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Alie, Brisebois, F. Drapeau,
Bonin and Melançon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

2.- Article 46 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Savignac,

That this Council adjourn until MONDAY December 5th instant, at
7:00 o'clock P.M., to continue the study of the present order of the day.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present,
Councillors Gagliardi and Savignac withdrew their motion.

3.- Article 47 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

4.- L'article 48 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120584 voir page 353 volume 54 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, il est

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Landes,

RESOLU:- que l'étude dudit rapport soit différée.

5.- L'article 49 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120583-1 voir page 353 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

6.- L'article 50 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120583 voir page 353 volume 54 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Gagliardi dissident).

7.- L'article 51 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120583-5 voir page 354 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident).

8.- L'article 52 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 12058303 voir page 354 volume 54 des rapports)

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

4.- Article 48 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising, it was

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Landes,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that the study of the said report be deferred.

5.- Article 49 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- Article 50 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Gagliardi dissenting).

7.- Article 51 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor Gagliardi dissenting).

8.- Article 52 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

VENDREDI LE 2 DECEMBRE 1960

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident).

9.- L'article 53 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120583-2 354 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident).

10.- L'article 54 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120583-4 355 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident).

11.- L'article 55 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120585 355 54
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident).

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder,
il est

RESOLU:- que ce Conseil s'ajourne au LUNDI le 5 décembre courant, à 7 heures du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal,
ce 5^e jour de décembre 1960,

Gabriel Monin

GREFFIER DE LA CITE.

Jeausapeau
MAIRE.

Jeausapeau
MAIRE.

FRIDAY DECEMBER 2nd 1960

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor Gagliardi dissenting).

9.- Article 53 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor Gagliardi dissenting).

10.- Article 54 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor Gagliardi dissenting).

11.- Article 55 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor Gagliardi dissenting).

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,
it was

RESOLVED:- that this Council adjourn until MONDAY December 5th instant, at 7:00 o'clock P.M., to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 5th day of December 1960,

Jeausapeau
MAYOR.

Gabriel Monin

CITY CLERK.

Jeausapeau
MAYOR.

tenue le LUNDI 5 décembre 1960
à 7 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, Hanley, J.-M. Drapeau, Lépine, Lessard, Crompt, Kliger, Savignac, Labelle, Saulnier, Niding, Mondor, Collette, Brown, Snyder, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque, Guillet, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Robert, Bourret, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Pender, Tremblay, Donnelly, Charness, McKenna, Brock, La Rue, Cohen, Couture, Marchand, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Les conseillers O'Flaherty, Loisselle, E.-T. Asselin, Montpetit, Angers, Sigouin, Cummings, LaRoche, Landes, Cagné, Lynch-Staunton, Laliberté, Durivage et Forest ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 56 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant certaines modifications à la charte de la Cité:

(Pour rapport 120600-2 voir page - volume - des rapports)

Le Conseil procède alors à l'étude du projet de modifications à la charte de la Cité.

L'article à l'effet de modifier l'article 5 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 36a étant lu et un débat s'engageant, il est

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Landes,

RESOLU:- que l'étude dudit article soit différée.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 42a étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'abroger l'article 43 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 52 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 59 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter les articles 77a et 77b étant lu et un débat s'engageant, messieurs D. A. McDonald et Théo. Lespérance, du Contentieux municipal, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Ledit article est alors agréé.

L'article à l'effet de remplacer l'article 84 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter un paragraphe à l'article 99 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 112 étant lu, il est agréé.

Held MONDAY December 5th 1960
at 7:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;

Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors O'Flaherty,.....

(for names, see opposite page)

and Forest were also present at various stages of the meeting.

ORDER OF THE DAY

1.- Article 56 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting certain amendments to the City Charter:

Council then proceeded with the study of the draft amendments to the City Charter.

The article to amend Article 5 being read, it was agreed to.

The article to add Article 36a being read and a debate arising, it was

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Landes,

RESOLVED:- that the study of said Article be deferred.

The article to add Article 42a being read, it was agreed to.

The article to repeal Article 43 being read, it was agreed to.

The article to amend Article 52 being read, it was agreed to.

The article to amend Article 59 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to add Articles 77a and 77b being read and a debate arising, Messrs. D.A. McDonald and Théo. Lespérance, from the Law Department, entered the Council Room and furnished certain information to Council.

Said article was then agreed to.

The article to replace Article 84 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to add a paragraph to Article 99 being read, it was agreed to.

The article to amend Article 112 being read, it was agreed to.

L'article à l'effet de remplacer le deuxième alinéa de l'article 133 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Les conseillers Mondor, Hanley et E.-T. Asselin dissidents)

L'article à l'effet de modifier l'article 172 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 173 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 195 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller Niding,
Appuyée par le conseiller Boulanger,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 9 heures du soir, ce jour, pour continuer l'étude des modifications à la charte présentement devant le Conseil.

Et, advenant 9 heures du soir, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil reprend sa séance.

L'article à l'effet d'ajouter deux paragraphes à l'article 281 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer l'article 282 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 462 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter le paragraphe 23a à l'article 521 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer l'article 115 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter les paragraphes 5a et 5b à l'article 522 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Du consentement unanime des membres présents, le Conseil reprend l'étude de l'article 48 de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

ATTENDU que le rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil propose l'élection des membres de la Commission Athlétique de Montréal;

ATTENDU que ces nominations relèvent directement du Conseil;

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif et que ce Conseil procède directement à l'élection de cinq membres de la Commission Athlétique de Montréal, dont un président et un vice-président.

Sur la proposition du conseiller Sigouin,
Appuyée par le conseiller Mondor, il est

RESOLU:- que les conseillers P. Boulanger, J. LaRoche, Paul-E. Sauvageau et H. Brock soient nommés membres de la Commission Athlétique de Montréal.

The article to replace the second sub-paragraph of Article 133 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillors Mondor, Hanley and E.T. Asselin dissenting).

The article to amend Article 172 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to amend Article 173 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to amend Article 195 being read and a debate arising, it was agreed to.

It was then

On motion of Councillor Niding,
Seconded by Councillor Boulanger,

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 9:00 o'clock P.M., this day, to continue the study of the amendments to the Charter now before Council.

And, at 9:00 o'clock P.M., this day, His Worship the Mayor having resumed the Chair and the same Councillors being present, Council resumed its meeting.

The article to add two paragraphs to Article 281 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace Article 282 being read, it was agreed to.

The article to amend Article 462 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to add paragraph 23a to Article 521 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace Article 115 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to add the paragraphs 5a and 5b to Article 522 being read and a debate arising, it was agreed to.

By unanimous consent of the members present, Council resumed the study of Article 48 of the order of the day which had been deferred at an ulterior stage of the present meeting.

WHEREAS the report from the Executive Committee now before Council submits the election of the members of the Montreal Athletic Commission;

WHEREAS these appointments are the direct prerogative of this Council:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that the said report be referred back to the Executive Committee and that this Council now directly proceed to the election of the five members of the Montreal Athletic Commission of which there shall be a Chairman and a Vice-Chairman.

On motion of Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that Councillors P. Boulanger, J. LaRoche, Paul-E. Sauvageau and H. Brock be appointed members of the Montreal Athletic Commission.

Le Conseil procède alors à la mise en nomination des candidats pour l'élection d'un cinquième membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Les conseillers Loiselle, Savignac et Crompt proposent monsieur Charles Mayer.

Les conseillers Sigouin, Niding et Mondor proposent monsieur L.-C. Parent.

Comme ces candidats sont les seuls à être mis en nomination, Son Honneur le Maire déclare la nomination close.

Son Honneur le Maire demande aux conseillers qui sont en faveur de la nomination de M. Mayer de se lever.

Les conseillers Savignac, Crompt, Loiselle, Cummings, Tremblay, Pender, Donnelly, Brown, Rochon, O'Flaherty, Lépine, E.-T. Asselin, Lessard et Kliger seulement s'étant levés, soit 14, Son Honneur le Maire déclare le candidat Charles Mayer défait et le candidat L.-C. Parent élu.

Le Conseil procède alors à la nomination du président de la Commission Athlétique de Montréal.

Sur la proposition du conseiller Bourret,
Appuyée par les conseillers Niding et Landes,
il est

RESOLU:- que le conseiller P. Boulanger soit nommé président de la Commission Athlétique de Montréal.

Le Conseil procède ensuite à la nomination du vice-président de la Commission Athlétique de Montréal.

Sur la proposition du conseiller Lemieux,
Appuyée par le conseiller Bourque, il est

RESOLU:- que le conseiller J. La Roche soit nommé vice-président de la Commission Athlétique de Montréal.

Du consentement unanime des membres présents, le Conseil reprend l'étude de l'article à l'effet d'ajouter, après l'article 36 de la charte, l'article 36a qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

Ledit article est alors agréé.

L'article à l'effet de modifier le paragraphe 31 de l'article 522 et d'y ajouter le paragraphe 36a étant lu, il est

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par le conseiller Snyder,

Que ledit paragraphe 36a soit biffé du projet de modifications à la charte présentement devant le Conseil.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

La modification au paragraphe 31 dudit article 522 est alors agréée.

L'article à l'effet de remplacer l'article 563 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Council then proceeded with the nomination of the candidates for the election of a fifth member of the Montreal Athletic Commission.

Councillors Loiselle, Savignac and Crompt proposed Mr. Charles Mayer.

Councillors Sigouin, Niding and Mondor proposed Mr. L.C. Parent.

As these candidates were the only ones nominated, His Worship the Mayor declared the nominations closed.

His Worship the Mayor asked the Councillors who were in favor of the appointment of Mr. Mayer to rise.

Only Councillors Savignac, Crompt, Loiselle, Cummings, Tremblay, Pender, Donnelly, Brown, Rochon, O'Flaherty, Lépine, E.T. Asselin, Lessard and Kliger having risen, namely 14, His Worship the Mayor declared the candidate Charles Mayer defeated and candidate L.C. Parent elected.

Council then proceeded with the appointment of the Chairman of the Montreal Athletic Commission.

On motion of Councillor Bourret,
Seconded by Councillors Niding and Landes,
it was

RESOLVED:- that Councillor P. Boulanger be appointed Chairman of the Montreal Athletic Commission.

Council then proceeded with the appointment of the Vice-Chairman of the Montreal Athletic Commission.

On motion of Councillor Lemieux,
Seconded by Councillor Bourque, it was

RESOLVED:- that Councillor J. LaRoche be appointed Vice-Chairman of the Montreal Athletic Commission.

By unanimous consent of the members present, Council resumed the study of the article to add, after Article 36 of the Charter, Article 36a which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

Said article was then agreed to.

The article to amend paragraph 31 of Article 522 and to add therein paragraph 36a being read, it was

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

That said paragraph 36a be struck from the draft amendments to the Charter now before Council.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The amendment to paragraph 31 of said Article 522 was then agreed to.

The article to replace Article 563 being read and a debate arising, it was agreed to.

L'article à l'effet de remplacer l'article 608 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer l'article 609 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Il est

Proposé par le conseiller O'Flaherty,
Appuyé par le conseiller Rochon,

Que ce Conseil s'ajourne au mardi 6 décembre courant, à 7 heures du soir, pour continuer l'étude du projet de modifications à la charte.

Proposé en amendement par le
conseiller J.-N. Drapeau,
Appuyé par le conseiller Niding,

Que ce Conseil s'ajourne au mardi 6 décembre courant, à 8 heures du soir.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et le Conseil s'ajourne en conséquence au MARDI 6 décembre courant, à 8 heures du soir.

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal,
ce 7^e jour de décembre 1960,

Gabriel Morin

GREFFIER DE LA CITE.

Jean Suroseau
MAIRE.

Jean Suroseau
MAIRE.

The article to replace Article 608 being read, it was agreed to.

The article to replace Article 609 being read and a debate arising, it was agreed to.

It was

Moved by Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillor Rochon,

That this Council adjourn until TUESDAY December 6th instant, at 7:00 o'clock P.M., to continue the study of the draft amendments of the Charter.

Moved in amendment by Councillor J.N. Drapeau,
Seconded by Councillor Niding,

That this Council adjourn until TUESDAY December 6th instant, at 8:00 o'clock P.M.

Said amendment being put, it was adopted and Council adjourned accordingly until TUESDAY December 6th instant, at 8:00 o'clock P.M.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 7th day of December 1960,

Jean Suroseau
MAYOR.

Gabriel Morin

CITY CLERK.

Jean Suroseau
MAYOR.

tenue le MARDI 6 décembre
1960 à 8 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau au fauteuil;

Les conseillers Hamelin, Lépine, Lessard, Kliger, Labelle, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Mondor, Collette, Brown, Cummings, Desjardins, Lemieux, Roy, Sauvageau, Boulanger, Robert, Martellani, Sabourin, Primeau, Pender, Tremblay, Donnelly, Charness, Lynch-Staunton, Brock, La Rue, Couture, Durivage, Forest, Alie, Brisebois, Melançon, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Les conseillers O'Flaherty, J.-N. Drapeau, Loiselle, E.-T. Asselin, Crompt, Savignac, Snyder, La Roche, Bourque, Guillet, Landes, F. Drapeau, Bourret, L. Asselin, Gagné, McKenna, Laliberté, Marchand et LaSalle ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

Mes D.-A. McDonald et Théo. Lespérance, du contentieux municipal, assistent également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de modifications à la charte de la Cité qui avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil du 5 décembre courant.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 610a étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 612a étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 628 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 638 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer le sous-paragraphe 1^o de l'article 641 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 649 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer à la fin de l'article 661, les chiffres et mot "665 et 666" par les chiffres et mot "666 et 667" étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 662 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer dans la deuxième ligne de l'article 669 le mot "février" par le mot "mars" étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 670 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 671a étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer dans la deuxième ligne de l'article 675 le mot "mars" par le mot "avril" étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer à la fin de la première phrase de l'article 692 les mots "pour cette fin" par les mots "pour les fins de l'article 690" étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 693 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Held TUESDAY December 6th 1960
at 8:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the Chair;

Councillors Hamelin,.....

(for names, see opposite page)

Councillors O'Flaherty,.....

(for names, see opposite page)

and LaSalle were also present at various stages of the present meeting.

Messrs. D.A. McDonald and Théo. Lespérance, from the Law Department were also present at the meeting.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of the draft amendments of the City Charter which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting of December 5th instant.

The article to add Article 610a being read, it was agreed to.

The article to add Article 612a being read, it was agreed to.

The article to amend Article 628 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to amend Article 638 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace the sub-paragraph 1^o of Article 641 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to amend Article 649 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace at the end of Article 661, the figures and word "665 and 666" by the figures and word "666 and 667" being read, it was agreed to.

The article to amend Article 662 being read, it was agreed to.

The article to replace in the second line of Article 669 the word "February" by the word "March" being read, it was agreed to.

The article to amend Article 670 being read, it was agreed to.

The article to add Article 671a being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace in the second line of Article 675 the word "March" by the word "April" being read, it was agreed to.

The article to replace at the end of the first sentence of Article 692 the words "for this purpose" by the words "for the purposes of Article 690" being read, it was agreed to.

The article to amend Article 693 being read and a debate arising, it was agreed to.

L'article à l'effet de modifier l'article 738 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer le premier alinéa de l'article 776 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer le sous-paragraphe b) du deuxième alinéa de l'article 787 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer les premier et troisième alinéas de l'article 827 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'abroger l'article 833 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 855 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer l'article 856 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Les conseillers Savignac, E.-T. Asselin et Brown dissidents)

Sur la proposition du conseiller Forest,
Appuyée par le conseiller Bourque, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue pendant 10 minutes, soit jusqu'à 9 heures 45 du soir, ce jour.

Et, advenant 9 heures 45 du soir, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue l'étude du projet de modifications à la charte.

L'article à l'effet de modifier l'article 857 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter à la fin du premier alinéa de l'article 870, après le mot "examen", les mots suivants: ", sans toutefois modifier les normes de valeur adoptées suivant l'article 162." étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de retrancher dans les deux premières lignes du premier alinéa de l'article 872, les mots "refait une estimation ou qu'il" étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier le premier alinéa de l'article 944 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter le sous-paragraphe f) dans le deuxième alinéa de l'article 964 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter un alinéa à l'article 966 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer l'article 975 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 989a étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter un alinéa à l'article 996 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de modifier l'article 1047 étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter un alinéa à l'article 1086 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

The article to amend Article 738 being read, it was agreed to.

The article to replace the first sub-paragraph of Article 776 being read, it was agreed to.

The article to replace the first sub-paragraph b) of the second sub-paragraph of Article 787 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace the first and third paragraphs of Article 827 being read, it was agreed to.

The article to repeal Article 833 being read, it was agreed to.

The article to amend Article 855 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace Article 856 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillors Savignac, E.T. Asselin and Brown dissenting).

On motion of Councillor Forest,
Seconded by Councillor Bourque, it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended for ten minutes, until 9:45 o'clock P.M., this day.

And, at 9:45 o'clock P.M., this day, His Worship the Mayor having resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued the study of the draft amendments to the Charter.

The article to amend Article 857 being read, it was agreed to.

The article to add at the end of the first paragraph of Article 870, after the word "examination", the following words: "without however modifying the standards of value adopted according to Article 162." being read, it was agreed to.

The article to strike in the first two lines of the first paragraph of Article 872, the words "remakes a valuation or " being read, it was agreed to.

The article to amend the first paragraph of Article 944 being read, it was agreed to.

The article to add the sub-paragraph f) in the second paragraph of Article 964 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to add a paragraph to Article 966 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace Article 975 being read, it was agreed to.

The article to add Article 989a being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to add a paragraph to Article 996 being read, it was agreed to.

The article to amend Article 1047 being read, it was agreed to.

The article to add a paragraph to Article 1086 being read and a debate arising, it was agreed to.

L'article à l'effet d'ajouter un alinéa à l'article 1139 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 1141a étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 1141b étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de remplacer dans la septième ligne de l'article 1176, le mot "six" par le mot "deux", étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'autoriser la Cité à prolonger d'un an, à compter du 1er janvier 1961, la durée du contrat intervenu entre la Cité et l'hôpital Saint-Luc par lequel la Cité a loué à l'hôpital un certain emplacement sur la rue Sherbrooke pour y construire et maintenir un hôpital pour les personnes atteintes de maladies contagieuses étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'autoriser la Cité de Montréal à vendre le lot no 148 du plan de subdivision du lot originaire no 304 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de déclarer à toutes fins que de droit, résidus de terrains expropriés les immeubles ou parties d'immeubles indiqués comme non requis pour les approches d'un pont au-dessus des voies du chemin de fer Canadien du Pacifique et pour relier les rues Rachel et Nolan etc. étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article à l'effet de déclarer valide et légal l'acte d'échange entre la Cité de Montréal et Canadian National Railway Co. passé devant Me L.-A. Marchessault, notaire, le 17 juin 1960, sous le no 13824 des minutes de son répertoire, étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet d'ajouter l'article 12a étant lu, il est agréé.

L'article à l'effet de déclarer valide et légal l'acte de vente passé devant Me Henri Messier, notaire, le 30 août 1960, sous le numéro 10,747 de ses minutes, entre Clinique B.C.G. de Montréal Inc. et Messieurs les Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de St-Bonaventure et auquel la Cité est intervenante étant lu, il est agréé.

2.- Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ce Conseil permette que soit soumis un rapport du Comité exécutif concernant un projet de loi à l'effet de modifier la loi concernant la Commission de Transport de Montréal.

Le rapport suivant est alors soumis:

(Pour rapport 120600-3 voir page - volume - des rapports)

Le Conseil procède alors à l'étude dudit projet de loi modifiant la loi concernant la Commission de Transport de Montréal.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que le projet de modifications à la charte de la Cité, tel que modifié par le Conseil, soit maintenant adopté.

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ce Conseil s'ajourne au MERCREDI 7 décembre courant, à 8 heures 30 du soir, pour continuer l'étude dudit projet de modifications.

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce 7^e jour de décembre 1960,

Gabriel Monin

GREFFIER DE LA CITE.

Jean Sureau
MAIRE.
Jean Sureau
MAIRE.

The article to add a paragraph to Article 1139 being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to add Article 1141a being read, it was agreed to.

The article to add Article 1141b being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to replace in the seventh line of Article 1176, the word "six" by the word "two", being read, it was agreed to.

The article to authorize the City to extend by one year, from January 1st, 1961, the duration of the contract entered into between the City and Saint-Luc Hospital, whereby the City leased to the hospital a certain site on Sherbrooke street, to erect thereon and maintain a hospital for persons suffering from contagious diseases being read, it was agreed to.

The article to authorize the City of Montréal to sell lot number 148 of the subdivision plan of original lot number 304 on the official plan and book or reference of the incorporated Village of Hochelaga being read, it was agreed to.

The article to declare to all intents and purposes, to be residues of expropriated land the immovables or parts of immovables indicated as not required for the approaches of a bridge over the Canadian Pacific Railway tracks and to connect Rachel and Nolan streets etc., being read and a debate arising, it was agreed to.

The article to declare valid and legal the deed of exchange between the City of Montréal and the Canadian National Railway Company passed before Mr. L.A. Marchessault, notary, on June 17th, 1960, under number 13,824 of the minutes of his repertory, being read, it was agreed to.

The article to add Article 12a being read, it was agreed to.

The article to declare valid and legal the deed of sale passed before Mr. Henri Messier, notary, on August 30th, 1960, under number 10,747 of his minutes, between Clinique B.C.G. de Montréal Inc. and Messrs. Les Curé and Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de St-Bonaventure and in which the City intervened, being read, it was agreed to.

2.- On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that this Council allow a report from the Executive Committee to be submitted concerning a bill to amend the act concerning the Montreal Transportation Commission.

The following report was then submitted: (for report see opposite page)

Council then proceeded with the study of said bill amending the act concerning the Montreal Transportation Commission.

Article 1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that the draft amendments to the City Charter, as amended by Council, be now adopted.

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that this Council adjourn until WEDNESDAY December 7th instant, at 8:30 o'clock P.M., to continue the study of said draft amendments.

I am giving my assent and I am affixing my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this 7th day of December 1960,

Gabriel Monin

CITY CLERK.

Jean Sureau
MAYOR.
Jean Sureau
MAYOR.

tenue le MERCREDI 7 décembre
1960 à 8 heures 30 du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, J.-N. Drapeau, Lépine, Loïselle, Lessard, Kliger, Labelle, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Mondor, Collette, Brown, Snyder, La Roche, Desjardins, Lemieux, Bourque, Guillet, Landes, Robert, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Pender, Tremblay, Charness, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Brock, La Rue, Durivage, Marchand, Alie, Bri-sebois, Melançon, LaSalle, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Les conseillers E.-T. Asselin, Crompt, Savignac, Cummings, Roy, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Bourret, Massé, Laliberté et Forest ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

Mes Dawson A. McDonald et Théo. Lespérance du Contentieux municipal assistent également à cette séance.

-o-o-o-o-

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de loi modifiant la loi concernant la Commission de Transport de Montréal laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil du 6 décembre courant.

L'article 2 dudit projet de loi étant lu, il est agréé.

L'article 3 étant lu, il est agréé.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 6 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller E.-T. Asselin dissident)

Les articles 7, 8 et 9 étant lus, ils sont agréés.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 11 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 10 heures du soir, ce jour.

Et, advenant 10 heures du soir, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Dès le début de la présente séance, le greffier de la Cité donne lecture du rapport de la Commission d'enquête pour vérifier les allégations de chantage, de pots-de-vin et de demandes d'argent relativement à l'item 155 de l'ordre du jour de la séance du Conseil du 11 juillet 1960.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin,

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives.

Held WEDNESDAY DECEMBER 7th 1960
at 8:30 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the Chair;

Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors E.T. Asselin,.....

(for names, see opposite page)

and Forest were also present at various stages of the present meeting.

Messrs. Dawson A. McDonald and Théo. Lespérance from the Law Department were also present at the meeting.

-o-o-o-o-

1.- Council resumed the study of the bill amending the act concerning the Montreal Transportation Commission which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting of December 6th instant.

Article 2 of said bill being read, it was agreed to.

Article 3 being read, it was agreed to.

Article 4 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Mondor dissenting).

Article 5 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 6 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor E.T. Asselin dissenting).

Articles 7, 8 and 9 being read, they were agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 11 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 10:00 o'clock P.M., this day.

And, at 10:00 o'clock P.M., this day, His Worship the Mayor resumed the Chair and the same Councillors being present, Council resumed its meeting.

At the very beginning of the present meeting, the City Clerk read the report of the Commission of Inquiry into the allegations of blackmail, bribery and extortion concerning Item 155 of the order of the day of the Council meeting of July 11th 1960.

It was then

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor E.T. Asselin,

RESOLVED:- that said report be filed of record.

- 3.- Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ce Conseil permette que soit soumis un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder, pour une période de trois ans, des contrats pour l'entretien durant l'hiver de certaines rues de la Cité.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 DEC 1960

Le rapport suivant est alors soumis:

(Pour rapport 120300-7 voir page 356 volume 54 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par le conseiller Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

- 4.- Le Conseil reprend l'étude du projet de loi modifiant la loi concernant la Commission de Transport de Montréal laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

L'article 12 dudit projet étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que le projet de loi modifiant la loi concernant la Commission de Transport de Montréal soit maintenant adopté.

Le Conseil s'ajourne alors SINE DIE.

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal,
ce 7^e jour de décembre 1960,

Jean Drapeau
MAIRE.

Jean Drapeau
MAIRE.

Gabriel Monn

GREFFIER DE LA CITE.

- 3.- On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that this Council allow a report from the Executive Committee to be submitted to grant, for a period of three years, contracts for the maintenance during winter of certain streets of the City.

The following report was then submitted:
(for report see opposite page)

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

- 4.- Council resumed the study of the bill amending the act concerning the Montreal Transportation Commission left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

Article 12 of said draft being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that the bill amending the act concerning the Montreal Transportation Commission be now adopted.

Council then adjourned SINE DIE.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 7th day of December 1960,

Jean Drapeau
MAYOR.

Gabriel Monn

CITY CLERK.

Jean Drapeau
MAYOR.

LUNDI, LE 16 JANVIER 1961.
MONDAY, JANUARY 16th 1961.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le seizième jour de janvier courant, à sept heures du soir, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the sixteenth day of January instant, at seven o'clock P.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 12 janvier 1961.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le LUNDI, SEIZIÈME jour de JANVIER courant, à SEPT HEURES du soir, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

City Hall, January 12th, 1961.

Sir,

You are requested to attend a special meeting of the Council to be held on MONDAY, the SIXTEENTH day of JANUARY instant, at SEVEN O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité.

Gabriel Morin
City Clerk.

| | |
|--|---|
| <p>SÉANCE SPÉCIALE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>Cité de Montréal</p> <p>LUNDI, 16 JANVIER 1961</p> | <p>SPECIAL MEETING</p> <p>OF THE</p> <p>Council of the</p> <p>City of Montréal</p> <p>MONDAY, JANUARY 16th, 1961</p> |
|--|---|

Formule CK 1216

Form CK 1216

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- | | |
|--|--|
| - 1 - | - 1 - |
| Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente. | Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting. |
| RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF | REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE |
| <i>Virement de crédits</i> | <i>Transfer of credits</i> |
| - 2 - | - 2 - |
| A l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$100.000.00 pour dépenses imprévues. | To effect the transfer of a sum of \$100,000.00 for unforeseen expenditures. |
| <i>Projets de règlements</i> | <i>Draft by-laws</i> |
| - 3 - | - 3 - |
| Soumettant un projet de règlement autorisant un emprunt de \$5.000.000.00 pour dépenses d'expropriations. | Submitting a draft by-law authorizing a loan of \$5,000,000.00 for expropriation expenses. |
| - 4 - | - 4 - |
| Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2517 autorisant un emprunt de \$34.700.000.00 pour dépenses capitales, tel que modifié. | Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2517 authorizing a loan of \$34,700,000.00 for capital expenditures, as amended. |
| - 5 - | - 5 - |
| Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1842 autorisant un emprunt de \$10.000.000 pour dépenses d'expropriations, tel que modifié. | Submitting a draft by-law to amend By-law 1842 authorizing a loan of \$10,000,000 for expropriation expenses, as amended. |
| - 6 - | - 6 - |
| Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 2155 autorisant un emprunt de \$3.000.000 pour dépenses d'expropriations, tel que modifié. | Submitting a draft by-law to amend By-law 2155 authorizing a loan of \$3,000,000 for expropriation expenses, as amended. |
| - 7 - | - 7 - |
| Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 2336 autorisant un emprunt de \$10.000.000 pour dépenses d'expropriations, tel que modifié. | Submitting a draft by-law to amend By-law 2336 authorizing a loan of \$10,000,000 for expropriation expenses, as amended. |
| - 8 - | - 8 - |
| Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 2391 autorisant un emprunt de \$4.500.000 pour dépenses d'expropriations, tel que modifié. | Submitting a draft by-law to amend By-law 2391 authorizing a loan of \$4,500,000 for expropriation expenses, as amended. |

- 9 -
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 2442 autorisant un emprunt de \$4,000,000 pour dépenses d'expropriations, tel que modifié.

Construction d'égouts

A l'effet de voter un crédit de \$1,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Normanville, d'un point situé au sud de la rue Jarry en gagnant le sud.

A l'effet de voter un crédit de \$68,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Filion, de la rue de Salaberry à la rue projetée nos 19-46, P-47, P-98, 99 et P-100.

A l'effet de voter un crédit de \$71,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dépatie, du boulevard Gouin à la rue projetée nos 25-109, 110, 155 et 156 et dans le parc O'Brien, de la rue projetée nos 25-109, 110, 155 et 156 en gagnant le sud.

A l'effet de voter un crédit de \$28,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée nos 19-46, P-47, P-98, 99 et P-100, de la rue Filion à la rue Guertin, et dans le parc O'Brien, de la rue Guertin en gagnant l'ouest.

A l'effet de voter un crédit de \$39,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Saint-Réal, du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le nord.

A l'effet de voter un crédit de \$20,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Meilleur, de la rue Legendre à la rue Chabanel.

A l'effet de voter un crédit de \$13,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bagg, de la rue Saint-Urbain en gagnant l'ouest.

- 9 -
Submitting a draft by-law to amend By-law 2442 authorizing a loan of \$4,000,000 for expropriation expenses, as amended.

Laying of sewers

To vote a credit of \$1,400.00 to lay a sewer in de Normanville Street, from a point south of Jarry Street southward.

To vote a credit of \$68,000.00 to lay a sewer in Filion Street, from de Salaberry Street to projected street Nos. 19-46, P-47, P-98, 99 and P-100.

To vote a credit of \$71,300.00 to lay a sewer in Dépatie Street, from Gouin Boulevard to projected street Nos. 25-109, 110, 155 and 156 and in O'Brien Park, from projected street Nos. 25-109, 110, 155 and 156 southward.

To vote a credit of \$28,800.00 to lay a sewer in projected street Nos. 19-46, P-47, P-98, 99 and P-100, from Filion Street to Guertin Street, and in O'Brien Park, from Guertin Street westward.

To vote a credit of \$39,900.00 to lay a sewer in de Saint-Réal Street, from Henri-Bourassa Boulevard northward.

To vote a credit of \$20,600.00 to lay a sewer in Meilleur Street, from Legendre Street to Chabanel Street.

To vote a credit of \$13,300.00 to lay a sewer in Bagg Street, from Saint-Urbain Street westward.

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée nos 40-469 et P-38 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Langelier à l'avenue Pérodeau.

To vote a credit of \$24,200.00 to lay a sewer in projected street Nos. 40-469 and P-38 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Langelier Street to Pérodeau Avenue.

Construction de trottoirs

A l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Normanville, de la rue Jarry en gagnant le sud.

A l'effet de voter un crédit de \$8,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Larose, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

A l'effet de voter un crédit de \$17,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Valmont, de la rue Viel au boulevard Gouin.

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la Place Belfield, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest.

A l'effet de voter un crédit de \$11,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Olivier, du boulevard Gouin à la rivière des Prairies.

A l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du chemin Hillsdale, de l'avenue Van Horne en gagnant le nord.

A l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Marseille, de la rue French au boulevard Bernard.

Laying of sidewalks

To vote a credit of \$6,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Normanville Street, from Jarry Street southward.

To vote a credit of \$8,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Larose Avenue, from Sauvé Street southward.

To vote a credit of \$17,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Valmont Street, from Viel Street to Gouin Boulevard.

To vote a credit of \$2,100.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Belfield Place, from Coolbrook Avenue westward.

To vote a credit of \$11,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Olivier Street, from Gouin Boulevard to des Prairies River.

To vote a credit of \$2,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Hillsdale Road, from Van Horne Avenue northward.

To vote a credit of \$3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Marseille Street, from French Street to Bernard Boulevard.

A l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Lille, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin.

- 25 -

To vote a credit of \$6,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Lille Street, from Henri-Bourassa Boulevard to Gouin Boulevard.

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Wiseman, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon.

- 26 -

To vote a credit of \$20,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Wiseman Avenue, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street.

A l'effet de voter un crédit de \$9,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Vézina, de l'avenue Victoria à la rue Lemieux.

- 27 -

To vote a credit of \$9,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vézina Street, from Victoria Avenue to Lemieux Street.

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Légaré, de la rue de La Peltrie en gagnant le sud.

- 28 -

To vote a credit of \$2,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Légaré Street, from de La Peltrie Street southward.

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemieux, de la rue Vézina en gagnant le nord.

- 29 -

To vote a credit of \$2,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemieux Street, from Vézina Street northward.

Construction de pavages

A l'effet de voter un crédit de \$29,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Larose, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

- 30 -

To vote a credit of \$29,400.00 to lay a permanent paving on Larose Avenue, from Sauvé Street southward.

A l'effet de voter un crédit de \$66,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Normanville, de la rue Jarry en gagnant le sud, et son raccordement temporaire à la rue Jarry.

- 31 -

To vote a credit of \$66,900.00 to lay a permanent paving on de Normanville Street, from Jarry Street southward, and its temporary connection to Jarry Street.

A l'effet de voter un crédit de \$66,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Valmont, de la rue Viel au boulevard Gouin.

- 32 -

To vote a credit of \$66,200.00 to lay a permanent paving on Valmont Street, from Viel Street to Gouin Boulevard.

A l'effet de voter un crédit de \$30,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Olivier, du boulevard Gouin à la rivière des Prairies.

- 33 -

To vote a credit of \$30,300.00 to lay a permanent paving on Olivier Street, from Gouin Boulevard to des Prairies River.

Laying of pavings

A l'effet de voter un crédit de \$12,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, de la rue French au boulevard Bernard.

- 34 -

To vote a credit of \$12,300.00 to lay a permanent paving on de Marseille Street, from French Street to Bernard Boulevard.

A l'effet de voter un crédit de \$26,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Lille, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin.

- 35 -

To vote a credit of \$26,300.00 to lay a permanent paving on de Lille Street, from Henri-Bourassa Boulevard to Gouin Boulevard.

A l'effet de voter un crédit de \$19,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Fabre, de la rue Everett à la rue L.-O.-David.

- 36 -

To vote a credit of \$19,600.00 to lay a permanent paving on the lane east of Fabre Street, from Everett Street to L.-O.-David Street.

A l'effet de voter un crédit de \$17,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue de Chateaubriand, de la rue Liège au boulevard Métropolitain.

- 37 -

To vote a credit of \$17,700.00 to lay a permanent paving on the lanes east of de Chateaubriand Avenue, from Liège Street to Métropolitain Boulevard.

A l'effet de voter un crédit de \$20,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, de la rue Lighthall au boulevard Gouin.

- 38 -

To vote a credit of \$20,700.00 to lay a permanent paving on the lane west of Saint-Laurent Boulevard, from Lighthall Street to Gouin Boulevard.

A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour l'élargissement du pavage de la ruelle est-ouest à l'ouest de la rue Hutchison, au nord de l'avenue du Mont-Royal, du chemin de la Côte-Sainte-Catherine en gagnant l'est, ainsi que pour le prolongement du pavage de la ruelle nord-sud, du pavage existant à la rue Hutchison.

- 39 -

To vote a credit of \$2,900.00 to widen the paving in the east-west lane, west of Hutchison Street, north of du Mont-Royal Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road eastward, as well as for the extension of the paving of the north-south lane, from the existing paving to Hutchison Street.

A l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemieux, de la rue Vézina en gagnant le nord.

- 40 -

To vote a credit of \$6,600.00 to lay a permanent paving on Lemieux Street, from Vézina Street northward.

A l'effet de voter un crédit de \$32,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Vézina, de l'avenue Victoria à la rue Lemieux.

- 41 -

To vote a credit of \$32,500.00 to lay a permanent paving on Vézina Street, from Victoria Avenue to Lemieux Street.

- 42 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Légaré, de la rue de La Peltrie en gagnant le sud.

To vote a credit of \$5,200.00 to lay a permanent paving on Légaré Street, from de La Peltrie Street southward.

- 43 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Saint-Germain, au nord de la rue de Rouen, de la rue Darling en gagnant l'ouest, ainsi que pour l'élargissement de cette même ruelle, de la rue Saint-Germain en gagnant l'est.

To vote a credit of \$5,800.00 to lay a permanent paving in the lane east of Saint-Germain Street, north of de Rouen Street, from Darling Street westward, as well as the widening of this same lane, from Saint-Germain Street eastward.

- 44 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,328.85 pour l'élargissement du pavage du côté ouest de la rue Aylwin, de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Catherine.

To vote an additional credit of \$1,328.85 to widen the paving on the west side of Aylwin Street, from Notre-Dame Street to Sainte-Catherine Street.

Abrogation de résolution

- 45 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 16 juillet 1959 votant un crédit de \$23,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de la rue Angers, entre l'avenue Émard et la rue Springland.

Repeal of resolution

To repeal the resolution of Council dated July 16th, 1959 voting a credit of \$23,700.00 to lay a permanent paving on the lane west of Angers Street, between Émard Avenue and Springland Street.

Autres travaux

- 46 -

A l'effet d'autoriser une dépense de \$500.00 pour l'exécution en régie des travaux de réparations des dommages causés à la vespasienne Rosemont, située au no 5625 de la rue d'Iberville.

Other works

To authorize an expense of \$500.00 to carry out by day labour the repair works of the damages caused to the Rosemont Comfort Station, located at No. 5625 d'Iberville Street.

- 47 -

A l'effet de voter un crédit de \$50,000.00 pour les études préliminaires, les sondages et la préparation des plans et du cahier des charges pour la rénovation du réservoir Bellingham et les autres travaux corrélatifs.

To vote a credit of \$50,000.00 for the preliminary studies, the soundings and the preparation of the plans and specifications for the restoration of the Bellingham reservoir and the other correlative works.

- 48 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,225,000.00 pour la construction de conduits souterrains.

To vote a credit of \$2,225,000.00 to lay underground conduits.

- 49 -

A l'effet de voter un crédit de \$45,000.00 pour la construction de l'égout émissaire du boulevard Toupin, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance, d'inspection et les travaux corrélatifs, ainsi que les frais de finance et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

To vote a credit of \$45,000.00 for the construction of the Toupin Boulevard emissary sewer, including the costs of engineering, supervision, inspection and correlative works, as well as the costs of financing and the other incidental and unforeseen expenses pertaining thereto.

- 50 -

A l'effet de voter un crédit de \$95,000.00 pour l'exécution, soit en régie ou par contrat, de travaux de réaménagement et de modernisation à l'édifice portant les nos 8645 et 8639 de la rue Boyce, abritant le poste de police no 7 et la caserne de pompiers no 40.

To vote a credit of \$95,000.00 to carry out, by day labour or by contract, the rearrangement and modernization works to the building bearing Nos. 8645 and 8639 Boyce Street, housing Police Station No. 7 and Fire Station No. 40.

- 51 -

A l'effet de voter un crédit de \$55,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, de travaux d'améliorations aux incinérateurs, en commençant par l'incinérateur Royalmount, en vue de la réduction des cendres volantes, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance, d'inspection, les travaux corrélatifs ainsi que les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

To vote a credit of \$55,000.00 to carryout, in whole or in part, by day labour or by contract, improvement works to incinerators, beginning with the Royalmount incinerator, to reduce flying ashes, including the costs of engineering, supervision, inspection, the correlative works and the other incidental and unforeseen expenses relating thereto.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 52 -

Soumettant un projet de règlement créant le service des permis et inspections.

Submitting a draft by-law creating the Permits and Inspections Department.

- 53 -

Soumettant un projet de règlement concernant le service d'urbanisme et abrogeant certains règlements de la Cité.

Submitting a draft by-law concerning the City Planning Department and repealing certain by-laws of the City.

Nominations

Appointments

- 54 -

Recommandant la nomination de Me Honoré Parent, c.r., comme avocat en chef de la Cité.

Recommending the appointment of Mr. Honoré Parent, Q.C., as Chief City Attorney.

- 55 -

Recommandant la nomination de M. Roméo Mondello comme directeur du service des permis et inspections.

Recommending the appointment of Mr. Roméo Mondello as Director of the Permits and Inspections Department.

- 56 -

Recommandant la nomination de M. Claude Robillard comme directeur du service d'urbanisme.

Recommending the appointment of Mr. Claude Robillard as Director of the City Planning Department.

- 57 -

A l'effet de nommer le conseiller Jean-Paul Bonin représentant de la Cité sur le conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc.

To appoint Councillor Jean-Paul Bonin representative of the City on the Board of Directors of Sainte-Jeanne-d'Arc Hospital.

Projets de lois

Draft Bills

- 58 -

Soumettant des modifications additionnelles à la charte de la Cité de Montréal.

Submitting additional amendments to the Charter of the City of Montréal.

- 59 -

Soumettant un projet de modifications à la loi concernant la Corporation de Montréal Métropolitain.

Submitting draft amendments to the Act concerning the Montreal Metropolitan Corporation.

Expropriations

Expropriations

- 60 -

A l'effet

To

1) de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis

1) ordain the acquisition and prior possession of the immovables required for

a) pour le raccordement de la ruelle nord-sud avec la ruelle est-ouest sises à l'est de la 17ème Avenue, au sud du boulevard Rosemont, et de voter un crédit de \$985.00 à cette fin;

a) the connection of the north-south lane with the east-west lane east of 17th Avenue, south of Rosemont Boulevard, and to vote a credit of \$985.00 for such purpose;

b) pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle nord-ouest de la ruelle est-ouest sise au nord de la rue Dandurand, entre les 17ème et 18ème Avenues, et de la ruelle nord-sud sise entre les 17ème et 18ème Avenues au nord de la rue Dandurand, et de voter un crédit de \$250.00 à cette fin; et

b) the establishment of a cut corner at the northwest corner of the east-west lane north of Dandurand Street, between 17th and 18th Avenues, and of the north-south lane located between 17th and 18th Avenues north of Dandurand Street, and to vote a credit of \$250.00 for such purpose; and

2) d'abroger la résolution du Conseil en date du 14 décembre 1951 décrétant l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement projeté des parties des ruelles sises dans le quadrilatère borné par le boulevard Rosemont, la 18ème Avenue, la rue Dandurand et la 17ème Avenue.

2) repeal the resolution of Council dated December 14th, 1951 ordaining the acquisition of the immovables required for the projected widening of the parts of lanes located in the quadrilateral bounded by Rosemont Boulevard, 18th Avenue, Dandurand Street and 17th Avenue.

- 61 -

A l'effet de décréter l'acquisition des terrains requis pour l'élargissement de la 43ème Avenue, au nord de la rue Paisley, et de voter un crédit de \$4,197.40 à cette fin.

To ordain the acquisition of the lots required to widen 43rd Avenue, north of Paisley Street, and to vote a credit of \$4,197.40 for such purpose.

- 62 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une partie de la rue Cabot sise au nord des voies de la compagnie des chemins de fer nationaux, et de voter un crédit de \$233.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of part of Cabot Street north of the Canadian National Railways Company tracks, and to vote a credit of \$233.00 for such purpose.

- 63 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de la rue de Sébastopol, entre les rues Wellington et Le Ber, et de voter un crédit de \$228.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of de Sébastopol Street, between Wellington and Le Ber Streets, and to vote a credit of \$228.00 for such purpose.

- 64 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de terrains requis pour compléter l'emprise de la rue de Roberval:

To ordain the acquisition and prior possession of the parcels of land required to complete the width of de Roberval Street:

a) à l'ouest de la rue Hadley; et

a) west of Hadley Street; and

b) à l'est de la rue York; et

b) east of York Street; and

de voter des crédits de \$835.00 et \$233.00 respectivement à ces fins.

to vote credits of \$835.00 and \$233.00 respectively for such purposes.

- 65 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue Chauveau jusqu'au boulevard de l'Assomption, et de voter un crédit de \$62,755.00 à cette fin.

To ordain the acquisition with prior possession of the immovables needed to extend Chauveau Street westward to de l'Assomption Boulevard, and to vote a credit of \$62,755.00 for such purpose.

- 66 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de certains terrains requis pour l'élargissement de la ruelle nord-sud située au nord du boulevard Saint-Joseph et à l'est de la 16e Avenue, et de voter un crédit de \$960.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of certain lots needed to widen the north-south lane located north of Saint-Joseph Boulevard and east of 16th Avenue, and to vote a credit of \$960.00 for this purpose.

- 67 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, de certains immeubles situés dans le quadrilatère borné par les rues Hochelaga, Théodore, Boyce et Viau, et de voter un crédit de \$82,918.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession, for parking lot purposes, of certain immovables located in the block bounded by Hochelaga, Théodore, Boyce and Viau Streets, and to vote a credit of \$82,918.00 for such purpose.

- 65 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable, pour fins de rue, de partie de l'avenue Ash, de la rue Wellington en gagnant le sud, et de voter un crédit de \$362.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession, for purposes of a street, of part of Ash Avenue, from Wellington Street southward, and to vote a credit of \$362.00 for such purpose.

- 66 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une servitude permanente en vue de la construction et du maintien d'un embranchement de l'égout collecteur de la rivière St-Pierre (bas niveau), au nord du canal Lachine, dans le prolongement de la rue Beaulieu, et d'une servitude temporaire pour la construction dudit embranchement, et de voter un crédit de \$44,988.60 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of a permanent servitude for the construction and maintenance of a branch of the Saint-Pierre River collector sewer (low level), north of Lachine Canal, in the extension of Beaulieu Street, and of a temporary servitude for the construction of the said branch, and to vote a credit of \$44,988.60 for such purpose.

- 70 -

A l'effet d'autoriser l'acquisition de certains terrains requis pour un meilleur aménagement des abords de la rue Wellington (côté sud-est), entre les rues Sébastopol et de la Congrégation.

To authorize the acquisition of certain parcels of land required for a better arrangement of the approaches of Wellington Street (southeast side), between Sébastopol and de la Congrégation Streets.

- 71 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une servitude pour le maintien et l'entretien de l'égout collecteur St-Pierre entre les endroits où ledit égout traverse les rues St-Ambroise et St-Patrick, et de voter un crédit de \$134,295.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of a servitude for the maintenance and upkeep of the Saint-Pierre collector sewer between the places where the said sewer crosses Saint-Ambroise and St. Patrick Streets, and to vote a credit of \$134,295.00 for such purpose.

- 72 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une servitude pour le maintien et l'entretien de l'égout collecteur Décarie-Raimbault, entre l'autoroute des Laurentides et les limites sud de la Cité, et de voter un crédit de \$5,730.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of a servitude for the maintenance and upkeep of the Décarie-Raimbault collector sewer, between the Laurentian Autoroute and the south limits of the City, and to vote a credit of \$5,730.00 for such purpose.

- 73 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sauvé, entre la rue Basile-Routhier et le boulevard des Ormes, et de voter un crédit de \$241,819.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Sauvé Street, between Basile-Routhier Street and des Ormes Boulevard, and to vote a credit of \$241,819.00 for such purpose.

- 74 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,836.00 pour l'acquisition et la possession préalable des lots ou terrains constituant les ruelles portant les nos 14-1054 et 14-P.1083 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga, situées au nord du boulevard Saint-Joseph et à l'est de la rue Jeanne-d'Arc, ainsi que des servitudes se rapportant à ces ruelles.

To vote an additional credit of \$1,836.00 for the acquisition and prior possession of the lots or parcels of land constituting the lanes bearing Nos. 14-1054 and 14-P.1083 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga, north of Saint-Joseph Boulevard and east of Jeanne-d'Arc Street, and of the servitudes relating to such lanes.

- 75 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$560.00 pour l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour compléter l'étendue du parc homologué le 7 décembre 1949 à l'intersection des boulevards Gouin et Olympia.

To vote an additional credit of \$560.00 for the acquisition and prior possession of the immovable required to complete the area of the park homologated on December 7th, 1949 at the intersection of Gouin and Olympia Boulevards.

- 76 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$145,096.49 pour l'acquisition et la possession préalable des terrains requis pour l'élargissement et le prolongement de l'avenue Victoria, sous les voies de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, depuis le lot no 112 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges jusqu'à la rue de Namur, et pour son raccordement avec cette dernière rue.

To vote an additional credit of \$145,096.49 for the acquisition and prior possession of the lots required to widen and extend Victoria Avenue, under the tracks of the Canadian Pacific Railway Company, from lot No. 112 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges to de Namur Street, and for its connection to the latter street.

- 77 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$8,756.57 pour l'acquisition de certains terrains situés dans le quadrilatère borné par les rues Springland, Hamilton, Allard et d'Aragon, requis pour fins de ruelles.

To vote an additional credit of \$8,756.57 for the acquisition of certain parcels of land located in the block bounded by Springland, Hamilton, Allard and d'Aragon Streets, required for purposes of lanes.

- 78 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$8,952.03 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture d'une ruelle à l'ouest de la rue de La Roche et au sud de la rue Bélanger.

To vote an additional credit of \$8,952.03 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open a lane west of de La Roche and south of Bélanger Street.

- 79 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,107.37 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture d'une ruelle au sud de la rue Tillemont, entre la rue Chambord et la ruelle ouest de cette même rue.

To vote an additional credit of \$3,107.37 for the acquisition of the immovables required for the opening of a lane south of Tillemont Street, between Chambord Street and the lane west of the same street.

- 80 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$16,420.10 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Laflamme, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Saint-Denis.

To vote an additional credit of \$16,420.10 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open Laflamme Avenue, between Henri-Julien Avenue and Saint-Denis Street.

- 81 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$113,389.91 pour l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour l'ouverture de l'avenue Christophe-Colomb, entre la rue Jarry et le chemin de la Côte-Saint-Michel.

To vote an additional credit of \$113,389.91 for the acquisition and prior possession of the land required to open Christophe-Colomb Avenue, between Jarry Street and Côte-Saint-Michel Road.

- 82 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$35,208.30 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Victor-Doré, entre la ligne est du lot no 328 et l'autoroute des Laurentides.

To vote an additional credit of \$35,208.30 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open Victor-Doré Street, between the east line of lot No. 328 and the Laurentian Autoroute.

- 83 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$513.84 pour l'acquisition d'une lisière de terre requise pour fins de ruelle et située entre la rue Deschamps et la place Deschamps, à l'ouest de la rue Deschamps, faisant partie des lots portant les nos 290-42 et 290-45 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

To vote an additional credit of \$513.84 for the acquisition of a strip of land required for the purposes of a lane and located between Deschamps Street and Deschamps Place, west of Deschamps Street, being part of lots bearing Nos. 290-42 and 290-45 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

- 84 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$85,600.00 pour la construction d'un tunnel à la rue Berri, sous la rue Sherbrooke, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance et d'inspection, les frais de finance, les travaux corrélatifs, ainsi que les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

To vote an additional credit of \$85,600.00 for the construction of a tunnel at Berri Street, under Sherbrooke Street, including the costs of engineering, supervision and inspection, financing, the correlative works and the other incidental and unforeseen expenses relating thereto.

- 85 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$297,589.00 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Kelly, entre les rues Millen et Meilleur, et également pour le raccordement de ladite rue Kelly avec le boulevard Perras, entre la rue Millen et la rue Saint-Hubert, et pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Kelly, entre la rue Meilleur et la limite ouest de la Cité.

To vote an additional credit of \$297,589.00 for the acquisition of the immovables required to widen Kelly Street, between Millen and Meilleur Streets, and also for the connection of said Kelly Street with Perras Boulevard, between Millen Street and Saint-Hubert Street, and to open and widen Kelly Street, between Meilleur Street and the west limit of the City.

- 86 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$14,380.00 pour l'acquisition des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords sud du prolongement de la rue Concord, à l'est de la rue City Councillors.

To vote an additional credit of \$14,380.00 for the acquisition of the immovables required for a better arrangement of the south approaches of the extension of Concord Street, east of City Councillors Street.

- 87 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$366.40 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue de Namur, entre les avenues de Falaise et de Dieppe et à l'ouest des voies de la Compagnie des chemins de fer nationaux.

To vote an additional credit of \$366.40 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open Namur Street, between de Falaise and de Dieppe Avenues and west of the tracks of the Canadian National Railways Company.

- 88 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$51,685.35 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement et le prolongement de la rue Sainte-Catherine, à l'est de la rue Vimont, ainsi que son redressement à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Vimont.

To vote an additional credit of \$51,685.35 for the acquisition of the immovables required to widen and extend Sainte-Catherine Street, east of Vimont Street, and to straighten it at the intersection of Sainte-Catherine and Vimont Streets.

- 89 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$20,089.51 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Windsor (côté est), entre les rues de la Gauchetière et Osborne.

To vote an additional credit of \$20,089.51 for the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Windsor Street (east side), between the la Gauchetière and Osborne Streets.

- 90 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$33,743.04 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords de la rue Windsor élargie, entre les rues de la Gauchetière et Osborne.

To vote an additional credit of \$33,743.04 for the acquisition and prior possession of the immovables required for a better arrangement of the approaches of widened Windsor Street, between de la Gauchetière and Osborne Streets.

- 91 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$481.49 pour l'acquisition et la possession préalable de certains terrains requis pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle sud-est des rues Ontario et City Councillors.

To vote an additional credit of \$481.49 for the acquisition and prior possession of certain parcels of land required to lay out a cut corner at the southeast corner of Ontario and City Councillors Streets.

- 92 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$409.00 pour l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour l'ouverture de la rue Masson, entre les rues Franchère et Fullum.

To vote an additional credit of \$409.00 for the acquisition and prior possession of the land required to open Masson Street, between Franchère and Fullum Streets.

- 93 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$559.87 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de la rue de Bellechasse, à l'ouest du boulevard Pie IX.

To vote an additional credit of \$559.87 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open part of de Bellechasse Street, west of Pie IX Boulevard.

- 94 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$5,743.40 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue projetée en prolongement de l'avenue des Bouleaux (maintenant boulevard de l'Assomption), entre les rues Sherbrooke et Hochelaga.

To vote an additional credit of \$5,743.40 for the acquisition and prior possession of the immovables required for the opening of a projected street to extend des Bouleaux Avenue (now de l'Assomption Boulevard), between Sherbrooke and Hochelaga Streets.

- 95 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$17,766.55 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords de la rue Dorchester, du côté sud, entre l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et la rue Sainte-Elisabeth, ainsi que pour l'établissement d'une ruelle est-ouest à cet endroit.

To vote an additional credit of \$17,766.55 for the acquisition and prior possession of the immovables required for a better arrangement of the approaches of Dorchester Street, south side, between de l'Hôtel-de-Ville Avenue and Sainte-Elisabeth Street, and for the establishment of an east-west lane at that site.

- 96 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$775.28 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue Fonteneau, à travers une partie de la terre no 390 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe.

To vote an additional credit of \$775.28 for the acquisition and prior possession of the immovables required to extend Fonteneau Street westward, across part of Farm No. 390 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe.

- 97 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$13,692.73 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, entre le boulevard Pie IX et la rue Lacordaire.

To vote an additional credit of \$13,692.73 for the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Rosemont Boulevard, between Pie IX Boulevard and Lacordaire Street.

- 98 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,475.92 pour l'acquisition des immeubles requis pour fins de rues et situés à l'ouest de l'avenue du Bois-de-Boulogne et au sud de la rue Dudemaine.

To vote an additional credit of \$3,475.92 for the acquisition of the immovables required for purposes of streets and located west of du Bois-de-Boulogne Avenue and south of Dudemaine Street.

- 99 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$12,143.19 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Jean-Bourdon, entre la rue Henri-d'Arles et la ligne est de la terre no 87.

To vote an additional credit of \$12,143.19 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open Jean-Bourdon Street, between Henri-d'Arles Street and the east line of Farm No. 87.

- 100 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,446.04 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'aménagement de pans coupés à divers endroits sur la rue Hochelaga, du boulevard Pie IX en gagnant l'est.

To vote an additional credit of \$1,446.04 for the acquisition and prior possession of the immovables required to lay out cut corners at various sites on Hochelaga Street, from Pie IX Boulevard eastward.

- 101 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$4,045.96 pour l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour le prolongement de la rue de Namur, entre le boulevard Décarie et les voies de la Commission de Transport de Montréal.

To vote an additional credit of \$4,045.96 for the acquisition and prior possession of the immovable required to extend de Namur Street, between Décarie Boulevard and the tracks of the Montreal Transportation Commission.

- 102 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$500.04 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement du boulevard Rosemont en gagnant l'est jusqu'au terrain du C.N.R.

To vote an additional credit of \$500.04 for the acquisition and prior possession of the immovables required to extend Rosemont Boulevard eastward to the land of the C.N.R.

- 103 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$19,953.50 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords du raccordement des rues Osborne et de la Gauchetière.

To vote an additional credit of \$19,953.50 for the acquisition and prior possession of the immovables required for a better arrangement of the approaches of the connection of Osborne and de la Gauchetière Streets.

- 104 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,498.62 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture d'une ruelle en bordure du parc situé au sud de la rue Dante, entre les avenues de Gaspé et Alma.

To vote an additional credit of \$6,498.62 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open a lane along the park located south of Dante Street, between de Gaspé and Alma Avenues.

- 105 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$59,631.50 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue de Salaberry, entre la rue Pasteur et la montée Saint-Laurent.

To vote an additional credit of \$59,631.50 for the acquisition of the immovables required to open de Salaberry Street, between Pasteur Street and Montnée Saint-Laurent.

- 106 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$11,528.29 pour l'acquisition et la possession préalable de certains immeubles requis pour l'ouverture de la rue Henri-d'Arles et du Chemin du Golf, au sud du boulevard Gouin, ainsi que pour l'élargissement de ce boulevard sur son côté sud à cet endroit.

To vote an additional credit of \$11,528.29 for the acquisition and prior possession of certain immovables required to open Henri d'Arles Street and Golf Road, south of Gouin Boulevard, and for the widening of that Boulevard on its south side at that site.

- 107 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$14,858.68 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le raccordement de la rue de la Gauchetière à la rue Osborne, à l'ouest de la rue de la Cathédrale.

To vote an additional credit of \$14,858.68 for the acquisition and prior possession of the immovables required for the connection of de la Gauchetière Street to Osborne Street, west of de la Cathédrale Street.

- 108 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$404,011.75 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Berri, entre les rues Ontario et Roy.

To vote an additional credit of \$404,011.75 for the acquisition of the immovables required to open and widen Berri Street, between Ontario and Roy Streets.

- 109 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$39,761.58 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Henri-Bourassa, au nord de la voie de la Commission de Transport de Montréal, entre l'avenue Millen et la limite est de la Cité.

To vote an additional credit of \$39,761.58 for the acquisition of the immovables required to widen Henri-Bourassa Boulevard, north of the tracks of the Montreal Transportation Commission, between Millen Avenue and the east limit of the City.

- 110 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$27,438.22 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Sauvé, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Basile-Routhier.

To vote an additional credit of \$27,438.22 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open and widen Sauvé Street, between Saint-Laurent Boulevard and Basile-Routhier Street.

- 111 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er décembre 1960 décrétant l'acquisition et la possession préalable de la partie de la rue Hutchison comprise entre la rue Sherbrooke et les ruelles 44-191 et P.44-100 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent.

To amend the resolution of Council dated December 1st, 1960 ordaining the acquisition and prior possession of that part of Hutchison Street between Sherbrooke Street and lanes 44-191 and P.44-100 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent.

- 112 -

A l'effet

a) de modifier la résolution du Conseil en date du 25 janvier 1932 décrétant l'acquisition des terrains nécessaires pour les approches du tunnel sous l'avenue Papineau, dans les quartiers de Lorimier et Montcalm, à l'endroit où ladite avenue est traversée par les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique; et

b) de réserver pour l'agrandissement de la Cour municipale des Carrières une lisière de terrain qui n'a pas été utilisée pour la fin ci-dessus.

To

a) amend the resolution of Council dated January 25th, 1932 ordaining the acquisition of lots necessary for the approaches of the tunnel under Papineau Avenue, in de Lorimier and Montcalm Wards, at the site where the said Avenue is traversed by the tracks of the Canadian Pacific Railway Company; and

b) reserve for the widening of the des Carrières Municipal Yard a strip of land which has not been used for the above purpose.

- 113 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 15 septembre 1960 décrétant l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue projetée no 40-469 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe et pour son raccordement au prolongement de l'avenue Pérodeau à l'est de la pépinière municipale.

To repeal the resolution of Council dated September 15th, 1960 ordaining the acquisition and prior possession of the lot required to extend westward projected street No. 40-469 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe and for its connection to the extension of Pérodeau Avenue east of the Municipal Nursery.

*Approbation d'actes**Approval of deeds***- 114 -**

A l'effet d'approuver des projets de contrats entre la Cité et l'Hydro-Québec relativement à la fourniture de force motrice, pour une période de cinq ans, pour les patinoires des parcs Jarry et Benny.

To approve draft contracts between the City and Québec Hydro concerning the supply of electric power, for a period of five years, for the skating rinks in Jarry and Benny Parks.

- 115 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, à la Caisse Populaire de Saint-Grégoire-le-Grand, au prix de \$1,521.25, d'un terrain situé à l'angle sud-est de la rue Villeray et de l'avenue Papineau.

To approve a draft deed of sale, to the Saint-Grégoire-le-Grand Credit Union, at the price of \$1,521.25, of a lot at the southeast corner of Villeray Street and Papineau Avenue.

- 116 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte prolongeant d'une période d'un an et modifiant le contrat intervenu entre la Cité et l'hôpital Saint-Luc le 7 août 1931 pour la construction d'un hôpital pour l'hospitalisation et le traitement des personnes atteintes de maladies contagieuses.

To approve a draft deed extending by one year and amending the contract passed between the City and Saint-Luc Hospital on August 7th, 1931 for the erection of a hospital for the hospitalization and treatment of persons suffering from contagious diseases.

- 117 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte modifiant le contrat passé entre la Cité et The Montreal Star Company Limited au sujet de la construction et du maintien d'une structure au-dessus et d'un tunnel en-dessous de la ruelle des Fortifications.

To approve a draft deed amending the contract passed between the City and The Montreal Star Company Limited concerning the construction and maintenance of a structure over and a tunnel under des Fortifications lane.

*Projets de règlements**Draft by-laws***- 118 -**

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1642 concernant la taxe d'affaires, la taxe d'eau, la taxe sur le capital et les taxes personnelles, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1642 concerning the business tax, water rate, tax on capital and personal taxes, as amended.

- 119 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1319 relatif à la circulation et à la sécurité publique, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1319 concerning traffic and public safety, as amended.

- 120 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'abroger le règlement no 2293 concernant les appentis construits sur les toits des maisons d'habitation et des bâtiments commerciaux, et le règlement no 2326 qui le modifie.

Submitting a draft by-law to repeal By-law No. 2293 concerning pent houses erected on the roofs of residential and commercial buildings, and By-law No. 2326 which amends it.

- 121 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer partie de la rue Langevin, entre les rues Saint-Ferdinand et du Collège.

Submitting a draft by-law to close part of Langevin Street, between Saint-Ferdinand and du Collège Streets.

- 122 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer partie de la rue St-Clément sise entre les rues Hochelaga et Boyce.

Submitting a draft by-law to close a part of Saint-Clément Street located between Hochelaga and Boyce Streets.

- 123 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 2240 permettant à The Montreal Star Company Limited de construire et maintenir une structure au-dessus et un tunnel en-dessous de la ruelle des Fortifications.

Submitting a draft by-law to amend By-law 2240 allowing The Montreal Star Company Limited to build and maintain a structure over and a tunnel under des Fortifications lane.

- 124 -

Soumettant un projet de règlement concernant l'établissement et la construction des postes d'essence.

Submitting a draft by-law concerning the establishment and construction of filling-stations.

*Octroi de subvention**Granting of subsidy***- 125 -**

À l'effet d'accorder une subvention de \$1,400.00 à l'École de Tourisme.

To grant a subsidy of \$1,400.00 to the School of Tourism.

*Octroi de pension**Granting of pension***- 126 -**

À l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Joseph Patry, ex-employé de la Cité.

To grant a supplementary pension to Mr. Joseph Patry, ex-employee of the City.

*Domaine public**Public domain***- 127 -**

À l'effet de verser dans le domaine public certains terrains situés à l'ouest de la rue Dézéry et au nord de la rue Notre-Dame et requis pour l'élargissement de cette dernière rue.

To place into the public domain certain parcels of land located west of Dézéry Street and north of Notre-Dame Street and required to widen the latter street.

*Virement de crédits**Transfer of credits***- 128 -**

À l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

To effect the transfer of certain credits.

*Rapport de Commission**Report of Commission***- 129 -**

Rapport annuel de la Commission du service civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1960.

Annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ended April 30th, 1960.

- 130 -

Avis de motions.

Notices of motions.

tenue LUNDI, 16 janvier 1961
à 7 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, J.-N. Drapeau, Lépine, Lessard, Crompt, Labelle, Saulnier, Niding, Mondor, Collette, Brown, Snyder, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque, Guillet, Sauvageau, Bourret, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Pender, Tremblay, Donnelly, Gagné, Lynch-Staunton, Brock, LaRue, Couture, Durivage, Marchand, Alie, Erisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hannigan et Gagnon.

Les conseillers O'Flaherty, Hanley, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, Kliger, Savignac, Montpetit, Angers, Sigouin, Cummings, La Roche, Landes, Boulanger, F. Drapeau, Robert, Charness, Massé, Cohen, Laliberté et Forest ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

-O-O-O-O-O-O-O-O-

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de la séance précédente étant lu,

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 1er décembre 1960 ainsi que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

2.- Du consentement unanime des membres présents, les motions suivantes sont soumises et passées:

"a) Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec regret le décès de l'ex-conseiller J.-W. Jetté, qui a siégé au sein de ce Conseil de 1940 à 1947; qu'ils désirent exprimer à la famille du regretté défunt leurs plus sincères condoléances."

"b) Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ce Conseil a appris avec le plus vif regret le décès de l'ex-échevin Dr H.-A. Quintal, qui a représenté le quartier Sainte-Marie au sein de ce Conseil de 1921 à 1934;

qu'il désire exprimer sa plus profonde sympathie à la famille du défunt."

"c) Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec douleur le décès de madame Pierre-A. Laliberté, mère de leur estimé collègue, le conseiller Euclide Laliberté;

qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte leurs plus sincères sympathies dans le deuil qui vient de les frapper."

Held on MONDAY, JANUARY 16th
1961 at 7:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors O'Flaherty,.....
.....and Forest were also
present at various stages of the present meeting.

-O-O-O-O-O-O-O-O-

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day concerning the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting being read,

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that the minutes of the Council meeting held on December 1st 1960 and those of the following adjourned meetings be considered as read and be ratified.

2.- By unanimous consent of the members present, the following motions were submitted and passed:

"a) On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with regret of the death of ex-Councillor J.W. Jetté, who sat in this Council from 1940 to 1947;

that they wish to extend to the members of the family of the deceased their most sincere sympathy."

"b) On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED: that this Council has learned with sorrow of the death of ex-Alderman Dr. H.A. Quintal, who represented Sainte-Marie Ward in the Montreal City Council from 1921 to 1934.

that they wish to extend its deepest sympathy to the family of the deceased."

"c) On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with sorrow of the death of Mrs. Pierre-A. Laliberté, mother of their esteemed colleague, Councillor Euclide Laliberté,

that they wish to offer to the latter and to the members of the family of the deceased their sincere sympathy in their bereavement."

3.- L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport V-835 voir page 357 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

4.- L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120679 voir page 357 volume 54 des rapports)
(Pour règlement 2585 voir page 400 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lus, ils sont agréés.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

5.- L'article 4 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119487-3 voir page 358 volume 54 des rapports)
(Pour règlement 2586 voir page 400 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

6.- L'article 5 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120733 voir page 358 volume 54 des rapports)
(Pour règlement 2587 voir page 400 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

3.- Article 2 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

4.- Article 3 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said by-law and the preamble and article 1 being read, they were agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

5.- Article 4 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

6.- Article 5 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

7.- L'article 6 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | |
|--------------------------------------|-----------|---------------|
| (Pour rapport 119276-1 voir page 359 | volume 54 | des rapports) |
| (Pour règlement 2588 voir page 400 | volume 55 | des rapports) |

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

8.- L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | |
|--------------------------------------|-----------|---------------|
| (Pour rapport 120232-1 voir page 359 | volume 54 | des rapports) |
| (Pour règlement 2589 voir page 399 | volume 55 | des rapports) |

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

9.- L'article 8 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | |
|------------------------------------|-----------|---------------|
| (Pour rapport 120732 voir page 359 | volume 54 | des rapports) |
| (Pour règlement 2590 voir page 399 | volume 55 | des rapports) |

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

7.- Article 6 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and the articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

8.- Article 7 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

9.- Article 8 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

(Pour rapport 120334 voir page 360 volume 54 des rapports)
(Pour règlement 2591 voir page 399 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

11.- Du consentement unanime des membres présents, l'étude de l'article 10 de l'ordre du jour est différée.

12.- Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ce Conseil procède à l'étude en bloc des articles 11 à 44 inclusivement de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 JAN 1961

Le Conseil procède en conséquence à l'étude des rapports suivants du Comité exécutif constituant les articles 11 à 44 inclusivement de l'ordre du jour:

E-2337 etc.... 361 à 377 54
(Pour rapports voir pages volume des rapports)

Après délibération, il est

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

13.- L'article 45 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-4869 voir page 378 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard, Martellani, Lépine, Mondor et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

10.- Article 9 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

11.- By unanimous consent of the members present, the study of article 10 of the order of the day was deferred.

12.- On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that this Council proceed with the study as a whole of articles 11 to 44 inclusively of the order of the day.

Council proceeded accordingly with the study of the following reports from the Executive Committee constituting articles 11 to 44 inclusively of the order of the day:

After deliberation, it was

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

RESOLVED: that reports be adopted.

13.- Article 45 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine, Mondor and Sabourin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- L'article 46 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120707 voir page 378 volume 54 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Niding, maire suppléant.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

15.- L'article 47 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120708 voir page 378 volume 54 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

16.- L'article 48 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120712 voir page 379 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

17.- L'article 49 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-2345 voir page 379 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

18.- L'article 50 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120729 voir page 3 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulangier, Caplette et Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

14.- Article 46 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette,

That said report be adopted.

And, a debate arising, His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Niding, Acting Mayor.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

15.- Article 47 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné,
Kliger, Lynch-Staunton and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising, His Worship the Mayor resumed the Chair.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

16.- Article 48 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- Article 49 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

18.- Article 50 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Sauvageau, Boulangier, Caplette and Hamelin,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

19.- L'article 51 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

(Pour rapport 120731 voir page 3 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

20.- L'article 52 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120740 voir page 4 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2592 voir page 398 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

Les articles 2 et 3 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

Les articles 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident)

21.- L'article 53 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120739 voir page 4 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2593 voir page 397 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture du projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 4, 5 et 6 étant lus, ils sont agréés.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

19.- Article 51 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné,
Kliger, Lynch-Staunton and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

20.- Article 52 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

Articles 2 and 3 being read and a debate arising, they were agreed to.

Articles 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 and 12 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

21.- Article 53 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of the draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

Article 3 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 4, 5 and 6 being read, they were agreed to.

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, le paragraphe o) dudit article est modifié, en remplaçant dans la version anglaise, les mots "laying out", par le mot "arrangement".

Ledit article 7, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 8 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 9 étant lu, il est agréé.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 11 et 12 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

22.- L'article 54 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-5968 voir page 4 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

23.- L'article 55 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-5973 voir page 5 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

24.- L'article 56 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-5974 voir page 5 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

25.- Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Landes, il est

RESOLU:- que ce Conseil reconsidère l'article 53 de l'ordre du jour.

Article 7 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, paragraph o) of said article was amended, by replacing therein in the English version, the words "laying out", by the word "arrangement".

Said article 7, as amended, was then agreed to.

Article 8 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 9 being read, it was agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 11 and 12 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted.

22.- Article 54 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

23.- Article 55 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

24.- Article 56 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

25.- On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Landes, it was

RESOLVED: that this Council reconsider article 53 of the order of the day.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que l'article 7 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en en biffant, dans le paragraphe h), les mots "et l'administration".

Ledit article 7, tel que modifié, est alors agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

26.- L'article 57 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120583-voir page 5 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Gagliardi dissident quant à la nomination d'un représentant de la Cité mais non sur le choix du conseiller)

27.- Du consentement unanime des membres présents, la motion suivante est soumise et passée:

"Sur la proposition du conseiller Hamelin,
Appuyée par le conseiller Niding, il est

RESOLU:- que ce Conseil offre ses plus sincères félicitations à Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau à l'occasion de sa nomination comme Conseiller en loi de la Reine."

Sur la proposition du conseiller Hamelin,
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue pendant 15 minutes, soit jusqu'à 9 heures 05 du soir, ce jour.

Et, advenant 9 heures 05 du soir, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue sa séance.

28.- L'article 58 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-2a
(Pour rapport 120600 voir page 6 volume 55 des rapports)

Le Conseil procède alors à l'étude des modifications additionnelles à la charte de la Cité annexées au rapport du Comité exécutif présentement soumis.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED: that article 7 of the draft by-law now before Council be amended by striking therein, in paragraph h), the words "and administration".

Said article 7, as amended, was then agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted.

26.- Article 57 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Gagliardi dissenting regarding the appointment of a representative of the City but not on the choice of the Councillor)

27.- By unanimous consent of the members present, the following motion was submitted and passed:

"On motion of Councillor Hamelin,
Seconded by Councillor Niding, it was

RESOLVED: that this Council offer its most sincere congratulations to His Worship the Mayor Mr. Jean Drapeau on the occasion of his appointment as Queen's Counsel."

On motion of Councillor Hamelin,
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended during 15 minutes, that is until 9:05 p.m., this day.

And, at 9:05 p.m., this day, His Worship the Mayor resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued its meeting.

28.- Article 58 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Council then proceeded with the study of the additional amendments to the Charter of the City of Montréal attached to the report of the Executive Committee now submitted.

Les articles 1 et 2 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ce Conseil s'ajourne au MARDI, 17 janvier courant, à 7 heures du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce 18^e jour de janvier 1961,

Jean Svaepen
MAIRE.

Gabriel Moin
GREFFIER DE LA CITE.

Jean Svaepen
MAIRE.

Articles 1 and 2 being read and a debate arising, they were agreed to.

Article 3 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED: that this Council adjourn until TUESDAY January 17th instant, at 7:00 p.m., to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and I am affixing my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this 18th day of January 1961,

Jean Svaepen
MAYOR.

Gabriel Moin
CITY CLERK.

Jean Svaepen
MAYOR.

tenue le MARDI 17 janvier 1961
à 7 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, J.-N. Drapeau, Lépine, Crompt, Kliger, Saulnier, Niding, Mondor, Collette, Snyder, Desjardins, Lemieux, Roy, Guillet, Sauvageau, F. Drapeau, Bourret, Martellani, Sabourin, Primeau, Pender, Tremblay, Donnelly, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, LaRue, Couture, Durivage, Marchand, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hannigan et Gagnon.

Les conseillers O'Flaherty, Loisselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, Lessard, Savignac, Labelle, Montpetit, Angers, Sigouin, Brown, LaRoche, Bourque, Landes, Boulanger, Robert, L. Asselin, Charness, Cohen, Laliberté et Forest ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude des modifications additionnelles à la charte de la Cité qui avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil du 16 janvier courant.

L'article 3 étant de nouveau pris en délibération, il est agréé.

Les articles 4 et 5 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que les modifications additionnelles à la charte de la Cité soient maintenant adoptées.

2.- L'article 59 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-6
(Pour rapport 120600 voir page 6 volume 55 des rapports)

Le Conseil procède alors à l'étude du projet de modifications à la loi concernant la Corporation de Montréal Métropolitain annexé au rapport du Comité exécutif présentement soumis.

A ce stage de la présente séance, Son Honneur le Maire invite le maire de la Cité de Lachine à prendre place sur le parquet de la salle du Conseil.

L'article 1 dudit projet de modifications étant alors lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 3, 4, 5 et 6 étant lus, ils sont agréés.

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, le mot "que" dans la 3e ligne est biffé.

Ledit article 7, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 8 étant lu, il est agréé.

Les articles 9 et 10 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 11 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Les conseillers E.-T. Asselin et Savignac dissidents sur le paragraphe 16 et le conseiller Gagliardi dissident sur le paragraphe 17)

Held TUESDAY JANUARY 17th 1961
at 7:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

Councillors O'Flaherty,.....
.....
and Forest were also present at various stages of the present meeting.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of the additional amendments to the City Charter which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting of January 16th instant.

Article 3 being again considered, it was agreed to.

Articles 4 and 5 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that the additional amendments to the City Charter be now adopted.

2.- Article 59 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Council then proceeded with the draft amendments to the Act concerning the Montreal Metropolitan Corporation attached to the report from the Executive Committee presently submitted.

At this stage of the present meeting, His Worship the Mayor invited the Mayor of the City of Lachine to take a place on the floor of the Council Room.

Article 1 of said draft of amendments being then read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 3, 4, 5 and 6 being read, they were agreed to.

Article 7 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, the word "que" in the third line of the French Text was struck.

Said article 7, as amended, was then agreed to.

Article 8 being read, it was agreed to.

Articles 9 and 10 being read and a debate arising, they were agreed to.

Article 11 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillors E.-T. Asselin and Savignac dissenting on paragraph 16 and Councillor Gagliardi dissenting on paragraph 17)

L'article 12 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident)

L'article 13 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Les conseillers Savignac, Crompt, E.-T. Asselin, Lessard et Lépine dissidents)

L'article 14 étant lu, il est agréé. (Les conseillers Savignac, Crompt, E.-T. Asselin, Lessard et Lépine dissidents)

L'article 15 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que le projet de modifications à la loi concernant la Corporation de Montréal Métropolitain soit maintenant adopté, tel que modifié, et avec les dissidences qui ont été enregistrées au cours de son étude.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

3.- L'article 60 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120636 voir page 6 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

4.- L'article 61 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120678 voir page 6 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, l'étude dudit rapport est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

5.- L'article 62 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120703 voir page 7 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard,
Lépine, Mondor et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

6.- L'article 63 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120702 voir page 7 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers O'Flaherty, Collette
et Primeau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

Article 12 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillor Gagliardi dissenting)

Article 13 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillors Savignac, Crompt, E.-T. Asselin, Lessard and Lépine dissenting)

Article 14 being read, it was agreed to.
(Councillors Savignac, Crompt, E.-T. Asselin, Lessard and Lépine dissenting)

Article 15 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that the draft amendments to the Act concerning the Montreal Metropolitan Corporation be now adopted, as amended, with the dissents which had been registered during its study.

3.- Article 60 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

4.- Article 61 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present, the study of said report was deferred.

5.- Article 62 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Lépine, Mondor and Sabourin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- Article 63 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors O'Flaherty, Collette
and Primeau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

7.- L'article 64 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120704 voir page 8 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard, Lépine,
Mondor et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

8.- L'article 65 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120713 voir page 8 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, Montpetit, Guillet,
LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

9.- L'article 66 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120721 voir page 9 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, Montpetit, Guillet,
LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

10.- L'article 67 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120720 voir page 9 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Boulanger,
Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

11.- L'article 68 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120736 voir page 10 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Crompt, O'Flaherty,
Collette et Primeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

12.- L'article 69 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120735 voir page 10 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Martellani,
Lépine, Mondor et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

7.- Article 64 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Lépine, Mondor and Sabourin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- Article 65 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, Montpetit,
Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- Article 66 of the order of the day being read to consider the following report from Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, Montpetit,
Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- Article 67 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Boulanger, Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- Article 68 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Crompt, O'Flaherty,
Collette and Primeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- Article 69 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Martellani,
Lépine, Mondor and Sabourin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

13.- L'article 70 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120737 voir page 11 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Crompt, O'Flaherty,
Collette et Primeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

14.- L'article 71 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120728 voir page 11 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lépine,
Mondor et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

15.- L'article 72 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120727 voir page 12 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

15a.- L'article 73 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport exécutif:

(Pour rapport 117985-1 voir page 12 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

16.- L'article 74 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 110399-5 voir page 13 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Boulanger,
Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

17.- L'article 75 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116335-1 voir page 13 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

13.- Article 70 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Crompt, O'Flaherty,
Collette and Primeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- Article 71 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lépine,
Mondor and Sabourin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- Article 72 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15a.- Article 73 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

16.- Article 74 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Boulanger, Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- Article 75 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

18.- L'article 76 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-1
(Pour rapport 116695 voir page 14 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

19.- L'article 77 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117181-voir page 14 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard,
Lépine, Mondor et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

20.- L'article 78 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-4
(Pour rapport 117876 voir page 15 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Couture, Labelle, Desjardins
et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

21.- L'article 79 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116037-voir page 15 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

22.- L'article 80 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119224-voir page 16 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

23.- L'article 81 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116048-voir page 16 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

18.- Article 76 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

19.- Article 77 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Lépine, Mondor and Sabourin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

20.- Article 78 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle,
Desjardins and Gagliardi, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- Article 79 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

22.- Article 80 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- Article 81 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

24.- L'article 82 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-1
(Pour rapport 11703 voir page 17 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

25.- L'article 83 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-2
(Pour rapport 118287 voir page 17 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

26.- L'article 84 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-5
(Pour rapport 117615 voir page 16 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Alie, Brisebois,
Bonin et Melançon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

27.- L'article 85 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-1
(Pour rapport 119198 voir page 18 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

28.- Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ce Conseil procède à l'étude en bloc des articles 86 à 110 inclusivement de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

Le Conseil procède en conséquence à l'étude des rapports suivants du Comité exécutif constituant les articles 86 à 110 inclusivement de l'ordre du jour:

119277-1 etc... 19 à 31 55
(Pour rapports voir pages volume des rapports)

Un débat s'engage alors sur les articles 86 et 108 de l'ordre du jour, il est ensuite

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder,

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

24.- Article 82 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

25.- Article 83 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

26.- Article 84 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Alie, Brisebois,
Bonin and Melançon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

27.- Article 85 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

28.- On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED: that this Council proceed with the study as a whole of articles 86 to 110 inclusively of the order of the day.

Council proceeded accordingly with the study of the following reports from the Executive Committee constituting articles 86 to 110 inclusively of the order of the day.

A debate then arose on the articles 86 and 108 of the order of the day, it was then

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

RESOLVED: that said reports were adopted.

MARDI 17 JANVIER 1961

29.- Du consentement unanime des membres présents, le Conseil reprend l'étude de l'article 61 de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

La motion des conseillers Saulnier, Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette à l'effet d'adopter ledit rapport étant de nouveau prise en délibération, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller Boulanger,
Appuyée par le conseiller Guillet,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 9 heures du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 9 heures du soir, ce jour, Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue sa séance.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

30.- L'article 111 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120530-1 31 55
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Brock, LaRue, Massé et
Rochon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

31.- L'article 112 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120706 32 55
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins et Laliberté, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

32.- L'article 113 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120266-1 32 55
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Boulanger
et Caplette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 JAN 1961

33.- L'article 114 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

120668 33 55
(Pour rapport voir page volume des rapports)

TUESDAY JANUARY 17th 1961

29.- By unanimous consent of the members present, Council resumed the study of article 61 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

The motion of Councillors Saulnier, Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette to adopt said report being again taken into consideration, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

It was then

On motion of Councillor Boulanger,
Seconded by Councillor Guillet,

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 9:00 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 9:00 o'clock p.m., this day, His Worship the Mayor having resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued its meeting.

30.- Article 111 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Brock, LaRue, Massé
and Rochon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

31.- Article 112 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle,
LaRoche, Desjardins and Laliberté, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

32.- Article 113 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Boulanger
and Caplette, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

33.- Article 114 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret, Gagnon, Pender, Tremblay, E.-T.
Asselin et Donnelly, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

34.- L'article 115 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

90000-6300 33 55
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi et Laliberté, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

35.- L'article 116 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-2
(Pour rapport 118057 voir page 34 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

36.- L'article 117 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120734 voir page 34 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

37.- L'article 118 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120669 voir page 35 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2594 voir page 397 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin, Bourret, Gagnon, Pender, Tremblay,
E.-T. Asselin and Donnelly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

34.- Article 115 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle,
LaRoche, Desjardins, Gagliardi and Laliberté,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

35.- Article 116 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

36.- Article 117 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

37.- Article 118 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

38.- L'article 119 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120719 voir page 35 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2595 voir page 397 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

39.- L'article 120 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120741 voir page 36 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2596 voir page 397 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

40.- L'article 121 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120722 voir page 36 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2597 voir page 396 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine, Mondor et Sabourin,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

38.- Article 119 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

39.- Article 120 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

40.- Article 121 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine, Mondor and Sabourin,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly,

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine, Mondor et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

41.- L'article 122 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120723 voir page 37 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2598 voir page 396 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes,
Boulangier, Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes,
Boulangier, Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

42.- L'article 123 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-1
(Pour rapport 120734 voir page 37 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2599 voir page 396 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

43.- L'article 124 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120738 voir page 38 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2600 voir page 396 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine, Mondor and Sabourin,
it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

41.- Article 122 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Boulangier, Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Boulangier, Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

42.- Article 123 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said record be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 and 7 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

43.- Article 124 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

MARDI 17 JANVIER 1961

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Mondor,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif à la rue Allard.

Sur la proposition du conseiller J.-N. Drapeau,
Appuyée par les conseillers Bourque, Montpetit,
Guillet, LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif à la rue Beaubien.

Sur la proposition du conseiller LaRoche,
Appuyée par les conseillers Couture, Desjardins,
Gagliardi et Laliberté, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif à la rue Bélanger.

Sur la proposition du conseiller Sauvageau,
Appuyée par les conseillers Angers, Boulanger,
Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif à la rue Boyce.

Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,
Appuyée par les conseillers Crompt, Loïselle,
Colette et Primeau, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en remplaçant le paragraphe relatif à la rue Bridge par le suivant:

"Bridge, rue: entre la rue Saint Patrick et son extrémité sud."

Du consentement unanime des membres présents, ledit article 2 est modifié en en remplaçant le paragraphe relatif à la rue des Carrières par le suivant:

"Carrières, rue des: entre l'avenue Christophe-Colomb et le boulevard Rosemont."

Sur la proposition du conseiller Collette,
Appuyée par les conseillers O'Flaherty, Crompt,
Loïselle et Primeau, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif à la rue Charlevoix.

Sur la proposition du conseiller Sauvageau,
Appuyée par les conseillers Angers, Boulanger,
Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif à la rue Dickson.

Sur la proposition du conseiller Bourret,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en retranchant les paragraphes relatifs à la rue Fleury.

Sur la proposition du conseiller Sauvageau,
Appuyée par les conseillers Angers, Boulanger,
Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif à la rue Hochelaga.

TUESDAY JANUARY 17th 1961

Article 2 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Mondor,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine and Sabourin, it was

RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating to Allard Street.

On motion of Councillor J.-N. Drapeau,
Seconded by Councillors Bourque, Montpetit,
Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating to Beaubien Street.

On motion of Councillor LaRoche,
Seconded by Councillors Couture, Desjardins,
Gagliardi and Laliberté, it was

RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating to Bélanger Street.

On motion of Councillor Sauvageau,
Seconded by Councillors Angers, Boulanger,
Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating to Boyce Street.

On motion of Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillors Crompt, Loïselle,
Collette and Primeau, it was

RESOLVED: that said article be amended by replacing therein the paragraph relating to Bridge Street by the following:

"Bridge, Street: between Saint Patrick Street and its south extremity."

By unanimous consent of the members present, said article 2 was amended by replacing therein the paragraph relating to des Carrières street by the following:

"Carrières, des, Street: between Christophe-Colomb Avenue and Rosemont Boulevard."

On motion of Councillor Collette,
Seconded by Councillors O'Flaherty, Crompt,
Loïselle and Primeau, it was

RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating to Charlevoix Street.

On motion of Councillor Sauvageau,
Seconded by Councillors Angers, Boulanger,
Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating to Dickson Street.

On motion of Councillor Bourret,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin and Gagnon, it was

RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraphs relating to Fleury Street.

On motion of Councillor Sauvageau,
Seconded by Councillors Angers, Boulanger,
Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating to Hochelaga Street.

- Sur la proposition du conseiller J.-N. Drapeau,
Appuyée par les conseillers Bourque, Montpetit,
Guillet, LaSalle et Payette, il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en remplaçant le paragraphe relatif
à la rue d'Iberville par le suivant:
- "Iberville, rue d': entre la rue Rachel et le boulevard Rosemont."
- Sur la proposition du conseiller Lessard,
Appuyée par les conseillers Mondor, L. Asselin, Martellani,
Lépine et Sabourin, il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif
à la rue Jolicoeur.
- Sur la proposition du conseiller Lépine,
Appuyée par les conseillers Lessard, Mondor, L. Asselin,
Martellani et Sabourin, il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif
à la rue Laurendeau.
- Sur la proposition du conseiller Lessard,
Appuyée par les conseillers Mondor, L. Asselin, Martellani,
Lépine et Sabourin, il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif
au boulevard Monk..
- Sur la proposition du conseiller Primeau,
Appuyée par les conseillers O'Flaherty, Crompt, Loïselle,
Collette et McKenna, il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif
à la rue de la Montagne.
- Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,
Appuyée par le conseiller Rochon,
il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif
à la rue Murray.
- Sur la proposition du conseiller Mondor,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine et Sabourin, il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif
à l'avenue Newman.
- Sur la proposition du conseiller Bourret,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin et Gagnon, il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en remplaçant le paragraphe relatif
à la rue de Salaberry par le suivant:
- "Salaberry, rue de : entre la limite ouest de la Cité et la rue
James-Morrice."
- Sur la proposition du conseiller E.-T. Asselin,
Appuyée par les conseillers Brown, Fender, Tremblay
et Donnelly, il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif
à l'avenue Western.
- Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,
Appuyée par le conseiller Loïselle,
il est
- RESOLU: que ledit article soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif
à la rue Young.

- On motion of Councillor J.-N. Drapeau,
Seconded by Councillors Bourque, Montpetit,
Guillet, LaSalle and Payette, it was
- RESOLVED: that said article be amended by replacing therein the paragraph relating
to Iberville Street by the following:
- "Iberville, d', Street: between Rachel Street and Rosemont Bou-
levard."
- On motion of Councillor Lessard,
Seconded by Councillors Mondor, L. Asselin,
Martellani, Lépine and Sabourin, it was
- RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating
to Jolicoeur Street.
- On motion of Councillor Lépine,
Seconded by Councillors Lessard, Mondor,
L. Asselin, Martellani and Sabourin, it was
- RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating
to Laurendeau Street.
- On motion of Councillor Lessard,
Seconded by Councillors Mondor, L. Asselin,
Martellani, Lépine and Sabourin, it was
- RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating
to Monk Boulevard.
- On motion of Councillor Primeau,
Seconded by Councillors O'Flaherty, Crompt,
Loïselle, Collette and McKenna, it was
- RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating
to de la Montagne Street.
- On motion of Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillor Rochon, it was
- RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating
to Murray Street.
- On motion of Councillor Mondor,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine and Sabourin, it was
- RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating
to Newman Avenue.
- On motion of Councillor Bourret,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin and Gagnon, it was
- RESOLVED: that said article be amended by replacing therein the paragraph relating
to the Salaberry Street by the following:
- "Salaberry, de, Street: between the west limit of the City and
James Morrised Street."
- On motion of Councillor E.-T. Asselin,
Seconded by Councillors Brown, Fender,
Tremblay and Donnelly, it was
- RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating
to Western Avenue.
- On motion of Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillor Loïselle,
it was
- RESOLVED: that said article be amended by striking therefrom the paragraph relating
to Young Street.

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit article 2 soit modifié en y insérant, dans le paragraphe a), après les mots "un cinéma" les mots "un centre sportif".

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:— en conséquence.

L'article 2 du projet de règlement présentement devant le Conseil est alors agréé, tel que modifié.

Les articles 3 et 4 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 5 étant lu, il est agréé.

L'article 6 étant lu,

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:— que ledit article 6 soit modifié en en remplaçant

a) dans la version française, les mots "toute voie publique à laquelle il aboutit. Dans toute cette longueur, il doit être libre de tout obstacle sur une longueur", par les suivants:

"toutes voies publiques auxquelles il aboutit ou qu'il longe. Dans toute cette longueur, il doit être libre de tout obstacle sur une profondeur"; et

b) dans la version anglaise, les mots "any public street on which it abuts. Throughout this length, it shall be free of all obstacles over a width", par les suivants:

"all public streets on which it abuts or which it borders. Throughout this length, it shall be free of all obstacles over a depth".

Ledit article 6 est alors agréé, tel que modifié.

Les articles 7 et 8 étant lus, ils sont agréés.

L'article 9 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, le mot "re-patching" dans la version anglaise du paragraphe b) est remplacé par le suivant: "recapping".

Ledit article 9 est alors agréé, tel que modifié.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 11 étant lu, il est agréé.

L'article 12 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les mots "may not be neither under" dans la version anglaise sont remplacés par les mots "shall not be under".

Ledit article 12 est alors agréé, tel que modifié.

L'article 13 étant lu, il est agréé.

Les articles 14 et 15 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said article 2 be amended by inserting therein, in paragraph a), after the words "a moving picture theater", the words "a sports center".

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Article 2 of the draft by-law now before Council was then agreed to, as amended,

Articles 3 and 4 being read and a debate arising, they were agreed to.

Article 5 being read, it was agreed to.

Article 6 being read,

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED: that said article 6 be amended by replacing therein

a) in the French version, the words "toute voie publique à laquelle il aboutit. Dans toute cette longueur, il doit être libre de tout obstacle sur une longueur", by the following:

"toutes voies publiques auxquelles il aboutit ou qu'il longe. Dans toute cette longueur, il doit être libre de tout obstacle sur une profondeur"; and

b) in the English version, the words "any public street on which it abuts. Throughout this length, it shall be free of all obstacles over a width", by the following:

"all public streets on which it abuts or which it borders. Throughout this length, it shall be free of all obstacles over a depth".

Said article 6 was then agreed to, as amended,

Articles 7 and 8 being read, they were agreed to.

Article 9 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, the word "re-patching" in the English version of paragraph b) was replaced by the following: "recapping".

Said article 9 was then agreed to, as amended.

Article 10 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 11 being read, it was agreed to.

Article 12 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, the words "may not be under" in the English version were replaced by the words "shall not be under".

Said article 12 was then agreed to, as amended.

Article 13 being read, it was agreed to.

Articles 14 and 15 being read and a debate arising, they were agreed to.

L'article 16 étant lu, il est agréé.

L'article 17 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident)

L'article 18 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller E.-T. Asselin,
Appuyée par les conseillers Brown, Pender,
Tremblay et Donnelly, il est

RESOLU:- que ce Conseil reconsidère l'article 2 du projet de règlement présentement à l'étude.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller E.-T. Asselin,
Appuyée par les conseillers Brown, Pender,
Tremblay et Donnelly,

RESOLU:- que ledit article soit modifié en remplaçant les paragraphes relatifs au chemin de la Côte Saint-Luc par le suivant:

"Côte Saint-Luc, chemin de la: entre la limite nord-ouest de la Cité et le boulevard Décarie."

L'article 2 est alors agréé, tel que modifié.

L'article 19 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que la règle 45 du Conseil soit suspendue afin de permettre l'adoption dudit projet de règlement.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident)

44.- L'article 125 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

-11

(Pour rapport 118280 voir page 38 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

45.- L'article 126 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-5967 voir page 39 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Article 16 being read, it was agreed to.

Article 17 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

Article 18 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor E.-T. Asselin,
Seconded by Councillors Brown, Pender,
Tremblay and Donnelly, it was

RESOLVED: that this Council reconsider article 2 of the draft by-law now under study.

It was then

On motion of Councillor E.-T. Asselin,
Seconded by Councillors Brown, Pender,
Tremblay and Donnelly,

RESOLVED: that said article be amended by replacing therein the paragraphs relating to Côte Saint-Luc Road by the following:

"Côte Saint-Luc, de la, Road: between the northwest limit of the City and Décarie Boulevard."

Article 2 was then agreed to, as amended.

Article 19 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED: that Rule 45 of Council be suspended to allow the adoption of said draft by-law.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

44.- Article 125 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

45.- Article 126 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

46.- L'article 127 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120705 voir page 39 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier, Appuyé par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau, Boulanger, Caplette et Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

47.- L'article 128 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport V-836 voir page 40 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident)

48.- L'article 129 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport annuel de la Commission du service civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1960,

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives.

49.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 10 de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

20 JAN 1961

L'article 10 de l'ordre du jour étant alors lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-2338 voir page 360 volume 54 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce 20^e jour de janvier 1961,

Jeau Drapeau MAIRE.

Jeau Drapeau MAIRE.

Gabriel Monin

GREFFIER DE LA CITE.

46.- Article 127 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau, Boulanger, Caplette and Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

47.- Article 128 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

48.- Article 129 of the order of the day being read to consider the annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ended April 30th, 1960,

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record.

49.- Council resumed the study of article 10 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

Article 10 of the order of the day was then read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Council adjourned SINE DIE.

I am giving my assent and I am affixing my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this 20th day of January 1961,

Jeau Drapeau MAYOR.

Jeau Drapeau MAYOR.

Gabriel Monin

CITY CLERK.

JEUDI, LE 16 FEVRIER 1961.
THURSDAY, FEBRUARY 16th 1961.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le seizième jour de février courant, à quatre heures de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the sixteenth day of February instant, at four o'clock P.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 9 février 1961.

City Hall, February 9th, 1961.

Monsieur.

Vous êtes prié d'assister, le JEUDI, SEIZIÈME jour de FEVRIER courant, à QUATRE HEURES de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Sir,

You are requested to attend a special meeting of the Council to be held on THURSDAY, the SIXTEENTH day of FEBRUARY instant, at FOUR O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité.

Gabriel Morin
City Clerk.

| | |
|---|--|
| <p>SÉANCE SPÉCIALE DU Conseil de la Cité de Montréal</p> <p>JEUDI, 16 FEVRIER 1961 à 4 heures de l'après-midi</p> | <p>SPECIAL MEETING OF THE Council of the City of Montréal</p> <p>THURSDAY, FEBRUARY 16th, 1961 at 4 o'clock p.m.</p> |
|---|--|

Formule CK 1216

Form CK 1216

JEUDI LE 16 FEVRIER 1961
THURSDAY FEBRUARY 16th 1961

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

- 2 -

Accueil au Très Honorable John George Diefenbaker, premier ministre du Canada.

Welcome to the Right Honourable John George Diefenbaker, Prime Minister of Canada.

tenue JEUDI 16 février 1961
à 4 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Les conseillers Rochon, Hamelin, O'Flaherty, J.-M. Drapeau, Lépine, Lessard, Crompt, Kliger, Labelle, Montpetit, Saulnier, Sigouin, Niding, Mondor, Collette, Brown, Cummings, Snyder, La Roche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Bourret, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Pender, Tremblay, Donnelly, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, La Rue, Cohen, Couture, Laliberté, Durivage, Marchand, Forest, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le conseiller Niding, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de la séance précédente étant lu,

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU: que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 16 janvier 1961 ainsi que celui de la séance d'ajournement qui l'a suivie.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder,

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 4 heures 30 de l'après-midi, ce jour, en attendant l'arrivée du premier ministre du Canada.

Et, advenant 4 heures 30 de l'après-midi, ce jour, le maire suppléant ayant repris le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil reprend sa séance.

A ce stage de la séance, Son Honneur le Maire entre dans la salle des délibérations accompagné du Très Honorable John George Diefenbaker, premier ministre du Canada, des honorables George Hees, ministre du Commerce et de l'Industrie, William Hamilton, ministre des Postes, Paul Comtois, ministre des Mines et des Relevés techniques, Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense, ainsi que Noël Dorion, secrétaire d'Etat, et autres membres du Sénat et du Parlement.

Son Honneur le Maire prend le fauteuil et souhaite alors la bienvenue au nom du Conseil et de la population de Montréal au premier ministre du Canada et prononce l'allocution suivante:

Held on THURSDAY, FEBRUARY 16th
1961 at 4:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

and Gagnon.

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor Niding, Acting Mayor, took the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day concerning the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting being read,

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED: that the minutes of the Council meeting held on January 16th 1961 and those of the following adjourned meeting be considered as read and be ratified.

It was then

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 4:30 o'clock P.M., this day, awaiting the arrival of the Prime Minister of Canada.

And, at 4:30 o'clock P.M., this day, the Acting Mayor having resumed the Chair and the same Councillors being present, Council resumed its meeting.

At this phase of the meeting, His Worship the Mayor entered the Council Room accompanied by the Right Honourable John George Diefenbaker, Prime Minister of Canada, Honourable George Hees, Minister of Commerce and Industry, Honourable William Hamilton, Postmaster General, Honourable Paul Comtois, Minister of Mines and Technical Surveys, Honourable Pierre Sévigny, Associate Minister of Defence, and Honourable Noël Dorion, Secretary of State, and other members of the Senate and Parliament.

His Worship the Mayor took the Chair and then bid welcome on behalf of Council and of the population of Montréal to the Prime Minister of Canada and delivered the following address:

" Permettez-moi, monsieur le Premier Ministre, de vous dire le grand honneur que mes collègues et moi ressentons de vous accueillir au Conseil municipal de Montréal, réuni en séance spéciale, et ce sentiment est partagé par toute la population. En recevant ainsi le chef du Gouvernement canadien, notre ville se souvient qu'elle fut pendant quelques années, de 1844 à 1849, le siège de l'Administration du pays et de son Parlement. Mais même si elle n'a rempli que de façon éphémère le rôle de Capitale des deux Canadas d'alors, Montréal a depuis conquis et confirmé un autre titre, celui de Métropole, de première ville de notre vaste pays.

Ce titre, elle le doit bien sûr au chiffre de sa population, à sa puissance économique, à son grand port, au rythme trépidant de son activité; mais, à notre sens, elle le doit bien davantage au fait qu'elle est par excellence le miroir du Canada actuel et l'exemple de ce que pourrait être le Canada de demain.

Montréal revendique, monsieur le Premier Ministre, deux caractéristiques qui peuvent paraître contradictoires: celle de deuxième ville française du monde et celle de grande cité cosmopolite. Par le nombre de ses habitants d'origine française, Montréal peut effectivement prétendre au premier de ces titres; par la diversité des éléments qui composent aujourd'hui sa population, elle peut réclamer le second. De ces deux qualités, Montréal a su tout au cours des ans en faire la synthèse, et si elle y a réussi, c'est assurément à cause de l'apport fondamental des grandes civilisations de l'Europe et qui peut se traduire par le respect scrupuleux des droits de chacun, le sens de l'accueil, le souci d'une justice qui est mieux et plus que la simple tolérance, bref par la volonté d'une collaboration confiante dans une égalité réelle.

Nous n'avons jamais pensé que l'étendue des droits accordés à une minorité ethnique ou le respect pratique des droits qui lui sont théoriquement consentis doivent varier selon son importance numérique. Ici même à Montréal, les citoyens d'expression anglaise, bien que formant à peine le tiers de la population, peuvent vivre pleinement leur vie et s'épanouir dans le cadre de leurs aptitudes et de leur culture propres, de la même façon et dans la même mesure que leurs concitoyens d'expression française qui forment plus de 65 pour cent de la population.

Dans l'enceinte de ce Conseil municipal que vous honorez aujourd'hui de votre visite, un élu peut s'exprimer en français ou en anglais à son choix, tout comme n'importe quel citoyen peut s'adresser à l'un quelconque des services municipaux dans la langue qui est la sienne et cela à n'importe quel niveau depuis le Directeur du service jusqu'au plus modeste employé.

Nous croyons que cet état de choses explique en grande partie l'harmonie des relations entre les deux groupes dans notre ville; depuis longtemps, nous avons dépassé le stade de la coexistence pacifique pour entrer dans celui de la coopération confiante et cela a été possible parce qu'au départ les droits fondamentaux étaient non seulement proclamés, mais respectés intégralement dans la vie quotidienne.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez manifesté à plusieurs reprises votre désir de voir se renforcer la coopération entre les principaux éléments ethniques de ce pays; vous vous êtes fait l'apôtre en diverses occasions d'une solidarité plus étroite entre les citoyens du Canada, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. C'est pourquoi, nous sommes heureux de pouvoir témoigner aujourd'hui devant vous que Montréal a toujours œuvré dans ce sens.

" It is a great honour and satisfaction to welcome you here today during an extraordinary meeting of the Montréal City Council, and I assure you that these sentiments are shared by all our population. The Metropolis, in welcoming the Prime Minister of Canada, can recall that it was for some years the seat of Government and Parliament from 1844 to 1849. Even if Montréal fulfilled only for a very brief interval the position of Capital of our Country, it has since earned and merited another title, that of the Metropolis, the highest ranking city of the Country.

It is certain that it deserves this title because of the size of its population, its economic strength, its great harbour, the accelerated tempo of its activities in every field of action. But to our mind, it owes this pre-eminence especially to the fact that it is first and foremost a true reflection of our Canada as it is now an example of what our country may be tomorrow.

Sir, Montréal is proud of two characteristics which might appear contradictory: the second French-speaking city in the world and a great cosmopolitan center. Montréal, because of the number of its inhabitants of French origin, easily earns the first of these titles; through the diverse elements which it comprises today among its population, it can lay claim to the second title. And these two qualities are certainly not contradictory. Montréal during the years, has been able to bind them together and if it has succeeded, it is truly because of the humanistic aspects of the great European civilizations. And this spirit of humanity can first be defined by respect for others; the warmth of its welcome; the scrupulous attention to justice which is far more and better than simple toleration— in brief by its willingness trustingly to collaborate in a spirit of perfect equality.

We have never even thought that the protection of granted rights or the practical respect for rights which have been theoretically granted should vary according to the numbers of an ethnic group. Although forming barely one third of the population, the English-speaking Montréalers can live a full life and develop to the full extent of their own culture.

In this City Council Chamber which you honour today by your presence, a representative of the public can speak in either English or French as he likes, in the same way as any citizen can apply to any of our municipal Departments in which ever language is his own, at all levels: he can speak to the newest junior employee and also to the Director of the Department.

We believe that this state of affairs explain in a great measure the harmonious relationship between the two main groups of our city; we long graduated from the stage of "peaceful coexistence" to evolve under a plan of trusting co-operation and this has been possible because at the outset, basic rights were not only proclaimed but they were wholly respected in every phase of daily life.

You have often expressed the wish that cooperation should be made closer between the two main ethnic elements of this country and you know as well as we do that this great national unity which you so much desire must be based upon real equality, not only on the level of individual rights but also on that of collective rights, that is to say absolute equality between these two groups.

We are happy to be able to prove, before you who have expressed such a strong will to strengthen the bonds of national unity, that Montréal has worked in this direction in the manner which other cities could well imitate, and we consider that to reach this goal has a great exemplary value.

JEUDI le 16 février 1961.

Journaux, universités et institutions scolaires de tous les niveaux, postes de radio et de télévision, en portent le témoignage et sans doute n'est-il pas dans le monde beaucoup de villes où deux groupes ethniques jouissent à ce point des mêmes droits et des mêmes avantages, disposent d'un réseau complet d'institutions d'enseignement ainsi que de moyens d'information et de loisir. Par là même je crois que Montréal se trouve être non seulement un miroir du Canada biethnique et bilingue, mais une sorte d'expérience-pilote dans le domaine des rapports entre anglophones et francophones. Et sans doute conviendrez-vous avec nous que cette situation, que cette réussite montréalaise a valeur d'exemple.

Et puisqu'il est question de cette unité nationale dont vous avez fait l'un de vos grands objectifs, je tiens à vous dire toute la satisfaction que nous avons éprouvée lorsque votre gouvernement a décidé de réviser la question du formulaire du recensement relative à l'origine ethnique. A l'instar du Parlement de Québec, le Comité exécutif de Montréal avait adopté à l'unanimité une résolution réclamant cette révision. Nous avons été profondément heureux de constater que votre sens de la justice et votre réalisme ont répondu à notre attente commune et que le gouvernement a opté pour une formule qui répond à nos revendications légitimes sur cette question.

Monsieur le Premier Ministre, cette vocation de trait d'union qui est celle de Montréal s'apparente étroitement à celle du Canada même. Sur les plans de la politique, de la culture et de l'économie, les conditions où il se trouve lui commandent d'être une sorte de pont entre l'Europe et l'Amérique; elles lui permettent aussi, dans le monde nouveau qui s'ébauche, d'être un trait d'union entre l'Occident et l'Afrique.

Ce rôle du Canada, vous l'avez parfaitement compris et dans quelques semaines lorsque vous vous trouverez à Londres pour la conférence du Commonwealth, vous serez amené à renforcer les liens entre notre pays et les jeunes Etats britanniques d'Afrique. Vous avez d'ailleurs pris des initiatives considérables dans le domaine de l'assistance aux pays africains et asiatiques du Commonwealth et avez tenu à ce que le Canada joue dans cet effort humanitaire un rôle de premier plan.

Mais nous permettez-vous de former le vœu fervent que le Canada étende cette action admirable d'assistance économique et culturelle aux jeunes Etats africains de langue française? Une moitié ou presque de l'Afrique s'exprime en français et a elle aussi un pressant besoin d'assistance; il nous semble que l'intérêt même du Canada lui commande de jouer tous ses atouts et d'accorder une attention égale aux pays africains de langue française et de langue anglaise.

Il nous paraît particulièrement souhaitable que cette assistance se manifeste dans le domaine culturel par l'octroi de bourses d'étude qui ouvriraient nos universités aux étudiants francophones d'Afrique comme elles accueillent depuis un an une centaine de stagiaires bénéficiant de la contribution canadienne aux bourses du Commonwealth.

THURSDAY, FEBRUARY 16th 1961

Newspapers, universities and educational institutions at all levels, radio and T.V. stations bear witness to this fact and I do not think that in the whole world there are other cities where two great ethnic groups enjoy to the same degree the same rights and advantages, possess each their own complete system of education as well as means of communication, information and recreation. And for this reason, I also believe that Montréal not only accurately reflects a bi-ethnic and bilingual Canada, but is acting as a sort of laboratory of experience in relationships between English and French speaking people. And, doubtless, you will agree with us that this situation, this great achievement by our City provides a wonderful example.

And seeing that you have made this question of national unity one of your great objects, I hasten to tell you how pleased we were when your Government decided to review the question of census forms concerning ethnic origin. Following the example of the Quebec Parliament, the Montréal Executive Committee had unanimously adopted a resolution demanding this reconsideration. We were deeply satisfied to learn that your deep sense of justice and realistic approach met our common wish and that the Government decided on a form which responds to our legitimate demands in this matter.

Right Honourable Sir, this destiny of unifying element which belongs to Montréal is closely related to the destiny of Canada itself. On political, cultural and economic levels, the conditions under which it exists demand that Canada become a sort of bridgeway between Europe and America; they will allow it also throughout this new world which is aborning, to be a connecting link between the West and Africa.

You have thoroughly understood this Canadian role and in a few weeks, when you will be in England for the Commonwealth Conference, you will be called upon to strengthen the bonds between our country and the new British African states. You have moreover taken great steps forward in the realm of assistance to African and Asiatic countries in the Commonwealth and you have seen to it that Canada should play a most important role in this humanitarian activity.

Might we be allowed to express the earnest wish that Canada should extend this wonderful work of economic and cultural assistance to the young French-speaking African states? Almost one half of Africa uses French as a means of communication and it is also in a great need of help: it would seem to us that the interests of Canada itself would demand that it take all the opportunities offered it and would pay the same attention to the French African states as to those speaking English.

It would appear especially desirable that this assistance be given in the cultural field of action through scholarships which would open the doors of our universities to French-speaking African students in the same way as these universities have, for the past year, accommodated about 100 scholarship students who are benefitting from the Canadian contribution to Commonwealth bursaries.

Vous me permettez maintenant, monsieur le Premier Ministre, de vous entretenir brièvement de quelques-uns de nos problèmes. Montréal, vous le savez sans doute, constitue avec sa région, la plus vaste et la plus importante agglomération industrielle du pays. En 1959, la plus récente année pour laquelle les statistiques sont complètes, la valeur de la production manufacturière de la région métropolitaine de Montréal s'élevait à plus de \$ 4 milliards, ce qui équivalait à la valeur totale de la production dans les deux autres villes les plus importantes du Canada, Toronto et Vancouver.

A l'heure actuelle, en raison même de cette situation économique, Montréal ressent plus que toute autre ville canadienne, les difficultés du chômage. Des mesures efficaces ont été déjà prises par le gouvernement fédéral en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les municipalités. Mais ce n'est qu'un premier pas, et dans leur application immédiate, ces mesures n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait. Je parle en particulier du programme des travaux d'hiver qui, en dépit d'améliorations apportées à la loi qui le régit, demeure encore trop restreint pour apporter un soulagement véritable, en particulier au chômage saisonnier.

A notre avis, des mesures plus radicales et plus vastes s'imposent. Il faudrait par exemple prévoir de concert avec l'entreprise privée, un programme de dépenses capitales à long terme qui tiendrait compte à la fois de nos possibilités d'expansion et de l'augmentation de notre main-d'oeuvre. Mais l'application d'un tel programme risquerait de devenir un fardeau, si nous ne parvenons pas à conserver nos marchés intérieurs et extérieurs. C'est dire, monsieur le Premier Ministre, que les lois fédérales, en particulier celles relatives aux tarifs douaniers, doivent tenir compte des exigences de notre économie et fournir à nos industries la plus grande protection possible. Je pense ici à nos industries du textile et de la confection, les plus importantes dans la région de Montréal au point de vue de la main d'oeuvre, à l'industrie de la chaussure lourdement atteinte de nos jours par la concurrence étrangère.

Montréal, vous le savez aussi, est le centre le plus important au Canada du raffinage du pétrole. Cette industrie locale est la plus considérable à Montréal par la valeur de sa production; elle fournit de l'emploi à des milliers d'ouvriers et contribue dans une large proportion à la prospérité de notre port. Nous soumettons humblement que toute législation fédérale doit tenir compte de l'état de choses existant et sauvegarder les intérêts de nos ouvriers et de nos consommateurs.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez, depuis votre accession à la tête du gouvernement, mérité le respect de tous les Canadiens à cause de votre dévouement passionné au bien public, de l'intégrité rigoureuse que vous avez tenté de faire triompher dans tous les domaines, de l'intérêt que vous avez apporté au rôle international du Canada.

C'est dans cette pensée et avec cet espoir que nous vous remercions vivement de cette visite dont nous souhaitons la répétition, que nous vous offrons aussi, mes collègues et moi-même, nos vœux les plus fervents pour la mission que vous accomplirez prochainement au cours de la conférence du Commonwealth."

Invité à dire quelques mots, le premier ministre du Canada remercie Son Honneur le Maire de l'accueil chaleureux dont il vient d'être l'objet et souligne que l'entente qui règne dans le Cité de Montréal entre les éléments de langues française et anglaise, les deux races pionnières de la métropole, sert d'exemple aux nouveaux venus et les incite à suivre les mêmes traces. Elle est basée, dit-il, "sur le respect mutuel et la coopération, principes qui doivent guider tous les vrais artisans de l'unité nationale."

Right Honourable Sir, I hope you will allow me now to speak to you briefly about a few of our problems. As you well know, Montréal, with its region, constitutes the largest and the most important industrial complex of our country. In 1959, the last year for which we have statistics, the value of manufactured products in the Montréal Metropolitan region, reached more than \$4,000,000,000, which is equivalent to the total value of production in the two other most important cities in Canada, Toronto and Vancouver.

At the present time, because of this economic situation, Montréal is experiencing to a greater degree than any other Canadian city, the difficulties resulting from unemployment. Effective measures have already been taken by the Federal Government in collaboration with the Provincial Governments and the municipalities. But this constitutes only an initial step and, in their immediate application, these measures have not given the anticipated results. I am speaking especially of the program of winter works which, in spite of improvements made in the law governing it, remains still too restricted to bring about a real improvement especially as regards seasonal unemployment.

In our estimation, more radical and wider measures must apply. For example, we would have to prepare, in cooperation with private enterprise, a program of long term capital expenditures which will at the same time take into account the possibilities for expansion and increase in our labour force. But the enforcement of such a program would run the risk of becoming a burden unless we are able to retain our home and foreign markets.

This means, Right Honourable Sir, that federal enactments, especially those concerning customs duties should take into account the requirements of our economy and should provide for our industries the greatest possible protection. I am now thinking of our textile and clothing industries, the most important in the Montréal region from the point of view of labour, of the footwear industry which is now gravely affected by foreign competition.

Montréal, you also know, is the most important center in Canada for petroleum refining. This local industry is the most extensive in Montréal by the value of its output; it provides employment for thousands of workmen and contributes to a great measure to the prosperity of our harbour. We humbly submit that any federal legislation should take into account the present state of affairs and protect the interests of our working men and our consumers.

Right Honourable Sir, you have, since you assumed the leadership of our Government, earned the respect of all Canadians because of your passionate devotedness to the public weal, the strict honesty which you have sought to impose in every realm, because of the interest which you have taken in Canada's international rôle.

It is with this thought in mind and with this hope that we offer you our deep gratitude for this visit which we would like to see repeated, and that we also, my colleagues and myself, bespeak our most heartfelt wishes for the success of the mission which you will soon be called upon to fulfill during the Commonwealth Conference."

Invited to say a few words, the Prime Minister of Canada thanked His Worship the Mayor for the warm welcome extended to him and underlined the harmony which existed in the City of Montréal between the French-speaking and the English-speaking elements, the two pioneer races of the Metropolis, which constitutes an example for newcomers and incites them to follow the same steps. It is based, he said, "on mutual respect and cooperation, principles which must guide all the true artisans of national unity."

Son Honneur le Maire, accompagné du premier ministre du Canada et de sa suite, quittent ensuite la salle des délibérations, aux applaudissements des membres du Conseil.

Le présente séance est alors ajournée.

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature au présent procès-verbal, ce 20^e jour de février 1961,

Jean Brossard
MAIRE.

Gabriel Monn
GREFFIER DE LA CITE.

Jean Brossard
MAIRE.

His Worship the Mayor, accompanied by the Prime Minister of Canada and his group, then left the Council Room, to the cheers of the members of Council.

The present meeting was then adjourned.

I am giving my assent and I am affixing my signature to the present minutes, this 20 of February 1961,

Jean Brossard
MAYOR.

Gabriel Monn
CITY CLERK.

Jean Brossard
MAYOR.

LUNDI, LE 27 MARS 1961.
MONDAY, MARCH 27th 1961.

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL

REGULAR COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vingt-septième jour de mars courant, à sept heures du soir, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the twenty-seventh day of March instant, at seven o'clock P.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 23 mars 1961.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le LUNDI, VINGT-SEPTIÈME jour de MARS courant, à SEPT HEURES du soir, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à la séance régulière dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Le greffier de la Cité.

Gabriel Morin

City Clerk.

City Hall, March 23rd, 1961.

Sir,

You are requested to attend the regular meeting of the Council to be held on MONDAY, the TWENTY-SEVENTH day of MARCH instant, at SEVEN O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

SÉANCE RÉGULIÈRE

DU

Conseil de la

Cité de Montréal

LUNDI, 27 MARS 1961
à 7 heures du soir

REGULAR MEETING

OF THE

Council of the

City of Montréal

MONDAY, MARCH 27th, 1961
at 7 o'clock p.m.

Form CK 1214

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -
Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente. Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

- 2 -
Nomination du maire suppléant. Appointment of the Acting Mayor.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Projet de règlement

Draft by-law

- 3 -
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2155, tel que modifié, de façon à porter à \$26,580,000.00 le montant de l'emprunt autorisé pour dépenses d'expropriations. Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2155, as amended, so as to bring to \$26,580,000.00 the amount of the loan authorized for expropriation expenses.

Virement de crédits

Transfer of credits

- 4 -
A l'effet d'opérer le virement de certains crédits. To effect the transfer of certain credits.

Construction d'égouts

Laying of sewers

- 5 -
A l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Forbin-Janson, du boulevard Bernard à la rue Desmarceau. To vote a credit of \$6,100.00 to lay a sewer in Forbin-Janson Street, from Bernard Boulevard to Desmarceau Street.

- 6 -
A l'effet de voter un crédit de \$18,100.00 pour la construction d'un égout dans la place Elie-Auclair, de l'avenue Louis-Dantin à l'avenue Colbert. To vote a credit of \$18,100.00 to lay a sewer in Elie-Auclair Place, from Louis-Dantin Avenue to Colbert Avenue.

- 7 -
A l'effet de voter un crédit de \$7,400.00 pour la construction d'un égout dans la Place de Chazel, de l'avenue Louis-Dantin en gagnant le nord. To vote a credit of \$7,400.00 to lay a sewer in de Chazel Place, from Louis-Dantin Avenue northward.

- 8 -
A l'effet de voter un crédit de \$390,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Western, de l'avenue Régent à West Broadway (là où requis), et son raccordement à l'égout collecteur dans West Broadway. To vote a credit of \$390,400.00 to lay a sewer in Western Avenue, from Régent Avenue to West Broadway (where required), and its connection to the collector sewer in West Broadway.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 9 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,600.00 pour la construction d'un égout dans la 11e Avenue, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Laurier.

To vote a credit of \$14,600.00 to lay a sewer in 11th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue.

- 10 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Drouard, de la rue Charles Gill en gagnant le nord.

To vote a credit of \$7,000.00 to lay a sewer in Drouard Street, from Charles-Gill Street northward.

- 11 -

A l'effet de voter un crédit de \$15,300.00 pour la construction d'un égout dans la 12ème Avenue, du boulevard Saint-Joseph en gagnant le nord.

To vote a credit of \$15,300.00 to lay a sewer in 12th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard northward.

- 12 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 347-12 et 347-21, de la rue Meilleur en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$24,800.00 to lay a sewer in projected street bearing Nos. 347-12 and 347-21, from Meilleur Street westward.

- 13 -

A l'effet de voter un crédit de \$46,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Louvain, de la rue Dirval à la rue Meilleur.

To vote a credit of \$46,600.00 to lay a sewer in de Louvain Street, from Dirval Street to Meilleur Street.

Construction de trottoirs

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sainte-Claire, de la rue Saint-Donat à l'avenue Mercier.

Laying of sidewalks

To vote a credit of \$3,000.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Sainte-Claire Street, from Saint-Donat Street to Mercier Avenue.

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Montigny, de la rue Saint-Denis à la rue Sanguinet.

To vote a credit of \$6,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Montigny Street, from Saint-Denis Street to Sanguinet Street.

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue James-Morrice, de la rue Victor-Doré à la rue Charles-Gill, et sur le côté sud de la rue Victor-Doré, de la rue James-Morrice en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$11,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of James-Morrice Street, from Victor-Doré Street to Charles-Gill Street, and on the south side of Victor-Doré Street, from James-Morrice Street westward.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 325-206, de la rue projetée portant les nos 325-203 à la rue Charles-Gill.

To vote a credit of \$9,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of the projected street bearing Nos. 325-206, from the projected street bearing Nos. 325-203 to Charles-Gill Street.

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Charles-Gill, de la rue Pasteur à la rue projetée portant les nos 325-206.

To vote a credit of \$2,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Charles-Gill Street, from Pasteur Street to the projected street bearing Nos. 325-206.

- 19 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue McGill College, de la rue Cathcart à la rue Sainte-Catherine.

To vote a credit of \$11,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of McGill College Avenue, from Cathcart Street to Sainte-Catherine Street.

Construction de pavages

- 20 -

A l'effet de voter un crédit de \$33,900.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue de Montigny, de la rue Saint-Denis à la rue Sanguinet.

Laying of pavings

To vote a credit of \$33,900.00 for the reconstruction and widening of the paving of de Montigny Street, from Saint-Denis Street to Sanguinet Street.

- 21 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Laurendeau, entre les rues de Maricourt et Jolicoeur.

To vote a credit of \$4,100.00 to lay a permanent paving on the lane east of Laurendeau Street, between de Maricourt and Jolicoeur Streets.

- 22 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'ouest de l'avenue Lamont, de la rue Allard au boulevard des Trinitaires.

To vote a credit of \$25,200.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Lamont Avenue, from Allard Street to des Trinitaires Boulevard.

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$13,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Monsabré, entre les rues de Marseille et Chauveau.

To vote a credit of \$13,800.00 to lay a permanent paving on the lane east of Monsabré Street, between de Marseille and Chauveau Streets.

- 24 -

A l'effet de voter un crédit de \$35,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue James-Morrice, de la rue Victor-Doré à la rue Charles-Gill.

To vote a credit of \$35,900.00 to lay a permanent paving on James-Morrice Street, from Victor-Doré Street to Charles-Gill Street.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 25 -

A l'effet de voter un crédit de \$29,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 325-206, de la rue projetée portant les nos 325-203 à la rue Charles-Gill.

To vote a credit of \$29,600.00 to lay a permanent paving on the projected street bearing Nos. 326-206, from the projected street bearing Nos. 325-203 to Charles-Gill Street.

- 26 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Charles-Gill, de la rue Pasteur à la rue projetée portant les nos 326-206.

To vote a credit of \$22,600.00 to lay a permanent paving on Charles-Gill Street, from Pasteur Street to the projected street bearing Nos. 325-206.

- 27 -

A l'effet de voter un crédit de \$83,700.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de l'avenue McGill College, de la rue Cathcart à la rue Sainte-Catherine.

To vote a credit of \$83,700.00 for the reconstruction and widening of the paving of McGill College Avenue, from Cathcart Street to Sainte-Catherine Street.

Travaux — boulevard Saint-Joseph

Works — Saint-Joseph Boulevard

- 28 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,057,400.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage du boulevard Saint-Joseph, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Fullum.

To vote a credit of \$1,057,400.00 for the reconstruction and widening of the paving of Saint-Joseph Boulevard, between Henri-Julien Avenue and Fullum Street.

- 29 -

A l'effet de voter un crédit de \$405,500.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage du boulevard Saint-Joseph, de l'avenue Park à l'avenue Henri-Julien.

To vote a credit of \$405,500.00 for the reconstruction and widening of the paving of Saint-Joseph Boulevard, from Park Avenue to Henri-Julien Avenue.

- 30 -

A l'effet de voter un crédit de \$57,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Joseph, de l'avenue Park à l'avenue Henri-Julien.

To vote a credit of \$57,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Joseph Boulevard, from Park Avenue to Henri-Julien Avenue.

Modifications de résolutions

Amendments to resolutions

- 31 -

A l'effet de modifier diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages.

To amend various resolutions of Council voting credits for the construction of sewers, sidewalks and pavings.

- 32 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 9 mars 1960 votant un crédit de \$23,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Baldwin, de la rue Notre-Dame à la rue Tellier.

To amend the resolution of Council dated March 9th, 1960, voting a credit of \$23,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Baldwin Street, from Notre-Dame Street to Tellier Street.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 33 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1959 votant un crédit de \$11,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée nos 188-1644, 45 et 46, de la 43e Avenue à la 44e Avenue.

To amend the resolution of Council dated September 1st, 1959, voting a credit of \$11,900.00 to lay a permanent paving on projected street Nos. 188-1644, 45 and 46, from 43rd Avenue to 44th Avenue.

- 34 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1959 votant un crédit de \$4,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée nos 188-1644, 45 et 46, de la 43e Avenue à la 44e Avenue.

To amend the resolution of Council dated September 1st, 1959, voting a credit of \$4,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street Nos. 188-1644, 45 and 46, from 43rd Avenue to 44th Avenue.

- 35 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 13 juillet 1960 votant un crédit de \$33,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest du boulevard Monk, entre les rues Allard et Springland.

To amend the resolution of Council dated July 13th, 1960 voting a credit of \$33,900.00 to lay a permanent paving on the lane located west of Monk Boulevard, between Allard and Springland Streets.

- 36 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 6 avril 1960 votant un crédit de \$10,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Viau, de l'avenue Ray-Murphy à la rue Sherbrooke.

To amend the resolution of Council dated April 6th, 1960, voting a credit of \$10,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Viau Street, from Ray-Murphy Avenue to Sherbrooke Street.

- 37 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1960 votant un crédit de \$13,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue d'Iberville, entre les rues Jean-Talon et Bon-Air.

To amend the resolution of Council dated June 1st, 1960 voting a credit of \$13,800.00 to lay a permanent paving on the lane east of d'Iberville Street, between Jean-Talon and Bon-Air Streets.

Expropriations

Expropriations

- 38 -

A l'effet de voter un crédit de \$13,702.60 pour l'expropriation de conduits souterrains.

To vote a credit of \$13,702.60 for the expropriation of underground conduits.

- 39 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable, pour fins de rue, d'une partie de l'avenue Grosvenor et de certains terrains situés à l'est de cette avenue et au nord de l'avenue Sunnyside, et de voter un crédit de \$2,728.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession, for street purposes, of part of Grosvenor Avenue and of certain parcels of land east of that Avenue and north of Sunnyside Avenue, and to vote a credit of \$2,728.00 for such purpose.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 40 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle nord-est de l'avenue Christophe-Colomb et de la rue Saint-Grégoire, et de voter un crédit de \$460.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the land required to establish a cut corner at the northeast corner of Christophe-Colomb Avenue and Saint-Grégoire Street, and to vote a credit of \$460.00 for such purpose.

- 41 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to

a) l'élargissement du boulevard Gouin (côté sud), à l'ouest de la rue Saint-Evariste, ainsi que le site d'une servitude.

a) widen Gouin Boulevard (south side) west of Saint-Evariste Street, and for the site of a servitude.

b) l'élargissement du boulevard Gouin (côté sud), entre la rue Lavigne et la rue Dépatie, à l'est de cette dernière.

b) widen Gouin Boulevard (south side) between Lavigne Street and Dépatie Street, east of the latter.

et de voter les crédits exigés à ces fins.

and to vote the credits required for such purposes.

- 42 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de la partie de la rue Charles-Gill, entre la rue Pasteur et le boulevard Persillier, et de voter un crédit de \$233.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the part of Charles-Gill Street, between Pasteur Street and Persillier Boulevard, and to vote a credit of \$233.00 for such purpose.

- 43 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,615.64 pour l'acquisition d'un droit de passage pour une conduite d'aqueduc à travers une partie du lot no 1720-131 du cadastre du quartier Saint-Antoine, sis au sud-est de la rue McGregor et au sud-ouest du chemin de la Côte-des-Neiges.

To vote an additional credit of \$3,615.64 for the acquisition of a right of way for a water main across part of lot No. 1720-131 of the cadastre of Saint-Antoine Ward, southeast of McGregor Street and southwest of Côte-des-Neiges Road.

- 44 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$233,406.68 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture d'une voie raccordant le boulevard de l'Acadie, au nord des voies de la Compagnie des chemins de fer nationaux au boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest du boulevard Persillier.

To vote an additional credit of \$233,406.68 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open a street connecting de l'Acadie Boulevard, north of the Canadian National Railways Company's tracks to Henri-Bourassa Boulevard, west of Persillier Boulevard.

- 45 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,500.00 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sauvé (côté sud), à l'ouest de la rue Berri.

To vote an additional credit of \$1,500.00 for the acquisition of the immovables required to widen Sauvé Street (south side), west of Berri Street.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 46 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,616.14 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement de la rue André-Jobin vers le nord jusqu'au boulevard Henri-Bourassa.

To vote an additional credit of \$1,616.14 for the acquisition and prior possession of the immovables required to extend André-Jobin Street northward to Henri-Bourassa Boulevard.

- 47 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$324.04 pour l'acquisition et la possession préalable de certains terrains requis pour l'aménagement de certains angles des ruelles sises au nord du chemin de la Côte Saint-Antoine, entre les avenues Marcell et Oxford.

To vote an additional credit of \$324.04 for the acquisition and prior possession of certain lots required to lay out certain corners of the lanes located north of Côte Saint-Antoine Road, between Marcell and Oxford Avenues.

- 48 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$5,506.52 pour l'acquisition et la possession préalable de certains immeubles situés entre les rues Olivier et Beauséjour, au sud de la rivière des Prairies, et requis pour l'installation et le maintien de services publics.

To vote an additional credit of \$5,506.52 for the acquisition and prior possession of certain immovables located between Olivier and Beauséjour Streets, south of des Prairies River, and required for the installation and maintenance of public services.

- 49 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$9,730.63 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'aménagement des abords des rues situées au nord du boulevard Métropolitain, entre la rue Saint-Denis et l'avenue Henri-Julien.

To vote an additional credit of \$9,730.63 for the acquisition and prior possession of the immovables required for the arrangement of the approaches of the streets north of Métropolitain Boulevard, between Saint-Denis Street and Henri-Julien Avenue.

- 50 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,573.64 pour l'acquisition, pour fins de ruelles, des immeubles situés au sud de la rue Ontario, entre les avenues d'Orléans et Jeanne-d'Arc.

To vote an additional credit of \$2,573.64 for the acquisition, for lane purposes, of the immovables south of Ontario Street, between d'Orléans and Jeanne-d'Arc Avenues.

- 51 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$9,368.94 pour l'acquisition et la possession préalable d'un terrain situé au nord du boulevard Gouin, à l'ouest de la rue Jasmin, requis pour la construction d'une station de pompage.

To vote an additional credit of \$9,368.94 for the acquisition and prior possession of a lot north of Gouin Boulevard, west of Jasmin Street, required for the construction of a pumping station.

- 52 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,029.54 pour l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour compléter l'étendue du parc homologué le 7 décembre 1959 à l'intersection des boulevards Gouin et Olympia.

To vote an additional credit of \$6,029.54 for the acquisition and prior possession of the immovable required to complete the area of the Park homologated on December 7th, 1959 at the intersection of Gouin and Olympia Boulevards.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 53 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 31 juillet 1958 décrétant l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis, entre autres.

a) pour l'aménagement d'un rond-point à l'intersection des boulevards Métropolitain et de l'Acadie, et votant un crédit de \$1,119,355.67 à cette fin; et

b) 1) pour un meilleur aménagement des abords ouest du boulevard de l'Acadie, entre le boulevard Métropolitain et le C.N.R.;

2) pour un meilleur aménagement des abords ouest de l'avenue projetée sise à l'ouest du boulevard de l'Acadie, entre le boulevard Métropolitain et la rue de Beauharnois, et entre la rue de Louvain et le C.N.R.; et

3) pour un meilleur aménagement des abords est de la rue projetée susdite, entre les rues de Beauharnois et de Louvain, et votant un crédit de \$94,835.00 à ces fins.

To amend the resolution of Council dated July 31st, 1958, ordaining the acquisition and prior possession of the immovables required, among others.

a) for the arrangement of a junction at the intersection of Métropolitain and de l'Acadie Boulevards, and voting a credit of \$1,119,355.67 for such purpose; and

b) 1) for a better arrangement of the west approaches of de l'Acadie Boulevard, between Métropolitain Boulevard and the C.N.R.;

2) for a better arrangement of the west approaches of the projected avenue west of de l'Acadie Boulevard, between Métropolitain Boulevard and de Beauharnois Street, and between de Louvain Street and the C.N.R.; and

3) for a better arrangement of the east approaches of the abovementioned projected street, between de Beauharnois and de Louvain Streets, and voting a credit of \$94,835.00 for such purposes.

- 54 -

A l'effet de décréter la possession préalable des immeubles requis

a) pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Ontario (élargie), entre l'avenue Union et la rue Aylmer; et

b) pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Ontario (élargie), à l'est de la rue City Councillors,

et de modifier en conséquence la résolution du Conseil en date du 21 mars 1960 décrétant la possession simple de ces immeubles.

To ordain the prior possession of the immovables required

a) for a better arrangement of the north approaches of Ontario Street (widened) between Union Avenue and Aylmer Street; and

b) for a better arrangement of the north approaches of Ontario Street (widened), east of City Councillors Street,

and to amend accordingly the resolution of Council dated March 21st, 1960, ordaining the simple possession of such immovables.

- 55 -

A l'effet de décréter la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue Ontario (côté nord), entre l'avenue Union et la rue de Bleury, et de modifier en conséquence la résolution du Conseil en date du 10 mars 1960 décrétant la possession simple de ces immeubles.

To ordain the prior possession of the immovables required to widen Burnside Street (north side), between Union Avenue and Stanley Street, and Ontario Street (north side), between Union Avenue and de Bleury Street, and to amend accordingly the resolution of Council dated March 10th, 1960, ordaining the simple possession of such immovables.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 56 -

A l'effet de décréter la possession préalable des immeubles requis

a) pour le prolongement de la rue Concord vers l'ouest jusqu'à l'avenue Union;

b) pour un meilleur aménagement des abords sud du prolongement de la rue Concord, entre l'avenue Union et la rue Aylmer;

c) pour un meilleur aménagement des abords sud du prolongement de la rue Concord, entre les rues Aylmer et City Councillors; et

d) pour un meilleur aménagement des abords sud du prolongement de la rue Concord, à l'est de la rue City Councillors,

et de modifier en conséquence la résolution du Conseil en date du 21 mars 1960 décrétant la possession simple de ces immeubles.

To ordain the prior possession of the immovables required

a) to extend Concord Street westward to Union Avenue;

b) for a better arrangement of the south approaches of the extension of Concord Street, between Union Avenue and Aylmer Street;

c) for a better arrangement of the south approaches of the extension of Concord Street, between Aylmer and City Councillors Streets; and

d) for a better arrangement of the south approaches of the extension of Concord Street, east of City Councillors Street.

and to amend accordingly the resolution of Council dated March 21st, 1960, ordaining the simple possession of such immovables.

- 57 -

A l'effet de décréter la possession préalable des immeubles requis.

a) pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (élargie), entre les rues Stanley et Peel;

b) pour l'ouverture d'une ruelle à l'est de la rue Stanley, au nord de la rue Burnside (élargie);

c) pour un meilleur aménagement des abords sud de la rue Burnside (élargie), à l'est de la rue Stanley;

d) pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (élargie), à l'ouest de la rue Metcalfe;

e) pour l'ouverture d'une ruelle à l'ouest de la rue Metcalfe, au nord de la rue Burnside (élargie);

f) pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (élargie), à l'ouest de la rue Victoria; et

g) pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (élargie), entre la rue University et l'avenue Union.

et de modifier en conséquence la résolution du Conseil en date du 21 mars 1960 décrétant la possession simple de ces immeubles.

To ordain the prior possession of the immovables required

a) for a better arrangement of the north approaches of Burnside Street (widened), between Stanley and Peel Streets;

b) for the opening of a lane east of Stanley Street, north of Burnside Street (widened);

c) for a better arrangement of the south approaches of Burnside Street (widened), east of Stanley Street;

d) for a better arrangement of the north approaches of Burnside Street (widened), west of Metcalfe Street;

e) for the opening of a lane west of Metcalfe Street, north of Burnside Street (widened);

f) for a better arrangement of the north approaches of Burnside Street (widened), west of Victoria Street; and

g) for a better arrangement of the north approaches of Burnside Street (widened), between University Street and Union Avenue.

and to amend accordingly the resolution of Council dated March 21st, 1960 ordaining the simple possession of such immovables.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 58 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 7 décembre 1959 décrétant l'acquisition des immeubles requis

- 1) pour un meilleur aménagement des abords du boulevard Crémazie (élargi), entre les rues Jeanne-Mance et Tolhurst; et
- 2) pour fins de ruelle, de certains immeubles situés au nord de ceux ci-dessus mentionnés.

To amend the resolution of Council dated December 7th, 1959, ordaining the acquisition of the immovables required

- 1) for a better arrangement of the approaches of Crémazie Boulevard (widened), between Jeanne-Mance and Tolhurst Streets; and
- 2) for lane purposes, of certain immovables located north of the abovementioned.

- 59 -

A l'effet

- a) d'abroger la résolution du Conseil en date du 27 mars 1958 décrétant l'acquisition des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords du boulevard Crémazie, entre les rues Clark et Saint-Urbain, ainsi que des terrains situés au nord de ceux ci-haut mentionnés, requis pour fins de ruelles;

b) de donner aux avocats de la Cité instruction de se désister de toutes procédures intentées à ce sujet jusqu'à ce jour; et

c) d'imputer sur le crédit pour dépenses contingentes — dépenses imprévues d'administration, les frais encourus en vertu de cette résolution.

To

- a) repeal the resolution of Council dated March 27th, 1958, ordaining the acquisition of the immovables required for a better arrangement of the approaches of Crémazie Boulevard between Clark and Saint-Urbain Streets, and of the parcels of land north of the abovementioned, required for lane purposes;

b) instruct the City attorneys to waive all procedures taken to date in this respect; and

c) charge to the credit for contingent expenses — unforeseen administrative expenses, the costs incurred under this resolution.

- 60 -

A l'effet

- a) d'abroger la résolution du Conseil en date du 5 septembre 1956 décrétant l'acquisition des immeubles requis pour le raccordement du chemin Queen Mary à l'avenue Guyard, à l'est de l'avenue Decelles, et votant le crédit nécessaire à cette fin; et

b) de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'effacement des lignes homologuées le 5 octobre 1943 sur le côté sud de l'avenue Guyard, à l'est de l'avenue Decelles.

To

- a) repeal the resolution of Council dated September 5th, 1956 ordaining the acquisition of the immovables required to connect Queen Mary Road to Guyard Avenue, east of Decelles Avenue, and voting the credit required for such purpose; and

b) instruct the City Attorneys to take the procedure required to erase the lines homologated on October 5th, 1943 on the south side of Guyard Avenue, east of Decelles Avenue.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 61 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date des 15 et 19 septembre 1960 décrétant l'acquisition des immeubles requis

- a) pour un meilleur aménagement des abords de la rue Drummond, côté ouest, et votant un crédit de \$56,940.00 à cette fin; et

b) pour les fins d'une ruelle de 25 pieds de largeur nécessitée par cet aménagement, et votant un crédit de \$25,000.00 à cette fin.

To repeal the resolution of Council dated September 15th and 19th, 1960 ordaining the acquisition of the immovables required

- a) for a better arrangement of the approaches of Drummond Street, west side, and voting a credit of \$56,940.00 for such purpose; and

b) for the purposes of a 25-foot wide lane required for this arrangement, and voting a credit of \$25,000.00 for such purpose.

Expropriation — boulevard Rosemont

Expropriation — Rosemont Boulevard

- 62 -

A l'effet

- a) d'abroger la résolution du Conseil en date du 5 décembre 1956 décrétant l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, entre l'avenue Papineau et le boulevard Pie IX, et votant un crédit de \$607,700.00 à cette fin;

b) de donner aux avocats de la Cité instruction de se désister de toutes procédures intentées à ce sujet jusqu'à ce jour; et

c) d'imputer sur le crédit pour dépenses contingentes — dépenses imprévues d'administration, les frais encourus en vertu de cette résolution.

To

- a) repeal the resolution of Council dated December 5th, 1956 ordaining the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Rosemont Boulevard, between Papineau Avenue and Pie IX Boulevard, and voting a credit of \$607,700.00 for such purpose;

b) instruct the City Attorneys to waive all procedures taken to date in this respect; and

c) charge to the credit for contingent expenses — unforeseen administrative expenses, the costs incurred under this resolution.

- 63 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, de l'avenue Papineau au boulevard Pie IX, ainsi que pour l'établissement de pans coupés à diverses intersections de ce boulevard, et de voter un crédit de \$141,738.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Rosemont Boulevard, from Papineau Avenue to Pie IX Boulevard, and for the establishment of cut corners at various intersections of that Boulevard, and to vote a credit of \$141,738.00 for such purpose.

Autres travaux

Other works

- 64 -

A l'effet de voter un crédit de \$97,572.05 pour la construction de conduits souterrains.

To vote a credit of \$97,572.05 for the construction of underground conduits.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 65 -

A l'effet de voter un crédit de \$65,000.00 pour les études préliminaires, la préparation des plans, les forages requis ainsi que pour les travaux corrélatifs et autres dépenses incidentes en vue de l'étagement des voies aux approches est et ouest du tunnel Wellington, sous le canal Lachine.

To vote a credit of \$65,000.00 for the preliminary studies, the preparation of plans, the borings required and for the correlative works and other incidental expenses for the grade separation of the streets at the east and west approaches of the Wellington Tunnel, under Lachine Canal.

- 66 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour l'exécution en régie de travaux de réparation au viaduc sous les voies de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'extrémité sud de la rue Beaudry, au sud de la rue Notre-Dame.

To vote a credit of \$12,000.00 to carry out by day labour repair works to the viaduct under the tracks of the Canadian Pacific Railway Company, at the south extremity of Beaudry Street, south of Notre-Dame Street.

- 67 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, A. Préville et Fils, Inc., le contrat pour la construction, dans la cour Dickson, d'une remise-abri pour la division de l'entretien du service des parcs, au prix total approximatif de \$38,995.00, et d'autoriser une dépense de \$48,000.00 à cette fin.

To award to the lowest tenderer, A. Préville & Fils, Inc., the contract for the construction, in Dickson Yard, of a shelter shed for the maintenance Division of the Parks Department, at the total approximate price of \$38,995.00, and to authorize an expense of \$48,000.00 for such purpose.

- 68 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$40,000.00 pour la construction en régie d'un troisième étage au-dessus de l'ancienne gare Viger.

To vote an additional credit of \$40,000.00 for the construction by day labour of a third storey over former Viger Station.

- 69 -

A l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour les études hydrauliques préliminaires, la préparation des plans et des cahiers des charges, y compris les forages et sondages et les autres travaux corrélatifs en vue de l'agrandissement de l'usine de pompage d'égouts de la rue Lavigne.

To vote a credit of \$40,000.00 for the preliminary hydraulic studies, the preparation of the plans and specifications, including the borings and soundings and the other correlative works, to enlarge the sewer pumping plant of Lavigne Street.

- 70 -

A l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour les études préliminaires, la préparation des plans et des cahiers des charges, y compris les forages et sondages et les autres travaux préliminaires en vue de la rénovation d'une partie de l'usine de filtration.

To vote a credit of \$40,000.00 for the preliminary studies, the preparation of the plans and specifications, including the borings and soundings and the other preliminary works, for the renovation of part of the filtration plant.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 71 -

A l'effet de voter un crédit de \$100,000.00 pour la préparation des plans et pour l'exécution, en régie ou par contrat, des forages, des sondages et des travaux préliminaires en vue de la construction d'un incinérateur à la cour des Carrières, et du remplacement de l'incinérateur St. Patrick.

To vote a credit of \$100,000.00 for the preparation of the plans and the carrying out, by day labour or by contract, of the borings, the soundings and the preliminary works for the construction of an incinerator in des Carrières Yard, and for the replacement of the St. Patrick incinerator.

- 72 -

A l'effet de voter un crédit de \$126,000.00 pour l'achat et l'installation, en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, de systèmes de communications pour les services municipaux, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance et d'inspection, les travaux corrélatifs, ainsi que pour les autres dépenses incidentes et imprévues.

To vote a credit of \$126,000.00 for the purchase and installation, in whole or in part, by day labour or by contract, of communication systems for municipal departments, including the costs of engineering, supervision and inspection, the correlative works and for the other incidental and unforeseen expenses.

- 73 -

A l'effet de voter un crédit de \$50,000.00 pour l'exécution en régie de divers travaux de réparations au marché Atwater.

To vote a credit of \$50,000.00 to carry out by day labour various repair works at Atwater Market.

- 74 -

A l'effet de voter un crédit de \$100,000.00 pour des études préliminaires en vue de la construction d'une usine d'épuration des eaux d'égouts déversées dans la rivière des Prairies.

To vote a credit of \$100,000.00 for the preliminary studies for the construction of a disposal plant for the sewer waters discharged into des Prairies River.

- 75 -

A l'effet de voter un crédit de \$30,000.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour le réaménagement complet des salles de casiers de quelque 47 casernes de pompiers.

To vote a credit of \$30,000.00 to carry out by day labour the works required for the complete rearrangement of the locker-rooms of some 47 Fire Stations.

Fermeture de ruelles et échange de terrains

Closing of lanes and exchange of lots

- 76 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer la ruelle portant le numéro de lot 199-593 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation et partie de la ruelle portant le numéro de lot 199-604 du même cadastre, sises au sud de la rue de Bellechasse, entre les 20^e et 21^e Avenues, dans le quartier Rosemont.

Submitting a draft by-law to close the lane bearing lot No. 199-593 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation and part of the lane bearing No. 199-604 of the same cadastre, located south of de Bellechasse Street, between 20th and 21st Avenues, in Rosemont Ward.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 65 -

A l'effet de voter un crédit de \$65,000.00 pour les études préliminaires, la préparation des plans, les forages requis ainsi que pour les travaux corrélatifs et autres dépenses incidentes en vue de l'étagement des voies aux approches est et ouest du tunnel Wellington, sous le canal Lachine.

To vote a credit of \$65,000.00 for the preliminary studies, the preparation of plans, the borings required and for the correlative works and other incidental expenses for the grade separation of the streets at the east and west approaches of the Wellington Tunnel, under Lachine Canal.

- 66 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour l'exécution en régie de travaux de réparation au viaduc sous les voies de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'extrémité sud de la rue Beaudry, au sud de la rue Notre-Dame.

To vote a credit of \$12,000.00 to carry out by day labour repair works to the viaduct under the tracks of the Canadian Pacific Railway Company, at the south extremity of Beaudry Street, south of Notre-Dame Street.

- 67 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, A. Préville et Fils, Inc., le contrat pour la construction, dans la cour Dickson, d'une remise-abri pour la division de l'entretien du service des parcs, au prix total approximatif de \$38,995.00, et d'autoriser une dépense de \$48,000.00 à cette fin.

To award to the lowest tenderer, A. Préville & Fils, Inc., the contract for the construction, in Dickson Yard, of a shelter shed for the maintenance Division of the Parks Department, at the total approximate price of \$38,995.00, and to authorize an expense of \$48,000.00 for such purpose.

- 68 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$40,000.00 pour la construction en régie d'un troisième étage au-dessus de l'ancienne gare Viger.

To vote an additional credit of \$40,000.00 for the construction by day labour of a third storey over former Viger Station.

- 69 -

A l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour les études hydrauliques préliminaires, la préparation des plans et des cahiers des charges, y compris les forages et sondages et les autres travaux corrélatifs en vue de l'agrandissement de l'usine de pompage d'égouts de la rue Lavigne.

To vote a credit of \$40,000.00 for the preliminary hydraulic studies, the preparation of the plans and specifications, including the borings and soundings and the other correlative works, to enlarge the sewer pumping plant of Lavigne Street.

- 70 -

A l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour les études préliminaires, la préparation des plans et des cahiers des charges, y compris les forages et sondages et les autres travaux préliminaires en vue de la rénovation d'une partie de l'usine de filtration.

To vote a credit of \$40,000.00 for the preliminary studies, the preparation of the plans and specifications, including the borings and soundings and the other preliminary works, for the renovation of part of the filtration plant.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 71 -

A l'effet de voter un crédit de \$100,000.00 pour la préparation des plans et pour l'exécution, en régie ou par contrat, des forages, des sondages et des travaux préliminaires en vue de la construction d'un incinérateur à la cour des Carrières, et du remplacement de l'incinérateur St. Patrick.

To vote a credit of \$100,000.00 for the preparation of the plans and the carrying out, by day labour or by contract, of the borings, the soundings and the preliminary works for the construction of an incinerator in des Carrières Yard, and for the replacement of the St. Patrick incinerator.

- 72 -

A l'effet de voter un crédit de \$126,000.00 pour l'achat et l'installation, en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, de systèmes de communications pour les services municipaux, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance et d'inspection, les travaux corrélatifs, ainsi que pour les autres dépenses incidentes et imprévues.

To vote a credit of \$126,000.00 for the purchase and installation, in whole or in part, by day labour or by contract, of communication systems for municipal departments, including the costs of engineering, supervision and inspection, the correlative works and for the other incidental and unforeseen expenses.

- 73 -

A l'effet de voter un crédit de \$50,000.00 pour l'exécution en régie de divers travaux de réparations au marché Atwater.

To vote a credit of \$50,000.00 to carry out by day labour various repair works at Atwater Market.

- 74 -

A l'effet de voter un crédit de \$100,000.00 pour des études préliminaires en vue de la construction d'une usine d'épuration des eaux d'égouts déversées dans la rivière des Prairies.

To vote a credit of \$100,000.00 for the preliminary studies for the construction of a disposal plant for the sewer waters discharged into des Prairies River.

- 75 -

A l'effet de voter un crédit de \$30,000.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour le réaménagement complet des salles de casiers de quelque 47 casernes de pompiers.

To vote a credit of \$30,000.00 to carry out by day labour the works required for the complete rearrangement of the locker-rooms of some 47 Fire Stations.

Fermeture de ruelles et échange de terrains

Closing of lanes and exchange of lots

- 76 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer la ruelle portant le numéro de lot 199-593 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation et partie de la ruelle portant le numéro de lot 199-604 du même cadastre, sises au sud de la rue de Bellechasse, entre les 20e et 21e Avenues, dans le quartier Rosemont.

Submitting a draft by-law to close the lane bearing lot No. 199-593 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation and part of the lane bearing, No. 199-604 of the same cadastre, located south of de Bellechasse Street, between 20th and 21st Avenues, in Rosemont Ward.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 77 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et Bellechasse Hospital Corporation de certains terrains situés au sud de la rue de Bellechasse, entre les 20e et 21e Avenues.

To approve a draft deed of exchange between the City and Bellechasse Hospital Corporation of certain lots located south of de Bellechasse Street, between 20th and 21st Avenues.

- 78 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer les ruelles portant les numéros P.636-412 et P.637-683 situées entre l'avenue Outremont et la ruelle P.637-698, toutes du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, situées entre l'avenue d'Outremont et l'avenue Champagnieur.

Submitting of draft by-law to close the lanes bearing Nos. P.636-412 and P.637-698, located between Outremont Avenue and lane P.637-698, all of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, located between d'Outremont and Champagnieur.

- 79 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et The Parish of St. Francis of Assisi de certains terrains situés au nord de la rue Saint-Roch, entre l'avenue Champagnieur et l'avenue d'Outremont.

To approve a draft deed of exchange between the City and the Parish of St. Francis of Assisi of certain lots north of Saint-Roch Street, between Champagnieur Avenue and Outremont Avenue.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 80 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel M. Adrien St-Jacques rétrocède à la Cité, moyennant la somme de \$55.44, une partie du lot no 270-509 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

To approve a draft deed whereby Mr. Adrien St-Jacques retrocedes to the City, for the sum of \$55.44, part of lot No. 270-509 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

- 81 -

A l'effet d'approuver deux projets de contrats entre la Cité et la Corporation de Gaz Naturel du Québec relativement à la fourniture de gaz, pour une période de cinq ans, au centre récréatif situé dans le parc Père Marquette et au Centre Saint-Charles.

To approve two draft contracts between the City and the Québec Natural Gas Corporation concerning the supply of gas for a period of five years, at the recreational center located in Père Marquette Park and at Saint-Charles Center.

- 82 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à Sa Majesté la Reine aux droits de la Province de Québec, au prix de \$48,477.50, d'un terrain situé au sud de l'avenue Emile-Journault et à l'ouest de l'avenue Christophe-Colomb.

To approve a draft deed of sale to Her Majesty the Queen in the rights of the Province of Québec, at the price of \$48,477.50, of a parcel of land located south of Emile-Journault Avenue and west of Christophe-Colomb Avenue.

- 83 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et MM. Florian Vinet et Armand Houle de certaines ruelles sises à l'est de l'avenue de Montmagny et au sud de la rue Jacques-Hertel.

To approve a draft deed of exchange between the City and Messrs. Florian Vinet and Armand Houle of certain lanes east of de Montmagny Avenue and south of Jacques-Hertel Street.

- 84 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Canadian National Realities Limited et au prix de \$100.00, d'une lisière de terrain requise pour l'élargissement du boulevard Gouin, entre le boulevard O'Brien et les limites ouest de la Cité.

To approve a draft deed of acquisition from Canadian National Realities Limited at the price of \$100.00 of a strip of land required to widen Gouin Boulevard, between O'Brien Boulevard and the west limits of the City.

Habitations Jeanne-Mance

Jeanne-Mance Housing

- 85 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de cession d'une partie des terrains requis pour l'exécution du projet des Habitations Jean-Mance.

To approve a draft deed of cession of part of the land required to carry out the Jeanne-Mance Housing Project.

- 86 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer certaines parties de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, dans le secteur concerné par le projet d'élimination de taudis et de construction d'habitations salubres visé par la Loi 5-6 Elizabeth II, chapitre 23.

Submitting a draft by-law to close certain parts of Hotel-de-Ville Avenue, in the sector concerned by the project of slum clearance and sanitary housing referred to in the Act 5-6 Elizabeth II, chapter 23.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

Projets d'habitation

Housing projects

- 87 -

A l'effet d'obtenir du Gouvernement de la Province de Québec l'autorisation pour la Cité de Montréal de négocier et de signer une entente préalable avec le Gouvernement fédéral prévoyant le partage du coût des travaux préliminaires et enquêtes relatives aux projets d'habitations à entreprendre aux termes de l'article 36 de la Loi Nationale sur l'Habitation.

To obtain from the Government of the Province of Québec authorization for the City of Montréal to negotiate and sign a prior agreement with the Federal Government providing for the sharing of the cost of the preliminary works and investigations relating to the housing projects to be undertaken under the terms of Article 36 of the National Housing Act.

- 88 -

A l'effet d'obtenir du Gouvernement de la Province de Québec l'autorisation pour la Cité de Montréal de négocier et de signer une entente avec le Gouvernement fédéral aux termes de l'article 36 de la Loi Nationale sur l'Habitation prévoyant la construction d'un projet d'habitations à loyers modiques sur une partie des terrains appartenant à la Cité et situés dans le Domaine Saint-Sulpice.

To obtain from the Government of the Province of Québec authorization for the City of Montréal to negotiate and sign an agreement with the Federal Government under the terms of Article 36 of the National Housing Act providing for the construction of a low-rental housing project on part of the land belonging to the City and located in Saint-Sulpice domain.

- 89 -

A l'effet d'obtenir du Gouvernement de la Province de Québec l'autorisation pour la Cité de Montréal de négocier et de signer une entente avec le Gouvernement fédéral aux termes de l'article 36 de la Loi Nationale sur l'Habitation prévoyant le financement du coût de construction d'un projet d'habitations à loyers modiques sur les terrains appartenant à la Cité le long du boulevard des Trinitaires.

To obtain from the Government of the Province of Québec authorization for the City of Montréal to negotiate and sign an agreement with the Federal Government under the terms of Article 36 of the National Housing Act providing for the financing of the cost of construction of a low-rental housing project on the land belonging to the City along des Trinitaires Boulevard.

Permis de clubs

Club permits

- 90 -

A l'effet d'annuler l'autorisation accordée, en vertu d'une résolution du Conseil en date du 24 juillet 1931, de constituer en corporation l'association dite "Club Social Duvernay", et de prier le procureur général de la Province de Québec de requérir d'un juge de la Cour supérieure du district de Montréal d'annuler les lettres patentes de ce club.

To annul the authorization granted, in virtue of a resolution of Council dated July 24th, 1931, to incorporate the association called "Club Social Duvernay", and to request the Attorney General of the Province of Québec to ask a judge of the Superior Court of the District of Montréal to repeal the letters patent of that Club.

- 91 -

A l'effet d'annuler l'autorisation accordée, en vertu d'une résolution du Conseil en date du 8 juin 1938, de constituer en corporation l'association dite "Crown Social Club Inc.", et de prier le procureur général de la Province de Québec de requérir d'un juge de la Cour supérieure du district de Montréal d'annuler les lettres patentes de ce club.

To annul the authorization granted, in virtue of a resolution of Council dated June 8th, 1938, to incorporate the association called "Crown Social Club Inc.", and to ask the Attorney General of the Province of Québec to ask a judge of the Superior Court of the District of Montréal to repeal the letters patent of that Club.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 92 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1862 concernant les taxes spéciales ou personnelles imposées sous forme de permis ou licences, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1862 concerning special or personal taxes levied as permits or licenses, as amended.

- 93 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de déterminer le taux uniforme suivant lequel les égouts, dont la construction sera décidée durant l'exercice 1961-62, seront mis à la charge des propriétaires.

Submitting a draft by-law to determine the uniform rate at which sewers, the construction of which will be decided during the fiscal year 1961-62, will be charged to the proprietors.

- 94 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de fermer partie de la rue du Plateau, sise à l'est de la rue Jeanne-Mance.

Submitting a draft by-law to close part of du Plateau Street, located east of Jeanne-Mance Street.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 95 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1683 décrétant la création d'un service du bien-être social.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1683 ordaining the establishment of a Department of Social Welfare.

- 96 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 684 créant le service des travaux publics et définissant les attributions et les devoirs du directeur de ce service, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 684 to establish the Public Works Department and to define the attributions and duties of the Director of such Department, as amended.

- 97 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2093 créant le service de la voie publique.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2093 to create the Roads Department.

- 98 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 695 au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended.

- 99 -

Soumettant un projet de règlement concernant la Commission du Service Civil, et abrogeant les règlements nos 1756 et 2409.

Submitting a draft by-law concerning the Civil Service Commission and repealing by-laws Nos. 1756 and 2409.

- 100 -

Soumettant un projet de règlement créant le service du personnel.

Submitting a draft by-law to establish a Personnel Department.

*Nominations**Appointments*

- 101 -

Recommandant la nomination de Me Bernard Hogue comme directeur du service des parcs.

Recommending the appointment of Mr. Bernard Hogue as Director of the Parks Department.

- 102 -

Recommandant la nomination de Me Herman Primeau, c.r., comme directeur du service du personnel.

Recommending the appointment of Mr. Hermann Primeau, Q.C., as Director of the Personnel Department.

*Domaine public**Public domain*

- 103 -

A l'effet de verser dans le domaine public, pour fins de rue, certains terrains situés à l'angle nord-ouest des rues Sherbrooke et du Parc LaFontaine.

To enter into the public domain, for street purposes, certain lots at the northwest corner of Sherbrooke and Park LaFontaine Streets.

LUNDI, LE 27 MARS 1961
MONDAY, MARCH 27th 1961

- 104 -

A l'effet de verser dans le domaine public, pour fins d'un parc et terrain de jeux, les terrains appartenant à la Cité et situés dans le quadrilatère borné par les rues Ontario, Beauclerk, LaFontaine et Hayes.

To enter into the public domain, for the purposes of a park and playground, the lots belonging to the City and located in the quadrilateral bounded by Ontario, Beauclerk, LaFontaine and Hayes Streets.

- 105 -

A l'effet de verser dans le domaine public, en vue de l'aménagement d'un pan coupé à l'angle sud-ouest des rues de Normanville et Jarry, une partie des lots 487 et 487-2 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

To transfer into the public domain, to lay out a cut corner at the southwest corner of de Normanville and Jarry Streets, a part of lots 487 and 487-2 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

- 106 -

A l'effet de verser dans le domaine public, pour fins de rue, certains terrains appartenant à la Cité et situés entre les rues Guertin et Filion, au sud du boulevard Gouin.

To transfer into the public domain, for street purposes, certain parcels of land belonging to the City and located between Guertin and Filion Streets, south of Gouin Boulevard.

*Commission de Transport**Transportation Commission*

- 107 -

Transmettant au Conseil

Transmitting to Council

a) le rapport de la Commission de Transport de Montréal pour l'exercice terminé le 30 novembre 1960; et

a) the report of the Montreal Transportation Commission for the fiscal year ended November 30th, 1960; and

b) le rapport des vérificateurs sur les affaires de ladite Commission pour le même exercice.

b) the report of the Auditors on the affairs of the said Commission for the same fiscal year.

- 108 -

Avis de motions.

Notices of motions.

tenue LUNDI 27 mars 1961
à 7 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, J.-N. Drapeau, Lépine, E.-T. Asselin, Lessard, Crompt, Savignac, Labelle, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Mondor, Collette, Snyder, LaRoche, Desjardins, Roy, Bourque, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Bourret, L. Asselin, Sabourin, Pender, Tremblay, Donnelly, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, LaRue, Cohen, Couture, Marchand, Alie, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Les conseillers O'Flaherty, Hanley, Loiselle, Cagliardi, Kliger, Montpetit, Cummings, Guillet, Landes, Robert, Martellani, Charness, Laliberté, Durivage, Forest et Brisebois ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de la séance précédente étant lu,

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit ratifié le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 16 février 1961.

2.- L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant,

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que le conseiller Adrien Angers soit nommé maire suppléant pour une période de trois mois.

3.- L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119276-2 voir page 42 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2601 voir page 400 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 11 AVR 1961

Held on MONDAY, MARCH 27th
1961 at 7:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors O'Flaherty,.....
..... and Brisebois were also present at various stages of the present meeting.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day concerning the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting being read,

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that the minutes of the Council meeting held on February 16th 1961 be considered as read and be ratified.

2.- Article 2 of the order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor,

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that Councillor Adrien Angers be appointed Acting Mayor for a period of three months.

3.- Article 3 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

4.- Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que l'étude de l'article 4 de l'ordre du jour soit différée.

5.- Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ce Conseil procède à l'étude en bloc des articles 5 à 27 inclusivement de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

Le Conseil procède en conséquence à l'étude des rapports suivants du Comité exécutif constituant les articles 5 à 27 inclusivement de l'ordre du jour: etc.....

(Pour rapports E-235 voir pages 44 à 55 volume 55 des rapports)

Après délibération, il est Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder,

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

6.- L'article 28 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PG-4911 voir page 55 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier, Appuyé par les conseillers Brock, LaRue, Massé, Cohen, Durivage, Marchand, Forest, Niding et Roy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, il est

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par le conseiller Snyder,

RESOLU:- que ce Conseil procède à l'étude en bloc des articles 28, 29 et 30 de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

Le Conseil procède en conséquence à l'étude desdits articles et, après délibération, la motion à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 28 de l'ordre du jour étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Hamelin, O'Flaherty, Hanley, J.-N. Drapeau, Lépine, Lessard, Crompt, Kliger, Labelle, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Collette, Snyder, Desjardins, Roy, Bourque, Landes, Sauvageau, F. Drapeau, Robert, Bourret, L. Asselin, Martellani, Pender, Donnelly, Charness, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, LaRue, Cohen, Couture, Laliberté, Durivage, Marchand, Forest, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon. (50)

CONTRE: Les conseillers Rochon, Loïselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, Savignac, Mondor, Cummings et Tremblay. (8)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

7.- L'article 29 de l'ordre du jour étant alors lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-4909 voir page 56 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Brock, LaRue, Massé et Cohen, il est

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

4.- On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that study of article 4 of the order of the day be deferred.

5.- On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that this Council proceed with the study as a whole of articles 5 to 27 inclusively of the order of the day.

Council proceeded accordingly with the study of the following reports from the Executive Committee constituting articles 5 to 27 inclusively of the order of the day:

After deliberation, it was

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder,

RESOLVED:- that said reports be adopted.

6.- Article 28 of the order of the day being to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Brock, LaRue, Massé, Cohen, Durivage, Marchand, Forest, Niding, and Roy,

That said report be adopted.

And, a debate arising, it was

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder,

RESOLVED:- that this Council proceed with the study as a whole of articles 28, 29 and 30 of the order of the day.

Council proceeded accordingly with the study of said articles and, after deliberation, the motion to adopt the report from the Executive Committee constituting article 28 of the order of the day being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Hamelin,.....(50)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Rochon,.....(8)

(for names, see opposite page)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

7.- Article 29 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Brock, LaRue, Massé, and Cohen, it was

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté, avec le même partage de voix que celui enregistré sur l'article 28 de l'ordre du jour, soit 50 voix favorables et 8 à l'encontre.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Les conseillers Savignac et Rochon dissidents)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue pendant 15 minutes, soit jusqu'à 9 heures 15 du soir, ce jour.

Et, advenant 9 heures 15 du soir, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue sa séance.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

8.- L'article 30 de l'ordre du jour étant ensuite lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-491 voir page 56 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Brock, LaRue, Massé et Cohen, il est

9.- L'article 31 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120862 voir page 57 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Landes et F. Drapeau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

10.- L'article 32 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-4914 voir page 68 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau, Caplette et Hamelin, il est

11.- L'article 33 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-4915 voir page 68 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

RESOLVED:- that said report be adopted, with the same division of votes as registered on article 28 of the order of the day, that is 50 votes in favor and 8 against.

8.- Article 30 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Brock, LaRue, Massé,
and Cohen, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillors Savignac and Rochon dissenting)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended for 15 minutes, that is until 9:15 o'clock P.M., this day.

And, at 9:15 o'clock P.M., this day, His Worship the Mayor having resumed the Chair and the same Councillors being present, Council resumed its meeting.

9.- Article 31 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Landes and F. Drapeau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

10.- Article 32 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Sauvageau, Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

11.- Article 33 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

12.- L'article 34 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-4913 voir page 68 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

que ledit rapport soit adopté.

13.- L'article 35 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-4935 voir page 69 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard, Martellani, Lépine, Mondor et Sabourin, il est

que ledit rapport soit adopté.

14.- L'article 36 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-4936 voir page 69 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau, Caplette et Hamelin, il est

que ledit rapport soit adopté.

15.- L'article 37 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-4937 voir page 69 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

que ledit rapport soit adopté.

16.- L'article 38 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120877 voir page 70 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Landes, F. Drapeau et Massé, il est

que ledit rapport soit adopté.

17.- L'article 39 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120912 voir page 70 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Charness, Gagné, Kliger, Lynch-Staunton et McKenna,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

en conséquence.

12.- Article 34 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- Article 35 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine, Mondor and Sabourin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

14.- Article 36 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

15.- Article 37 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

16.- Article 38 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Landes, F. Drapeau and
Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- Article 39 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton and McKenna,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

18.- L'article 40 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120918 voir page 71 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Durivage, Marchand, Forest,
Niding et Roy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

19.- L'article 41 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120983 voir page 71 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin
et Gagnon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

20.- L'article 42 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120982 voir page 72 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin
et Gagnon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

21.- L'article 43 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116006-voir page 72 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

22.- L'article 44 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117651-voir page 73 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin
et Gagnon,

Que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

18.- Article 40 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Durivage, Marchand,
Forest, Niding and Roy,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

19.- Article 41 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin and Gagnon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

20.- Article 42 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin and Gagnon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

21.- Article 43 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné,
Kliger, Lynch-Staunton, McKenna and Snyder,
it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

22.- Article 44 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin and Gagnon,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

23.- L'article 45 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120884 voir page 73 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin
et Gagnon, il est

24.- L'article 46 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 118284 voir page 73 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin
et Gagnon, il est

25.- L'article 47 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117355 voir page 74 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Pender, Tremblay, E.-T.
Asselin, Cummings et Donnelly, il est

26.- L'article 48 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 118899 voir page 74 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin
et Gagnon, il est

27.- L'article 49 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119224 voir page 74 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin
et Gagnon, il est

28.- L'article 50 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120947 voir page 75 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Landes, Sauvageau,
Caplette et Hamelin, il est

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

23.- Article 45 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin
and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

24.- Article 46 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

25.- Article 47 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Pender, Tremblay,
E.-T. Asselin, Cummings and Donnelly, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

26.- Article 48 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin
and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

27.- Article 49 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin
and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

28.- Article 50 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Landes, Sauvageau,
Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 30 MAR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

29.- L'article 51 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Four rapport 117366-1voir page 75 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

30.- L'article 52 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Four rapport 116335-2voir page 75 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert,
Sigouin et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

31.- L'article 53 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Four rapport 117650-6voir page 76 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi et Laliberté,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

32.- L'article 54 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Four rapport 119278-1voir page 76 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

33.- L'article 55 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Four rapport 119427-1voir page 77 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

29.- Article 51 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

30.- Article 52 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Sigouin and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

31.- Article 53 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle,
LaRoche, Desjardins, Gagliardi and Laliberté,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

32.- Article 54 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

33.- Article 55 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 7 JUIL 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

34.- L'article 56 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119277-2 voir page 78 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

35.- L'article 57 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119279-2 voir page 78 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

36.- L'article 58 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119178-1 voir page 79 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

37.- L'article 59 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117212-1 voir page 79 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

38.- L'article 60 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120925 voir page 80 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

39.- L'article 61 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120025 voir page 80 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

34.- Article 56 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

35.- Article 57 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

36.- Article 58 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

37.- Article 59 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

38.- Article 60 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

39.- Article 61 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

40.- L'article 62 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119426-voir page 81 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi, Laliberté, Bourque,
J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle
et Payette,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

41.- L'article 63 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120914-voir page 81 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi, Laliberté, Bourque,
J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle
et Payette,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

43.- L'article 65 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120773 voir page 82 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Crompt, O'Flaherty,
Collette et Hanley,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

40.- Article 62 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi, Laliberté, Bourque, J.-N.
Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

41.- Article 63 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi, Laliberté, Bourque, J.-N.
Drapeau, Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

42.- Article 64 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

43.- Article 65 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Crompt, O'Flaherty,
Collette and Hanley,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

44.- L'article 66 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120789 voir page 82 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Alie, Brisebois, F. Drapeau,
Bonin et Melançon, il est

45.- L'article 67 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120653 voir page 83 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

46.- L'article 68 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120228 voir page 83 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

47.- L'article 69 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120886 voir page 83 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

48.- L'article 70 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120885 voir page 84 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

49.- L'article 71 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120887 voir page 84 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Gagliardi dissident)

44.- Article 66 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Alie, Brisebois, F. Drapeau,
Bonin and Melançon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

45.- Article 67 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

46.- Article 68 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

47.- Article 69 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

48.- Article 70 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

49.- Article 71 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Gagliardi dissenting)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

50.- L'article 72 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120934 voir page 84 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

51.- L'article 73 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120943 voir page 85 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

52.- L'article 74 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120942 voir page 85 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

53.- L'article 75 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120961 voir page 85 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

54.- L'article 76 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120964-1 voir page 86 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2602 voir page 392 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

50.- Article 72 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

51.- Article 73 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

52.- Article 74 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

53.- Article 75 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

54.- Article 76 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

55.- L'article 77 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120964 voir page 86 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

56.- L'article 78 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120965 voir page 87 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2603 voir page 392 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi et Laliberté, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi et Laliberté, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

57.- L'article 79 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120965 voir page 87 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi, Laliberté et Rochon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

58.- L'article 80 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120803 voir page 88 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

59.- L'article 81 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120950 voir page 88 volume 55 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 AVR 1961

S. M.

55.- Article 77 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

56.- Article 78 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi and Laliberté, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi and Laliberté, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

57.- Article 79 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi, Laliberté and Rochon,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

58.- Article 80 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

59.- Article 81 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Crompt, Loisel, O'Flaherty,
Collette, Hanley, Couture, Labelle,
LaRoche, Desjardins, Gagliardi et Laliberté,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Sauvageau,
Appuyée par le conseiller Robert, il est

RESOLU:- que l'étude dudit rapport soit différée.

60.- L'article 82 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
90000-6280a 89 volume 55 des rapports
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

61.- L'article 83 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Four rapport 120963 voir page 89 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers L. Asselin, Lessard, Mar-
tellani, Lépine, Mondor et Sabourin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

62.- L'article 84 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120981 voir page 90 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

63.- L'article 85 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

~~107600-669~~ 90 volume 55 des rapports
(Pour rapport voir page volume des rapports)

801.6-5/1
(1^{re} série)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

64.- L'article 86 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

~~107600-770~~ 90 volume 55 des rapports
(Pour règlement 2604 voir page 392-393 volume 55 des rapports)

801.9-5/1
(1^{re} série)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Crompt, Loisel, O'Flaherty,
Collette, Hanley, Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi and Laliberté,

That the said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Sauvageau,
Seconded by Councillor Robert, it was

RESOLVED:- that study of said report be deferred.

60.- Article 82 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

61.- Article 83 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Martellani, Lépine, Mondor and Sabourin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

62.- Article 84 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

63.- Article 85 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

64.- Article 86 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

65.- L'article 87 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
118220-35 91 volume 55 des rapports
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

66.- L'article 88 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
118220-34 91 volume 55 des rapports
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

67.- L'article 89 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
118220-33 92 volume 55 des rapports
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

68.- L'article 90 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
(Pour rapport 120888 voir page 92 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

69.- L'article 91 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120889 voir page 93 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Council proceeded accordingly with the reading of the draft by-law and the preamble and article 1 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

65.- Article 87 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

66.- Article 88 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

67.- Article 89 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

68.- Article 90 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

69.- Article 91 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

70.- L'article 92 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120076-1 voir page 93 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2605 voir page 393 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

71.- L'article 93 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120890 voir page 93 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2606 voir page 393 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1, 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

72.- L'article 94 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120929 voir page 93 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2607 voir page 393 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

70.- Article 92 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

71.- Article 93 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1, 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

72.- Article 94 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

73.- L'article 95 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120962 voir page 94 volume 55 des rapports)
 (Pour règlement 2608 voir page 394 volume 55 des rapports)
 Proposé par le conseiller Saulnier,
 Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
 et Massé,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
 Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
 et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

74.- L'article 96 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120979 voir page 94 volume 55 des rapports)
 (Pour règlement 2609 voir page 394 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
 Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
 et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
 Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
 et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

75.- L'article 97 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120978 voir page 94 volume 55 des rapports)
 (Pour règlement 2610 voir page 394 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
 Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
 F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
 Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
 F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

73.- Article 95 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
 Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes
 and Massé,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
 Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
 and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

74.- Article 96 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
 Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
 and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
 Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
 and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

75.- Article 97 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
 Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
 F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
 Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
 F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

76.- L'article 98 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120977 voir page 94 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 261 voir page 394 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Landes, F. Drapeau,
Labelle et Massé,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Les conseillers Gagliardi et Cummings dissidents)

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé. (Les conseillers Gagliardi et Cummings dissidents)

L'article 2 étant lu, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident)

L'article 3 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes, F. Drapeau,
Labelle et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident)

77.- L'article 99 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120968 voir page 95 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2612 voir page 395 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU:- que ce Conseil s'ajourne au MARDI 28 mars 1961, à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal,
ce 27^e jour de mars 1961,

Jean Drapeau
MAIRE.

Jean Drapeau
MAIRE.

Gabriel Morin
GREFFIER DE LA CITE.

76.- Article 98 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillors Gagliardi and Cummings dissenting)

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to. (Councillors Gagliardi and Cummings dissenting)

Article 2 being read, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

Article 3 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes, F. Drapeau,
Labelle and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

77.- Article 99 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED:- that this Council adjourn until TUESDAY March 28th 1961, at 12:05 in the MORNING, to resume study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 27th day of March 1961,

Gabriel Morin
CITY CLERK.

Jean Drapeau
MAYOR.
Jean Drapeau
MAYOR.

tenue MARDI 28 mars 1961
à 12 heures 05 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley, Loïselle, Gagliardi, Lessard, Crompt, Kliger, Savignac, Montpetit, Saulnier, Sigouin, Niding, Mondor, Collette, Cummings, Desjardins, Roy, Bourque, Landes, Sauvageau, F. Drapeau, Robert, Bourret, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Fender, Tremblay, Donnelly, Charness, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Brock, LaTue, Cohen, Couture, Durivage, Marchand, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Hanigan et Gagnon.

Les conseillers J.-N. Drapeau, Lépine, E.-T. Asselin, Labelle, Angers, Snyder, LaRoche, Guillet, Massé, Laliberté, Forest et Caplette ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement annexé au rapport du Comité exécutif constituant l'article 99 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil du 27 mars courant.

L'article 1 dudit projet de règlement est de nouveau prise en délibération.

Et, un débat s'engageant, ledit article 1 est alors agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

Les articles 3 et 4 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

Les articles 6 et 7 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 8 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Les conseillers Mondor, Savignac et Gagliardi dissidents)

Les articles 9, 10 et 11 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 12 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

Les articles 13, 14, 15 et 16 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mondor dissident)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Les conseillers Gagliardi, Savignac et Mondor dissidents)

2.- L'article 100 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | | | |
|--------------------------------|-----|--------|----|---------------|
| (Pour rapport 12098 voir page | 95 | volume | 55 | des rapports) |
| (Pour règlement 2613 voir page | 395 | volume | 55 | des rapports) |

Held on TUESDAY MARCH 28th 1961
at 12:05 in the MORNING.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;

Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors J.-N. Drapeau,.....
.....and Caplette
were also present at various stages of the present meeting.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of the draft by-law attached to the report from the Executive Committee constituting article 99 of the order of the day which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting of March 27th instant.

Article 1 of said draft by-law was again taken into deliberation.

And, a debate arising, said article 1 was then agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillor Mondor dissenting)

Articles 3 and 4 being read, they were agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Article 5 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillor Mondor dissenting)

Articles 6 and 7 being read, they were agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Article 8 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillors Mondor, Savignac and Gagliardi dissenting)

Articles 9, 10 and 11 being read, they were agreed to.
(Councillor Mondor dissenting)

Article 12 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillor Mondor dissenting)

Articles 13, 14, 15 and 16 being read, they were agreed to.
(Councillor Mondor dissenting)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillors Gagliardi, Savignac and Mondor dissenting)

2.- Article 100 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

Les articles 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 6 étant lu, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Les conseillers Lynch-Staunton et Mondor dissidents)

L'article 8 étant lu, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 9 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, ledit article est modifié en remplaçant le mot "son" par le mot "un".

Ledit article 9, tel que modifié, est alors agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

Les articles 10, 11, 12 et 13 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mondor dissident)

L'article 14 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Mondor dissident)

Les articles 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Mondor dissident)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté. (Le conseiller Mondor dissident)

3.- Du consentement unanime des membres présents, le Conseil reprend l'étude de l'article 4 de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

Le rapport suivant du Comité exécutif constituant l'article 4 de l'ordre du jour est en conséquence soumis:

(Pour rapport V-876 voir page 43 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Articles 2, 3 and 4 being read, they were agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Article 5 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Article 6 being read, it was agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Article 7 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillors Lynch-Staunton and Mondor dissenting)

Article 8 being read, it was agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Article 9 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, said article was amended by replacing therein the word "his" by the word "a".

Said article 9, as amended, was then agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Articles 10, 11, 12 and 13 being read, they were agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Article 14 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

Articles 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 and 22 being read, they were agreed to. (Councillor Mondor dissenting)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted. (Councillor Mondor dissenting)

3.- By unanimous consent of the members present, Council resumed the study of article 4 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

The following report from the Executive Committee constituting article 4 of the order of the day was accordingly submitted:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

4.- L'article 101 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-612 voir page 95 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

5.- L'article 102 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-615 voir page 95 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

6.- L'article 103 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 12086 voir page 96 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Alie, Brisebois, F. Drapeau,
Bonin et Melançon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

7.- L'article 104 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 12086 voir page 96 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

8.- L'article 105 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 12091 voir page 96 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

9.- L'article 106 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 12096 voir page 97 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

4.- Article 101 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

5.- Article 102 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

6.- Article 103 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Alie, Brisebois, F. Drapeau,
Bonin and Melançon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- Article 104 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

8.- Article 105 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret, and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

9.- Article 106 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

10.- L'article 107 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif transmettant au Conseil

- a) le rapport de la Commission de Transport de Montréal pour l'exercice terminé le 30 novembre 1960; et
- b) le rapport des vérificateurs sur les affaires de ladite Commission pour le même exercice.

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

11.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 81 de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

Il est de nouveau

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Crompt, Loisel, O'Flaherty, Collette, Hanley, Couture,
Labelle, LaRoche, Desjardins, Gagliardi
et Laliberté,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal,
ce 30^e jour de mars 1961,

Jean Drapeau
MAIRE.

Jean Drapeau
MAIRE.

Gabriel Morin

GREFFIER DE LA CITE.

10.- Article 107 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee transmitting to Council

- a) the report of the Montreal Transportation Commission for the fiscal year ended November 30th 1960; and
- b) the report of the Auditors on the affairs of the said Commission for the same fiscal year.

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be filed of record.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

11.- Council resumed study of article 81 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

It was again

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Crompt, Loisel, O'Flaherty,
Collette, Hanley, Couture, Labelle, LaRoche,
Desjardins, Gagliardi and Laliberté,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Council adjourn SINE DIE.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 30th day of March 1961,

Jean Drapeau
MAYOR.

Jean Drapeau
MAYOR.

Gabriel Morin

CITY CLERK.

MERCREDI, LE 5 AVRIL 1961
WEDNESDAY, APRIL 5th 1961

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le cinquième jour d'avril courant, à sept heures du soir, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the fifth day of April instant, at seven o'clock P.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 30 mars 1961.

City Hall, March 30th, 1961.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le MERCREDI, CINQUIÈME jour d'AVRIL prochain, à SEPT HEURES du soir, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Sir,

You are requested to attend the special meeting of the Council to be held on WEDNESDAY, the FIFTH day of APRIL next, at SEVEN O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité.

Gabriel Morin
City Clerk

| | |
|--|---|
| SEANCE SPECIALE | SPECIAL MEETING |
| DU | OF THE |
| Conseil de la | Council of the |
| Cité de Montréal | City of Montréal |
| MERCREDI, 5 AVRIL 1961 à 7 heures du soir | WEDNESDAY, APRIL 5th, 1961 at 7 o'clock p.m. |

Formule CK 1216

Form CK 1216

MERCREDI, LE 5 AVRIL 1961
WEDNESDAY, APRIL 5th 1961

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Construction de trottoirs

Laying of sidewalks

- 2 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Charles-Gill, de la rue Frigon au boulevard de l'Acadie.

To vote a credit of \$6,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Charles-Gill Street, from Frigon Street to de l'Acadie Boulevard.

Construction d'un pavage

Laying of a paving

- 3 -

A l'effet de voter un crédit de \$40,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Charles-Gill, de la rue Frigon au boulevard de l'Acadie.

To vote a credit of \$40,200.00 to lay a permanent paving on Charles-Gill Street, from Frigon Street to the l'Acadie Boulevard.

Abrogation de résolution

Repeal of resolution

- 4 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 19 septembre 1960 votant un crédit de \$370,000.00 pour la préparation des plans et cahiers des charges, les études préliminaires, les expertises jugées nécessaires, les sondages et les autres travaux corrélatifs en vue de la construction d'un stade dans le parc Maisonneuve (Centre Sportif de l'Est).

To repeal the resolution of Council dated September 19th, 1960 voting a credit of \$370,000.00 for the preparation of the plans and specifications, the preliminary studies, the expert surveys deemed necessary, the soundings and other correlative works for the construction of a stadium in Maisonneuve Park (East Sports Centre).

Expropriations

Expropriations

- 5 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,428.80 pour l'acquisition des terrains requis pour l'amélioration du réseau de ruelles situé dans le quadrilatère borné par les rues Notre-Dame, Mousseau, Bellerive et des Ormeaux.

To vote an additional credit of \$1,428.80 for the acquisition of the lots required for the improvement of the lane network located in the quadrilateral bounded by Notre-Dame, Mousseau, Bellerive and des Ormeaux Streets.

MERCREDI, LE 5 AVRIL 1961
WEDNESDAY, APRIL 5th 1961

- 6 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,339.33 pour l'acquisition des immeubles requis pour le prolongement vers le sud de la ruelle no 228-74 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et pour son raccordement à l'avenue Péloquin.

Projets de règlements

Soumettant un projet de règlement à l'effet de refondre les règlements nos 1923, 2025, 2071, 2073, 2078, 2108, 2157, 2167, 2233, 2324, 2357, 2370, 2406, 2408, 2411, 2421, 2428, 2432, 2468, 2480, 2517 et 2558, tels que modifiés, autorisant des emprunts au total de \$279,756,381.36 pour les fins stipulées dans tels règlements.

To vote an additional credit of \$3,339.33 for the acquisition of the immovables required for the extension southward of lane No. 228-74 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, and for its connection to Péloquin Avenue.

Draft by-laws

- 7 -

Submitting a draft by-law to consolidate By-laws Nos. 1923, 2025, 2071, 2073, 2078, 2108, 2157, 2167, 2233, 2324, 2357, 2370, 2406, 2408, 2411, 2421, 2428, 2432, 2468, 2480, 2517 and 2558, as amended, authorizing loans totalling \$279,756,381.36 for the purposes stipulated in such By-laws.

- 8 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le projet de règlement mentionné à l'article 7 du présent ordre du jour, refondant les règlements nos 1923, 2025, 2071, 2073, 2078, 2108, 2157, 2167, 2233, 2324, 2357, 2370, 2406, 2408, 2411, 2421, 2428, 2432, 2468, 2480, 2517 et 2558, tels que modifiés, autorisant des emprunts au total de \$279,756,381.36 pour les fins stipulées dans tels règlements.

Submitting a draft by-law to amend the draft by-law mentioned at Article 7 of the present order of the day, consolidating By-laws Nos. 1923, 2025, 2071, 2073, 2078, 2108, 2157, 2167, 2233, 2324, 2357, 2370, 2406, 2408, 2411, 2421, 2428, 2432, 2468, 2480, 2517 and 2558, as amended, authorizing loans totalling \$279,756,381.36 for the purposes stipulated in such By-laws.

- 9 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de refondre les règlements nos 1840, 1867, 1907, 1960, 2014, 2056, 2091, 2127, 2156, 2191, 2201, 2214, 2253, 2323, 2348, 2375, 2384, 2392, 2427, 2441, 2462, 2479, 2487, 2492, 2510, 2523, 2535, 2559 et 2578, tels que modifiés, autorisant des emprunts au total de \$128,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.

Submitting a draft by-law to consolidate By-laws Nos. 1840, 1867, 1907, 1960, 2014, 2056, 2091, 2127, 2156, 2191, 2201, 2214, 2253, 2323, 2348, 2375, 2384, 2392, 2427, 2441, 2462, 2479, 2487, 2492, 2510, 2523, 2535, 2559 and 2578, as amended, authorizing loans totalling \$128,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks.

- 10 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de refondre les règlements nos 1842, 2155, 2284, 2315, 2336, 2391, 2442 et 2585, tels que modifiés, autorisant des emprunts au total de \$92,668,000.00 pour dépenses d'expropriations.

Submitting a draft by-law to consolidate By-laws Nos. 1842, 2155, 2284, 2315, 2336, 2391, 2442 and 2585, as amended, authorizing loans totalling \$92,668,000.00 for expropriations expenses.

- 11 -

Soumettant un projet de règlement autorisant un emprunt de \$110,095,000.00 pour dépenses capitales.

Submitting a draft by-law authorizing a loan of \$110,095,000.00 for capital expenditures.

MERCREDI, LE 5 AVRIL 1961
WEDNESDAY, APRIL 5th 1961

- 12 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2244 créant le service de la circulation.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2244 establishing the Traffic Department.

- 13 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 654 créant le service du secrétariat et définissant les attributions et les devoirs du directeur de ce service, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 654 establishing the City Clerk's Department and defining the attributions and duties of the City Clerk, as amended.

Travaux

Works

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$50,000.00 pour l'exécution de travaux de réaménagement à l'édifice du marché Saint-Jacques.

To vote a credit of \$50,000.00 to carry out the works of restoration of the Saint-Jacques Market building.

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$87,000.00 pour la pose d'une conduite de 36 pouces de diamètre dans le boulevard Pie IX, de la rue Beaubien au boulevard Rosemont, ainsi que pour les autres frais et travaux s'y rapportant.

To vote a credit of \$87,000.00 to lay a 36-inch diameter main in Pie IX Boulevard, from Beaubien Street to Rosemont Boulevard, and for the other costs and works relating thereto.

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$500,000.00 pour la préparation des plans, pour les sondages et les autres travaux préliminaires en vue de l'élargissement du boulevard Décarie, entre le boulevard Métropolitain et les environs du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

To vote a credit of \$500,000.00 for the preparation of the plans, for the soundings and other preliminary works to widen Décarie Boulevard, between Métropolitain Boulevard and the vicinity of Côte-Sainte-Catherine Road.

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$500,000.00 pour la pose de conduites et de services d'eau, de bornes-fontaines, de soupapes et pitomètres, et l'achat de compteurs à eau, y compris la préparation des plans et les travaux corrélatifs.

To vote a credit of \$500,000.00 to lay water mains and services, hydrants, valves and pitometers, and for the purchase of water meters, including the preparation of the plans and the correlative works.

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,150,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, de travaux d'aménagement de parcs et terrains de jeux, y compris la construction de bâtiments, la préparation des plans et les autres travaux corrélatifs.

To vote a credit of \$4,150,000.00 to carry out in whole or in part, by day labor or by contract, the works of establishment of parks and playgrounds, including the construction of buildings, the preparation of the plans and the other correlative works.

MERCREDI, LE 5 AVRIL 1961
WEDNESDAY, APRIL 5th 1961

- 19 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$215,000.00 pour l'étagement des voies à l'intersection des avenues Park et Pine, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance et d'inspection, les frais de finance, les travaux corrélatifs et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

Lignes homologuées

To vote an additional credit of \$215,000.00 for the grade separation of the streets at the intersection of Park and Pine Avenues, including the costs of engineering, supervision and inspection, the financing costs, the correlative works and the other incidental and unforeseen expenses relating thereto.

Homologated lines

- 20 -

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'effacement des lignes homologuées le 28 mai 1959 pour l'ouverture d'une ruelle est-ouest sur le lot no 206-262 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, situé au nord de la rue Beau-bien, entre les 3e et 6e Avenues.

Approbation d'acte

To instruct the City Attorneys to take the procedure required to erase the lines homologated on May 28th, 1959 to open an east-west lane on lot No. 206-262 of the cadastre of the Incorporated Village of de la Côte-de-la-Visitation, north of Beaubien Street, between 3rd and 6th Avenues.

Approval of deed

- 21 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, à l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse Saint-Benoît, au prix de \$50,000.00, d'un emplacement formant l'angle sud-ouest des rues Fleury et Tanguay.

Virement de crédit

To approve a draft deed of sale, to l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse Saint-Benoît, at the price of \$50,000.00, of a site forming the southwest corner of Fleury and Tanguay Streets.

Transfer of credit

- 22 -

A l'effet de virer une somme de \$200,000.00 du budget des dépenses à recouvrer du service de la voie publique au budget des dépenses à recouvrer du service des travaux publics.

Budget

To transfer a sum of \$200,000.00 from the budget of recoverable expenses of the Roads Department to the budget of recoverable expenses of the Public Works Department.

Budget

- 23 -

A l'effet d'imposer et de prélever les surtaxes et les taxes spéciales autorisées par les articles 777 et 778 de la charte de la Cité.

Soumettant un projet de règlement concernant le prix ou taux de l'eau dans les cités de Westmount et d'Outremont pour l'exercice 1961-62.

- 24 -

To impose and levy the special surtaxes and taxes authorized by Articles 777 and 778 of the Charter of the City.

Submitting a draft by-law concerning the price or rate of water in the Cities of Westmount and Outremont for the fiscal year 1961-62.

MERCREDI, LE 5 AVRIL 1961
WEDNESDAY, APRIL 5th 1961

- 25 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1862 concernant les taxes spéciales ou personnelles imposées sous formes de permis ou licences, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1862 concerning special or personal taxes levied as permits or licenses, as amended.

- 26 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2033 concernant les cabines téléphoniques extérieures, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2033 concerning outdoor telephone booths, as amended.

- 27 -

Soumettant un projet de règlement imposant certaines taxes et contributions foncières pour l'exercice 1961-62.

Submitting a draft by-law to levy certain real estate taxes and assessments for the fiscal year 1961-62.

- 28 -

Soumettant le budget pour l'exercice 1961-62.

Submitting the budget for the fiscal year 1961-62.

Nominations à la Corporation d'Habitations
Jeanne-Mance

Appointments to the Jeanne-Mance
Housing Corporation

- 29 -

Recommandant de nommer, pour une période de deux ans, Mme Irene Gilbridge et MM. Paul Sauriol et Paul Côté membres de la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance.

Recommending to appoint, for a period of two years, Mrs. Irene Gilbridge and Messrs. Paul Sauriol and Paul Côté members of the Jeanne-Mance Housing Corporation.

Nominations au Conseil de la Corporation
de Montréal Métropolitain

Appointments to the Council of the Montréal
Metropolitan Corporation

- 30 -

Nomination des représentants de la Cité au Conseil de la Corporation de Montréal Métropolitain.

Appointment of the representatives of the City of Montréal to the Council of the Montréal Metropolitan Corporation.

- 31 -

Avis de motions.

Notices of motions.

tenue MERCREDI 5 avril 1961
à 7 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, Hanley, J.-N. Drapeau, Lépine, Gagliardi, Lessard, Labelle, Montpetit, Angers, Saulnier, Collette, Brown, Snyder, Desjardins, Lemieux, Roy, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, Robert, Bourret, L. Asselin, Martellani, Primeau, Pender, Tremblay, Donnelly, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, Cohen, Couture, Laliberté, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette et Gagnon.

Les conseillers O'Flaherty, Crompt, Savignac, Sigouin, Niding, Mondor, Cummings, LaRoche, Bourque, F. Drapeau, Sabourin, LaRue, Durivage, Forest et Hanigan ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de la séance précédente étant lu,

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par le conseiller Snyder,

Que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 27 mars 1961 ainsi que celui de la séance d'ajournement qui l'a suivie.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Gagliardi dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

4.- L'article 4 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120020-3 voir page 99 volume 55 des rapports)

Held on WEDNESDAY, APRIL 5th
1961 at 7:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors O'Flaherty,.....
..... and Hanigan were also present at the present meeting at various stages.

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day concerning the reading and confirmation of the minutes of the preceeding meeting being read,

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

That the minutes of the Council meeting held on March 27th 1961 and those of the following adjourned meeting be considered as read and be ratified.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Gagliardi dissenting)

2.- Article 2 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

3.- Article 3 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

4.- Article 4 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Les conseillers Gagliardi et Brown dissidents)

5.- L'article 5 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117194 - voir page 99 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulangier, Caplette et Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

S. M.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

S. M.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 11 AVR 1961

S. M.

6.- L'article 6 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 115966 - voir page 99 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Bourret
et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

7.- L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121004 voir page 100 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2614 voir page 385 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, du consentement unanime des membres présents, il est modifié comme suit:

a) en y ajoutant après le 9e Attendu le paragraphe suivant:

"ATTENDU que le Conseil a adopté son règlement no 2324 le 18 avril 1956, l'a modifié successivement par ses règlements nos 2369 et 2418 respectivement les 2 mai 1957 et 2 juin 1958 et ATTENDU que selon la charte de la Cité de Montréal, 8-9 Elizabeth II, chapitre 102, tel que modifié par la loi 8-9 Elizabeth II, chapitre 103, article 3, ledit règlement no 2324 demeure valide jusqu'à concurrence de \$ 37,148,133.66;"

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillors Gagliardi and Brown dissenting)

5.- Article 5 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulangier, Caplette and Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

6.- Article 6 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- Article 7 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble being read, by unanimous consent of the members present, it was amended as follows:

a) by adding therein after the 9th Whereas the following paragraph:

"WHEREAS Council adopted its By-law No. 2324 on April 18th 1956, amended it successively by its By-laws Nos. 2369 and 2418 respectively on May 2nd 1957 and June 2nd 1958 and WHEREAS according to the Charter of the City of Montréal, 8-9 Elizabeth II, Chapter 102, as amended by the Act 8-9 Elizabeth II, Chapter 103, Article 3, said By-law No. 2324 remains valid to the extent of \$37,148,133.66;"

b) en y ajoutant après le 31e Attendu, maintenant 32e Attendu, le paragraphe suivant:

"ATTENDU que la Cité a contracté un emprunt en vertu dudit règlement no 2357, tel qu'alors modifié, dont: \$ 2,232,000, partie des "Obligations en série pour élimination de taudis et construction d'habitations" au montant total en principal de \$ 5,098,000 émises conformément à une résolution de l'Office municipal de l'habitation salubre le 30 août 1960;"

c) en y ajoutant après le 35e Attendu, maintenant 37e Attendu, le paragraphe suivant:

"ATTENDU que la Cité a contracté un emprunt en vertu dudit règlement no 2421, tel qu'alors modifié, dont: \$ 2,866,000, partie des "Obligations en série pour élimination de taudis et construction d'habitations" au montant total en principal de \$ 5,098,000 émises conformément à une résolution de l'Office municipal de l'habitation salubre le 30 août 1960;"

Ledit préambule, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 1 et 2 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 3 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 11 AVR 1961

S. M.

8.- L'article 8 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121004 voir page 100 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2615 voir page 386 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lus, ils sont agréés.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 11 AVR 1961

S. M.

9.- L'article 9 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121005 voir page 100 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2616 voir page 387 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

b) by adding therein after the 31st Whereas, now 32nd Whereas, the following paragraph:

"WHEREAS the City has contracted a loan in virtue of said By-law No. 2357, as then amended, of which: \$2,232,000, part of the "Serial Debentures for the elimination of slums and construction of housing" in the total principal amount of \$5,098,000 issued in accordance with a resolution of the Municipal Sanitary Housing Bureau on August 30th 1960;"

c) by adding therein after the 35th Whereas, now 37th Whereas, the following paragraph:

"WHEREAS the City has contracted a loan in virtue of said By-law No. 2421, as then amended, of which: \$2,866,000, part of the "Serial Debentures for the elimination of slums and construction of housing" in the total principal amount of \$5,098,000 issued in accordance with a resolution of the Municipal Sanitary Housing Bureau on August 30th 1960;"

Said preamble, as amended, was then agreed to.

Articles 1 and 2 being read and a debate arising, they were agreed to.

Article 3 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

8.- Article 8 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and article 1 being read, they were agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

9.- Article 9 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident)

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Gagliardi dissident)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident)

Il est alors

Sur la proposition du conseiller Hamelin,
Appuyée par le conseiller J.-N. Drapeau,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue pendant 15 minutes, soit jusqu'à 9 heures 20 du soir, ce jour.

Et, advenant 9 heures 20 du soir, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue sa séance.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 11 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident)

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Gagliardi dissident)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 11 AVR 1961

S. M.

10.- L'article 10 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

| | | |
|------------------------------------|-----------|---------------|
| (Pour rapport 121006 voir page 100 | volume 55 | des rapports) |
| (Pour règlement 2617 voir page 388 | volume 55 | des rapports) |

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle
et Massé, il est

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

It was then

On motion of Councillor Hamelin,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended for 15 minutes, that is until 9:20 o'clock P.M., this day.

And, at 9:20 o'clock P.M., this day, His Worship the Mayor resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued its meeting.

10.- Article 10 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle
and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle
and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

11.- Article 11 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

It was then

On motion of Councillor Hamelin,
Seconded by Councillor J.-N. Drapeau,

RESOLVED:- that the present meeting be suspended for 15 minutes, that is until 9:20 o'clock P.M., this day.

And, at 9:20 o'clock P.M., this day, His Worship the Mayor resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued its meeting.

10.- Article 10 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle
and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle
and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

11.- Article 11 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident)

L'article 2 étant lu, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident)

12.- L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 20936 voir page 101 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2619 voir page 390 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

13.- L'article 13 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 20935 voir page 101 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2620 voir page 390 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

Article 2 being read, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gagliardi dissenting)

12.- Article 12 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

13.- Article 13 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

14.- L'article 14 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121008 voir page 101 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes et Massé, il est

15.- L'article 15 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120985 voir page 101 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

16.- L'article 16 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121009 voir page 102 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

17.- L'article 17 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 118225-7 voir page 102 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé, il est

18.- L'article 18 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121010 voir page 102 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes
et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

14.- Article 14 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

15.- Article 15 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

16.- Article 16 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

17.- Article 17 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- Article 18 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

MERCREDI 5 AVRIL 1961

Sur la proposition du conseiller Boulanger,
Appuyée par le conseiller Bourret,
il est

RESOLU: - que ce Conseil s'ajourne au JEUDI 6 avril courant, à 7 heures du soir,
pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal,
ce 7^e jour d'avril 1961,

Jean Srapeau
MAIRE.

Jean Srapeau
MAIRE.

Gabriel Morin

GREFFIER DE LA CITE.

WEDNESDAY APRIL 5th 1961

On motion of Councillor Boulanger,
Seconded by Councillor Bourret, it was

RESOLVED: - that this Council adjourn until THURSDAY April 6th instant, at 7:00 o'clock
P.M., to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 7th day of April 1961,

Jean Srapeau
MAYOR.

Jean Srapeau
MAYOR.

Gabriel Morin

CITY CLERK.

tenue JEUDI 6 avril 1961
à 7 heures du soir.

SONT PRESENTS: Les conseillers Rochon, J.-N. Drapeau, Lépine, Lessard, Crompt, Montpetit, Angers, Saulnier, Niding, Collette, Desjardins, Lemieux, Roy, Landes, Sauvageau, Bourret, Martellani, Sabourin, Pender, Tremblay, Gagné, Lynch-Staunton, Massé, Brock, LaRue, Couture, Brisebois, Bonin, LaSalle, Caplette et Gagnon.

Les conseillers Hamelin, O'Flaherty, Hanley, E.-T. Asselin, Gagliardi, Kliger, Savignac, Labelle, Sigouin, Mondor, Brown, Cummings, Snyder, LaRoche, Bourque, Guillet, Boulanger, F. Drapeau, Robert, L. Asselin, Primeau, McKenna, Cohen, Laliberté, Forest, Alie, Melançon, Payette et Hanigan ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le conseiller Angers, maire suppléant, occupe le fauteuil.

-o-o-o-o-o-

1.- Du consentement unanime des membres présents, la motion suivante est soumise et passée:

"Sur la proposition du conseiller Crompt,
Appuyée à l'unanimité des membres présents,
il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil désirent exprimer leurs plus sincères félicitations à l'ex-conseiller Roger Mathieu, qui siégea au sein de ce Conseil de 1957 à 1960, à l'occasion de sa nomination à titre de Commissaire attaché au bureau de Montréal de la Commission des Accidents du travail de Québec."

ORDRE DU JOUR

2.- L'article 19 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 118717-1 voir page 103 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Kliger et Lynch-Staunton,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- L'article 20 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

115870-912b 103 55
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 17 AVR 1961

S. M.

Held on THURSDAY April 6th 1961
at 7:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors Hamelin,.....

(for names, see opposite page)

.....and Hanigan were also present at the present meeting at various stages.

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor Angers, Acting Mayor, took the Chair.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

1.- By unanimous consent of the members present, the following motion was submitted and passed:

"On motion of Councillor Crompt,
Seconded unanimously by the members present,
it was

RESOLVED:- that the members of this Council wish to tender their most sincere congratulations to ex-Councillor Roger Mathieu, who sat in this Council from 1957 to 1960, on his appointment as commissioner attached to the Montreal Office of the Québec Workmen's Compensation Commission."

ORDER OF THE DAY

2.- Article 19 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Kliger and Lynch-Staunton,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

3.- Article 20 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, LaSalle and Payette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

4.- L'article 21 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

9000-6302 103 55
(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

5.- L'article 22 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport V-897 voir page 104 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Landes, F. Drapeau
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

6.- Du consentement unanime des membres présents, le Conseil procède à l'étude de l'article 28 de l'ordre du jour.

L'article 28 de l'ordre du jour étant alors lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant le budget pour l'exercice 1961-62:

(Pour rapport 120900-5 voir page 106 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, il est

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder,

RESOLU:- que la règle 24 du Conseil soit suspendue.

Le président du Comité exécutif donne alors certaines explications sur le budget présentement devant le Conseil.

A ce stage de la présente séance, Son Honneur le Maire entre dans la salle des délibérations et occupe le fauteuil.

Le président du Comité exécutif continue son exposé dudit budget et il est ensuite

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller O'Flaherty,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue pendant 30 minutes, soit jusqu'à 9 heures 30 du soir, ce jour.

Et, advenant 9 heures 30 du soir, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue sa séance.

4.- Article 21 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

5.- Article 22 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Landes, F. Drapeau
and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- By unanimous consent of the members present, Council proceeded with the study of article 28 of the order of the day.

Article 28 of the order of the day then being read to consider the following report from the Executive Committee submitting the budget for the term 1961-62:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising, it was

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

RESOLVED:- that Rule of Council No. 24 be suspended.

The Chairman of the Executive Committee then gave certain explanations on the Budget now before Council.

At this stage of the present meeting, His Worship the Mayor entered the Council Room and took the Chair.

The Chairman of the Executive Committee continued his explanation of said Budget and it was then

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor O'Flaherty,

RESOLVED:- that the present meeting be suspended for 30 minutes, that is until 9:30 o'clock P.M., this day.

And, at 9:30 o'clock P.M., this day, His Worship the Mayor resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued its meeting.

JEUDI 6 AVRIL 1961

Le Conseil continue l'étude du budget de l'exercice 1961-62 et après délibération, il est

Sur la proposition du conseiller E.-T. Asselin,
Appuyée par le conseiller Saulnier,

RESOLU:- que ce Conseil s'ajourne au VENDREDI 7 avril courant, à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal,
ce 8^e jour d'avril 1961,

Jean Szapeau
MAIRE.

Jean Szapeau
MAIRE.

Gabriel Monn
GREFFIER DE LA CITE.

THURSDAY APRIL 6th 1961

Council continued the study of the budget for the term 1961-62 and after deliberation, it was

On motion of Councillor E.-T. Asselin,
Seconded by Councillor Saulnier,

RESOLVED:- that this Council adjourn until FRIDAY April 7th instant, at 12:05 A.M., to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 8th day of April 1961,

Jean Szapeau
MAYOR.

Gabriel Monn
CITY CLERK.

Jean Szapeau
MAYOR.

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

tenue VENDREDI 7 avril 1961
à 12 heures 05 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley, J.-N. Drapeau, Lépine, E.-T. Asselin, Gagliardi, Lessard, Crompt, Kliger, Savignac, Labelle, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Collette, Brown, Cummings, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Robert, Bourret, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Pender, Tremblay, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, LaRue, Cohen, Couture, Laliberté, Forest, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 28 de l'ordre du jour soumettant le budget de l'exercice 1961-62.

Plusieurs conseillers émettent leur opinion sur ledit budget,

Il est ensuite

Sur la proposition du conseiller E.-T. Asselin, Appuyée par le conseiller Saulnier,

RESOLU:- que ce Conseil s'ajourne au LUNDI 10 avril courant, à 7 heures du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Je donne mon assentiment au présent procès-verbal, ce 10^e jour d'avril 1961,

Jean Drapeau
MAIRE.

Jean Drapeau
MAIRE.

Gabriel Minin

GREFFIER DE LA CITE.

Held on FRIDAY April 7th 1961
at 12:05 A.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of the report from the Executive Committee constituting article 28 of the order of the day submitting the budget for the term 1961-62.

Many Councillors gave their opinion on said budget,

It was then

On motion of Councillor E.-T. Asselin,
Seconded by Councillor Saulnier,

RESOLVED:- that this Council adjourn until MONDAY April 10th instant, at 7:00 o'clock P.M., to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent to the present minutes, this 10th day of April 1961,

Jean Drapeau
MAYOR.

Gabriel Minin

CITY CLERK.

Jean Drapeau
MAYOR.

tenue LUNDI 10 avril 1961
à 7 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hanley, J.-N. Drapeau, Kliger, Angers, Niding, Mondor, Collette, Snyder, Desjardins, Roy, Bourque, Landes, Sauvageau, Bourret, Martellani, Primeau, Pender, Tremblay, Donnelly, Charness, Gagné, Lynch-Staunton, Massé, Brock, LaRue, Cohen, Laliberté, Marchand, Bonin, Melançon, LaSalle, Caplette et Gagnon.

Les conseillers Hamelin, O'Flaherty, Lépine, E.-T. Asselin, Gagliardi, Lessard, Crompt, Labelle, Montpetit, Saulnier, Sigouin, Brown, Cummings, LaRoche, Lemieux, Guillet, Boulanger, F. Drapeau, L. Asselin, Sabourin, McKenna, Couture, Durivage, Alie, Brisebois et Hanigan ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

1.-Dès le début, il est

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder,

RESOLU:- que ce Conseil permette que soit soumis un rapport du Comité exécutif recommandant la nomination de MM. Louis-Philippe Lussier et Cecil David Solin comme membres à temps partiel de la Commission du service civil.

Le rapport suivant du Comité exécutif est en conséquence soumis:
(Pour rapport 121044 voir page 106 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par le conseiller Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

ORDRE DU JOUR

2.-Le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 28 de l'ordre du jour soumettant le budget de l'exercice 1961-62.

Plusieurs conseillers donnent leur opinion sur ledit budget.

Il est ensuite

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller O'Flaherty,

RESOLU:- que ce Conseil s'ajourne au MARDI 11 avril courant, à 7 heures du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce 12^e jour d'avril 1961,

Gabriel Monn

GREFFIER DE LA CITE.

Jean Drapeau
Maire.

Jean Drapeau
MAIRE.

Held on MONDAY April 10th 1961
at 7:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors Hamelin,.....

(for names, see opposite page)

.....and Hanigan were also present at the present meeting at various stages.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

1.- At the outset, it was

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

RESOLVED:- that this Council allow presentation of a report from the Executive Committee recommending the appointment of Messrs. Louis-Philippe Lussier and Cecil David Solin, as part-time members of the Civil Service Commission.

The following report from the Executive Committee was accordingly submitted:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

ORDER OF THE DAY

2.- Council resumed the study of the report from the Executive Committee constituting article 28 of the order of the day submitting the budget for the term 1961-62.

Many Councillors gave their opinion on said budget.

It was then

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor O'Flaherty,

RESOLVED:- that this Council adjourn until TUESDAY April 11th instant, at 7:00 o'clock P.M., to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and I am affixing my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this 12th day of April 1961,

Gabriel Monn

CITY CLERK.

Jean Drapeau
MAYOR.
Jean Drapeau
MAYOR.

tenue MARDI 11 avril 1961
à 7 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, J.-N. Drapeau, E.-T. Asselin, Gagliardi, Crompt, Kliger, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Mondor, Brown, Snyder, Desjardins, Roy, Bourque, Landes, Sauvageau, F. Drapeau, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Pender, Tremblay, Donnelly, Gagné, Lynch-Staunton, Massé, Brock, LaRue, Cohen, Couture, Laliberté, Forest, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Les conseillers Hamelin, O'Flaherty, Hanley, Lépine, Lessard, Labelle, Collette, Cummings, LaRoche, Lemieux, Guillet, Boulanger, Robert, Bourret, Primeau, Charness, McKenna et Marchand ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

1.-Le président du Comité exécutif offre ses félicitations au conseiller Gordon Pender pour sa nomination comme juge de la Cour du Magistrat. Il déclare que l'honneur qui lui échoit se reflète sur le Conseil et lui souhaite tout le succès possible dans l'accomplissement de sa haute fonction.

Son Honneur le Maire et les conseillers Massé, Kliger et E.-T. Asselin ajoutent également des paroles élogieuses à l'égard du conseiller Pender.

Ce dernier remercie chaleureusement les membres du Conseil pour le témoignage d'estime que ces derniers viennent de lui exprimer.

ORDRE DU JOUR

2.-Le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 28 de l'ordre du jour soumettant le budget de l'exercice 1961-62.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Angers, maire suppléant.

Le débat se continue et il est

Sur la proposition du conseiller Sigouin,
Appuyée par le conseiller Cummings,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue pendant 15 minutes, soit jusqu'à 9 heures 15 du soir, ce jour.

Et, advenant 9 heures 15 du soir, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue sa séance.

Le débat se continue sur le budget de l'exercice 1961-62.

Held on TUESDAY April 11th 1961
at 7:00 o'clock P.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors Hamelin,.....

.....and Marchand were also present
at the present meeting at various stages.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

1.- The Chairman of the Executive Committee tendered his congratulations to Councillor Gordon Pender on his appointment as Judge of the Magistrate's Court. He stated that the honour vested in him reflected on the Council and wished him all possible success in the fulfillment of his high functions.

His Worship the Mayor and Councillors Massé, Kliger and E.-T. Asselin also added words of praise for Councillor Pender.

The latter warmly thanked the members of the Council for the mark of esteem which the latter had just expressed to him.

ORDER OF THE DAY

2.- Council resumed the study of the report from the Executive Committee constituting article 28 of the order of the day submitting the budget for the term 1961-62.

And, a debate arising, His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Angers, Acting Mayor.

The debate continued and it was

On motion of Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Cummings,

RESOLVED:- that the present meeting be suspended for 15 minutes, that is until 9:15 o'clock P.M., this day.

And, at 9:15 o'clock P.M., this day, His Worship the Mayor resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued its meeting.

The debate continued on the budget of the fiscal year 1961-62.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le maire suppléant.

Le débat se continue sur ledit budget et Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller O'Flaherty,

Que ce Conseil s'ajourne au mercredi 12 avril courant, à 7 heures du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller
Sigouin,
Appuyé par le conseiller Saulnier,

Que ce Conseil s'ajourne au mercredi 12 avril courant, à 2 heures de l'après-midi.

Du consentement unanime des membres présents, les conseillers Rochon et O'Flaherty retirent leur motion.

Ledit amendement, maintenant motion principale, étant mis aux voix, il est adopté et le Conseil s'ajourne en conséquence au MERCREDI 12 avril courant, à 2 heures de l'après-midi.

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature au présent procès-
verbal, ce 12^e jour d'avril
1 9 6 1,

Jean Srapeau
MAIRE.

Jean Srapeau
MAIRE.

Gabriel Morin

GREFFIER DE LA CITE.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by the Acting Mayor.

The debate continued on said budget and His Worship the Mayor resumed the Chair.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor O'Flaherty,

That this Council adjourn until WEDNESDAY April 12th instant, at 7:00 o'clock P.M., to continue the study of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor
Sigouin,
Seconded by Councillor Saulnier,

That this Council adjourn until WEDNESDAY April 12th instant, at 2:00 o'clock in the afternoon.

By unanimous consent of the members present, Councillors Rochon and O'Flaherty withdrew their motion.

Said amendment, now main motion, being put, it was adopted and Council adjourned accordingly to WEDNESDAY April 12th instant, at 2:00 o'clock in the afternoon.

I am giving my assent and I am affixing
my signature to the present minutes
this 12th day of April 1961,

Jean Srapeau
MAYOR.

Gabriel Morin

CITY CLERK.

Jean Srapeau
MAYOR.

tenue MERCREDI 12 AVRIL 1961
à 2 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, Hanley, J.-N. Drapeau, Montpetit, Saulnier, Niding, Mondor, Collette, Brown, Snyder, Desjardins, Lemieux, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Bourret, Martellani, Sabourin, Primeau, Tremblay, Donnelly, Charness, Gagné, Lynch-Staunton, Brock, LaRue, Couture, Marchand, Alie, Brisebois, Bonin, LaSalle, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Les conseillers Hamelin, O'Flaherty, Lépine, E.-T. Asselin, Gagliardi, Lessard, Crompt, Kliger, Labelle, Angers, Sigouin, Cummings, LaRoche, Roy, Robert, L. Asselin, McKenna, Massé, Cohen, Laliberté, Forest, Melançon et Payette ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

ORDRE DU JOUR

1.- Du consentement unanime des membres présents, le Conseil prend en délibération les articles 23 à 27 inclusivement de l'ordre du jour.

L'article 23 de l'ordre du jour étant alors lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120900 voir page 104 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes et
F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

2.- L'article 24 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120900 voir page 104 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2621 voir page 390 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes et
F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 à 24 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes et
F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

3.- Sur la proposition du conseiller Bourret,
Appuyée par le conseiller Boulanger,
il est

RESOLU:- d'annuler la décision prise par ce Conseil à une phase antérieure de la présente séance de suspendre la règle 24 dudit Conseil.

Held on WEDNESDAY April 12th 1961
at 2:00 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors Hamelin,.....

.....and Payette were
also present at the present meeting at various stages.

ORDER OF THE DAY

1.- By unanimous consent of the members present, Council considered articles 23 to 27 inclusively of the order of the day.

Article 23 of the order of the day then being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

2.- Article 24 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 to 24 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

3.- On motion of Councillor Bourret,
Seconded by Councillor Boulanger,
it was

RESOLVED:- to annul the decision taken by this Council at a previous stage of the present meeting to suspend Rule No. 24 of said Council.

4.- L'article 25 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120900-2 voir page 105 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2622 voir page 390 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes et
F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes et
F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

5.- L'article 26 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120900-3 voir page 105 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2623 voir page 391 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes
et F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes
et F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

6.- L'article 27 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120900-4 voir page 105 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2624 voir page 391 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes
et F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé. (Les conseillers Mondor et Gagliardi dissidents sur le paragraphe e) seulement)

Les articles 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Landes
et F. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

4.- Article 25 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

5.- Article 26 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

6.- Article 27 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to. (Councillors Mondor and Gagliardi dissenting on paragraph e) only)

Articles 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Landes
and F. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

7.- Le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 28 de l'ordre du jour soumettant le budget de l'exercice 1961-62.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue pendant 20 minutes, soit jusqu'à 4 heures 30 de l'après-midi, ce jour.

Et, advenant 4 heures 30 de l'après-midi, ce jour, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue sa séance.

Du consentement unanime des membres présents, la motion suivante est soumise et passée:

"Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder,
il est

RESOLU:- que ce Conseil a appris avec le plus vif regret le décès de monsieur A.-Delphis Tessier, qui a représenté le quartier Montcalm au sein de ce Conseil, de 1921 à 1930;

qu'il désire exprimer sa plus profonde sympathie à la famille du défunt."

Le Conseil continue maintenant l'étude du budget de l'exercice 1961-62.

Et, un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller Hanley,
Appuyé par les conseillers Rochon et
O'Flaherty,

Que la motion du Comité exécutif présentement devant le Conseil soit adoptée.

Son Honneur le Maire déclare que vu qu'il y a déjà sur la table une motion des conseillers Saulnier, Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil, il ne peut accepter une autre motion pour les mêmes fins. Il suggère plutôt aux conseillers qui l'ont présentée de demander que leurs noms soient ajoutés à ceux qui appuient la motion principale.

Un débat s'ensuit et le président du Comité exécutif demande à tous les conseillers présents s'ils ont objection à ce que leurs noms soient ajoutés à ceux qui ont appuyé la motion principale à l'effet d'adopter le budget pour l'exercice 1961-62.

Aucune objection n'étant soulevée, les noms des conseillers Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley, J.-N. Drapeau, Lépine, E.-P. Asselin, Gagliardi, Lessard, Crompt, Kliger, Montpetit, Angers, Sigouin, Niding, Mondor, Collette, Brown, Bourque, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Guillet, Sauvageau, Boulanger, Robert, Bourret, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Tremblay, Dornelly, Charness, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Brock, LaRue, Cohen, Couture, Laliberté, Marchand, Forest, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon sont en conséquence ajoutés à ceux qui ont appuyé la motion principale à l'effet d'adopter ledit budget.

Ladite motion étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

7.- Council resumed the study of the report from the Executive Committee constituting article 28 of the order of the day submitting the budget for the fiscal year 1961-62.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:-

that the present meeting be suspended for 20 minutes, that is until 4:30 o'clock in the afternoon, this day.

And, at 4:30 o'clock in the afternoon, this day, His Worship the Mayor resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued its meeting.

By unanimous consent of the members present, the following motion was submitted and passed:

"On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder,
it was

RESOLVED:-

that this Council has learned with sorrow of the death of Mr. A.-Delphis Tessier, who represented Montcalm Ward in the Montreal City Council, from 1921 to 1930;

that it wishes to extend its deepest sympathy to the family of the deceased."

Council now continued the study of the budget for the fiscal year 1961-62.

And, a debate arising, it was

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillors Rochon and
O'Flaherty,

That the motion of the Executive Committee now before Council be adopted.

His Worship the Mayor declared that there was already on the table a motion by Councillors Saulnier, Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, to adopt the report of the Executive Committee now before Council, and he could not accept another motion for the same purposes. He suggested instead to the Councillors presenting it that they ask for their names to be added to those seconding the main motion.

A debate followed and the Chairman of the Executive Committee asked all the Councillors present if they objected to their names being added to those seconding the main motion to adopt the budget for the fiscal year 1961-62.

No objection being made, the names of Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

and Gagnon were accordingly added to those seconding the main motion to adopt said budget.

Said motion being then put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

8.- L'article 29 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

107608-672, 107 volume 55 des rapports
(Pour rapport voir page)

801.3-5/1

(4 pages)

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

9.- L'article 30 de l'ordre du jour étant lu pour la nomination des représentants de la Cité au Conseil de la Corporation de Montréal Métropolitain, Son Honneur le Maire dit qu'en vertu de la loi, le Conseil a le droit de choisir douze membres pour représenter la Cité au Conseil de la Corporation de Montréal Métropolitain.

(Pour rapport 117768-8 voir page 107 volume 55 des rapports)

Pour faire ces nominations, il pourrait soit procéder par mise en nomination des candidats à élire ou par une motion qui comporterait la nomination de douze membres.

Son Honneur le Maire suggère cette dernière formule, l'estimant plus expéditive, et fait part au Conseil que si ce dernier l'adopte, il devrait en même temps décider que la motion à ce sujet, bien que complexe, ne sera pas divisée.

Le conseiller E.-T. Asselin se dit en faveur de cette dernière procédure pourvu que cela ne crée pas un précédent.

Son Honneur le Maire affirme qu'aucun précédent ne sera créé de ce fait, et le Conseil accepte cette procédure.

Son Honneur le Maire quitte alors le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Angers, maire suppléant.

Après certaines explications, Son Honneur le Maire propose, appuyé par le conseiller Saulnier,

- Que les conseillers L. Asselin, Lynch-Staunton, Desjardins, LaRoche, Niding, J.-N. Drapeau, Montpetit, Hamelin, Boulanger, Sauvageau, Sigouin et Bourret

soient nommés représentants de la Cité de Montréal au Conseil de la Corporation de Montréal Métropolitain.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley, J.-N. Drapeau, Lépine, Lessard, Kliger, Labelle, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Niding, Collette, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Robert, Bourret, L. Asselin, Martellani, Sabourin, Primeau, Tremblay, Charness, Gagné, McKenna, Lynch-Staunton, Massé, Brock, LaRue, Cohen, Couture, Laliberté, Marchand, Alie, Brisebois, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon. (52)

CONTRE: Les conseillers E.-T. Asselin, Gagliardi, Crompt, Mondor, Brown, Cummings et Donnelly. (7)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Gagliardi dit que bien qu'il ait voté contre cette motion qui comporte douze noms, il est en faveur cependant de la nomination au Conseil de la Corporation du conseiller J.-N. Drapeau, son ex-collègue au Comité exécutif.)

8.- Article 29 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

9.- Article 30 of the order of the day being read for the appointment of the representatives of the City of Montréal to the Council of the Montréal Metropolitan Corporation, His Worship the Mayor stated that in virtue of the law, the Council had the right to choose 12 members to represent the City on the Council of the Montréal Metropolitan Corporation.

To make such appointments, it could proceed either by the nomination of the candidates to be elected or by a motion which would include the nomination of 12 members.

His Worship the Mayor suggested the latter formula, deeming it more expeditive, and informed the Council that if the latter adopted it, it would at the same time have to decide that the motion in this connection, although complex, would not be divided.

Councillor E.-T. Asselin declared himself in favour of the latter procedure provided it would not create a precedent.

His Worship the Mayor affirmed that no precedent would be created from this fact, and the Council adopted this procedure.

His Worship the Mayor then left the Chair and was replaced by Councillor Angers, Acting Mayor.

After certain explanations, His Worship the Mayor proposed, seconded by Councillor Saulnier,

- That Councillors L. Asselin, Lynch-Staunton, Desjardins, LaRoche, Niding, J.-N. Drapeau, Montpetit, Hamelin, Boulanger, Sauvageau, Sigouin and Bourret

be appointed representatives of the City of Montréal on the Council of the Montréal Metropolitan Corporation.

And, a debate arising and said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Rochon,.....(52)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors E.-T. Asselin, Gagliardi, Crompt, Mondor, Brown, Cummings and Donnelly. (7)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly. (Councillor Gagliardi stated that although he had voted against this motion containing 12 names, he was in favour however of the appointment to the Council of the Corporation of Councillor J.-N. Drapeau, his ex-colleague on the Executive Committee.)

AVIS DE MOTIONS

10.- Le conseiller Mondor donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les Cours Turcot des C.N.R. disparaîtront d'ici quelques semaines;

ATTENDU qu'un territoire considerable va être ainsi libéré pour fins de développement;

ATTENDU qu'il est opportun de prévoir ce développement selon un plan d'ensemble approprié et de protéger son futur aménagement par un règlement de zonage adéquat;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de réserver certaines zones pour fins d'habitation, afin de servir de lieu de décantation aux zones résidentielles sujettes à rénovation aux environs;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre sans délai les mesures nécessaires pour assurer la mise en oeuvre d'un plan d'ensemble approprié pour le territoire compris entre la rue Saint-Rémi, le canal Lachine, les limites ouest de la ville et le chemin Upper Lachine."

11.- Le conseiller Mondor donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il n'y a que 4 hommes de police en devoir par quart de huit heures pour faire observer les règlements 1800 et 1862;

ATTENDU que de nombreux taxis opèrent à Montréal sans permis;

ATTENDU que l'on exploite le même permis sur deux voitures simultanément;

ATTENDU que de nombreux petits propriétaires sont exploités par les compagnies de finance;

ATTENDU que la location de voitures de taxi cause un préjudice grave à tous les chauffeurs;

ATTENDU que des taxis sans permis municipal opèrent avec radio de même fréquence que ceux de Montréal;

ATTENDU que la Législature provinciale a autorisé la Cité d'imposer des sanctions plus sévères aux violateurs des règlements municipaux;

ATTENDU que la ville a le pouvoir d'amender le règlement 1800 et qu'il est urgent que des mesures rigoureuses soient prises pour améliorer la situation en attendant qu'un règlement soit préparé par la Corporation de Montréal Métropolitain;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité

- a) d'obliger les compagnies de finance à se débarrasser immédiatement des permis qu'elles détiennent sous peine de cancellation de ces dits permis;
- b) d'augmenter le personnel policier du département des permis;
- c) d'amender le règlement 1800 de façon à porter l'amende à \$ 500.00 et \$ 1,000 pour toutes infractions subséquentes;

NOTICES OF MOTIONS

10.- Councillor Mondor gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Canadian National Railway's Turcot yards are destined to disappear within a few weeks;

WHEREAS a vast territory will thus be open to development;

WHEREAS it is expedient to foresee this development according to a suitable composite plan and to protect its future disposal by an adequate zoning plan;

WHEREAS it would be advisable to reserve certain zones for housing which could be used to accommodate persons from residential zones liable to renovation in the vicinity;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking at once the necessary steps to assure the effective application of a suitable composite plan for the territory included between Saint-Rémi Street, the Lachine Canal, the west limits of the city and Upper Lachine Road."

11.- Councillor Mondor gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there are only 4 constables on duty on 8-hour shifts to enforce By-laws Nos. 1800 and 1862;

WHEREAS many taxicabs are operating in Montréal without licences;

WHEREAS the same permit is being used by two taxicabs at the same time;

WHEREAS several small owners are being exploited by the finance companies;

WHEREAS the renting of taxicabs causes serious prejudice to all drivers;

WHEREAS there are taxis without municipal licences operating with radios on the same frequency as those of Montréal;

WHEREAS the Provincial Legislature authorized the City of Montréal to apply stricter sanctions for violations of City by-laws;

WHEREAS the City has the power to amend By-law No. 1800 and it is urgent that strict measures be taken to improve conditions while awaiting the preparation of a by-law by the Montréal Metropolitan Corporation;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of:

- a) obliging finance companies to immediately rid themselves of the permits which they are holding under penalty of having such permits cancelled;
- b) increasing the police staff in the Permits Department;
- c) amending By-law No. 1800 so as to raise the penalty from \$500 to \$1,000 for all repeated offenses;

- d) d'empêcher le transport des permis à des compagnies de finance sous peine de cancellation immédiate dudit permis;
- e) d'utiliser la force constabulaire pour prêter main forte au personnel du département des permis dans l'observance du règlement 1800;
- f) de défendre aux taxis de l'extérieur de prendre des passagers à Montréal même sur appels téléphoniques."

12.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance, du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les résidents du district no 2 se trouvent en face d'un problème de fumée et de poussière de charbon qui affecte la santé et le bien-être des contribuables;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité d'améliorer les conditions dans le district no 2."

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce 14^e jour d'avril 1961,

Gabriel Morin

GREFFIER DE LA CITE.

Jean Siropeau
MAIRE.

Jean Siropeau
MAIRE.

- d) preventing the transfer of permits to finance companies under penalty of immediate cancellation of such permit;
- e) employing the police force to give strong support to the Permits Department in the enforcement of By-law No. 1800;
- f) prohibiting taxicabs from outside the city from taking fares in Montréal even on call by telephone."

12.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the residents of District No. 2 have a problem of smoke and coal dust concerning the health and welfare of our taxpayers;

THAT the Executive Committee be requested to study the possibility of improving conditions in District No. 2."

Council adjourn SINE DIE.

I am giving my assent and I am affixing my signature to the resolutions, etc. contained in these minutes, this 14th day of April 1961,

Jean Siropeau
MAYOR.

Jean Siropeau
MAYOR.

Gabriel Morin

CITY CLERK.

VENDREDI, LE 28 AVRIL 1961
FRIDAY, APRIL 28th 1961

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vingt-huitième jour d'avril courant, à deux heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the twenty-eighth day of April instant, at two thirty o'clock in the afternoon, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 25 avril 1961.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le VENDREDI, VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL prochain, à DEUX HEURES ET DEMIE de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Le greffier de la Cité.

Gabriel Morin
City Clerk.

| | |
|--|---|
| <p>SEANCE SPÉCIALE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>Cité de Montréal</p> <p>VENDREDI, 28 AVRIL 1961 à 2 heures et demie de l'après-midi</p> | <p>SPECIAL MEETING</p> <p>OF THE</p> <p>Council of the</p> <p>City of Montréal</p> <p>FRIDAY, APRIL 28th, 1961 at 2.30 o'clock p.m.</p> |
|--|---|

Formule CK 1216

Form CK 1216

VENDREDI, LE 28 AVRIL 1961
FRIDAY, APRIL 28th 1961

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Construction d'égouts

Laying of sewers

- 2 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Marie-Anne, de la rue de Bullion en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$11,200.00 to lay a sewer in Marie-Anne Street, from de Bullion Street westward.

- 3 -

A l'effet de voter un crédit de \$67,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Crevier, du boulevard Gouin en gagnant le nord.

To vote a credit of \$67,700.00 to lay a sewer in Crevier Street, from Gouin Boulevard northward.

- 4 -

A l'effet de voter un crédit de \$59,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Cousineau, du boulevard Gouin en gagnant le nord, et dans le recodement de la rue Crevier à la rue Cousineau.

To vote a credit of \$59,800.00 to lay a sewer in Cousineau Street, from Gouin Boulevard northward, and in the connection of Crevier Street with Cousineau Street.

- 5 -

A l'effet de voter un crédit de \$18,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dickson, de la rue Turenne à la rue Gérin-Lajoie.

To vote a credit of \$18,300.00 to lay a sewer in Dickson Street, from Turenne Street to Gérin-Lajoie Street.

Construction de trottoirs

Laying of sidewalks

- 6 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Jumonville, de la rue Bossuet à la rue Louis-Veuillot.

To vote a credit of \$4,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Jumonville Street, from Bossuet Street to Louis-Veuillot Street.

- 7 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée nos 347-12 et 347-21 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Meilleur en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street Nos. 347-12 and 347-21 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Meilleur Street westward.

VENDREDI, LE 28 AVRIL 1961
FRIDAY, APRIL 28th 1961

- 8 -

A l'effet de voter un crédit de \$3.800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la place Arthur-Buies, de la rue Ontario en gagnant le nord.

To vote a credit of \$3.800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Arthur-Buies Place, from Ontario Street northward.

- 9 -

A l'effet de voter un crédit de \$2.900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Sherbrooke, de la rue Bossuet à la rue de Cadillac.

To vote a credit of \$2.900.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Sherbrooke Street, from Bossuet Street to de Cadillac Street.

- 10 -

A l'effet de voter un crédit de \$7.500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Desmarteau, de la rue de Forbin-Janson à la rue de Grosbois.

To vote a credit of \$7.500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Desmarteau Street, from de Forbin-Janson Street to de Grosbois Street.

- 11 -

A l'effet de voter un crédit de \$5.100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Forbin-Janson, de la rue Paul-Pau au boulevard Bernard.

To vote a credit of \$5.100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Forbin-Janson Street, from Paul-Pau Street to Bernard Boulevard.

- 12 -

A l'effet de voter un crédit de \$7.700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Bernard, de la rue de Forbin-Janson à la rue de Grosbois.

To vote a credit of \$7.700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bernard Boulevard, from de Forbin-Janson Street to de Grosbois Street.

- 13 -

A l'effet de voter un crédit de \$18.000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sanguinet, de la rue projetée au nord de la rue Sainte-Catherine à la rue Ontario.

To vote a credit of \$18.000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sanguinet Street, from the projected street north of Sainte-Catherine Street to Ontario Street.

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$11.300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la voie nord de la Place Beauchesne, du boulevard Liébert en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$11.300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of the north traffic lane of Beauchesne Place, from Liébert Boulevard westward.

Construction de pavages

Laying of pavings

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$76.600.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Sanguinet, de la rue projetée au nord de la rue Sainte-Catherine à la rue Ontario.

To vote a credit of \$76.600.00 for the reconstruction and widening of the paving of Sanguinet Street, from the projected street north of Sainte-Catherine Street to Ontario Street.

VENDREDI, LE 28 AVRIL 1961
FRIDAY, APRIL 28th 1961

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$15.500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Jumonville, de la rue Bossuet à la rue Louis-Veuillot.

To vote a credit of \$15.500.00 to lay a permanent paving on de Jumonville Street, from Bossuet Street to Louis-Veuillot Street.

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$31.400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée nos 347-12 et 347-21 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Meilleur en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$31.400.00 to lay a permanent paving on projected street Nos. 347-12 and 347-21 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Meilleur Street westward.

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$22.700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place Arthur-Buies, de la rue Ontario en gagnant le nord.

To vote a credit of \$22.700.00 to lay a permanent paving on Arthur-Buies Place, from Ontario Street northward.

- 19 -

A l'effet de voter un crédit de \$20.800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Desmarteau, de la rue de Forbin-Janson à la rue de Grosbois.

To vote a credit of \$20.800.00 to lay a permanent paving on Desmarteau Street, from de Forbin-Janson Street to de Grosbois Street.

- 20 -

A l'effet de voter un crédit de \$21.300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Forbin-Janson, de la rue Paul-Pau au boulevard Bernard.

To vote a credit of \$21.300.00 to lay a permanent paving on de Forbin-Janson Street, from Paul-Pau Street to Bernard Boulevard.

- 21 -

A l'effet de voter un crédit de \$24.600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Bernard, de la rue de Forbin-Janson à la rue de Grosbois.

To vote a credit of \$24.600.00 to lay a permanent paving on Bernard Boulevard, from de Forbin-Janson Street to de Grosbois Street.

- 22 -

A l'effet de voter un crédit de \$5.900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Aylwin, au sud de la rue Rachel.

To vote a credit of \$5.900.00 to lay a permanent paving on the lane east of Aylwin Street, south of Rachel Street.

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$7.100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Joliette, au sud de la rue Rachel.

To vote a credit of \$7.100.00 to lay a permanent paving on the lane east of Joliette Street, south of Rachel Street.

- 24 -

A l'effet de voter un crédit de \$37.500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Pélouquin, de la rue Sauriol à la rue Fleury.

To vote a credit of \$37.500.00 to lay a permanent paving on Pélouquin Avenue, from Sauriol Street to Fleury Street.

VENDREDI, LE 28 AVRIL 1961
FRIDAY, APRIL 28th 1961

- 25 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Nicolet, au nord de la rue LaFontaine.

To vote a credit of \$8,100.00 to lay a permanent paving on the lane east of Nicolet Street, north of LaFontaine Street.

- 26 -

A l'effet de voter un crédit de \$36,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la voie nord de la Place Beauchesne, du boulevard Liébert en gagnant l'est.

To vote a credit of \$36,500.00 to lay a permanent paving on the north traffic lane of Beauchesne Place, from Liébert Boulevard eastward.

Autres travaux

- 27 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,500,000.00 pour la rénovation de l'annexe de l'hôtel de ville, rue Gosford, y compris les honoraires d'architectes et d'ingénieurs, les frais de surveillance, le financement des emprunts, les travaux corrélatifs et les autres dépenses incidentes s'y rapportant.

Other works

To vote a credit of \$2,500,000.00 for the restoration of City Hall Annex, Gosford Street, including the costs of architects and engineers, supervision, financing of the loans, and the correlative works and other incidental expenses relating thereto.

- 28 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, G.M. Gest Contractors Ltd., le contrat pour la construction de conduits souterrains dans la rue Hochelaga, entre la rue Frontenac et la rue Jeanne-d'Arc, au prix total approximatif de \$199,002.40, et d'autoriser une dépense de \$335,000.00 à cette fin.

To award to the lowest tenderer, G.M. Gest Contractors Limited, the contract for the construction of underground conduits in Hochelaga Street, between Frontenac Street and Jeanne d'Arc Street, at the total approximate cost of \$199,002.40, and to authorize an expense of \$335,000.00 for such purpose.

- 29 -

A l'effet voter un crédit de \$20,000.00 pour l'exécution en régie de divers travaux d'aménagement au poste de police no 14 situé au no 3755 de la rue Botrel.

To vote a credit of \$20,000.00 to carry out by day labour various works of restoration at Police Station No. 14, located at No. 3755 Botrel Street.

- 30 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,000.00 pour l'exécution en régie de divers travaux d'aménagement au poste de police no 13 situé au no 4000 de la rue Saint-Jacques ouest.

To vote a credit of \$11,000.00 to carry out by day labour various restoration works at Police Station No. 13, located at No. 4000 St. Jacques Street West.

- 31 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour l'exécution en régie de divers travaux d'aménagement au poste de police no 11 situé au no 1080 de la rue Shearer.

To vote a credit of \$8,000.00 to carry out by day labour various restoration works at Police Station No. 11, located at No. 1080 Shearer Street.

VENDREDI, LE 28 AVRIL 1961
FRIDAY, APRIL 28th 1961

- 32 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,500.00 pour l'exécution en régie de divers travaux d'aménagement au poste de police no 10 situé au no 1684 de la rue Saint-Luc.

To vote a credit of \$14,500.00 to carry out by day labour various restoration works at Police Station No. 10, located at No. 1684 Saint-Luc Street.

- 33 -

A l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour l'exécution en régie de divers travaux d'agrandissement et d'aménagement au chalet du parc Mont-Royal.

To vote a credit of \$40,000.00 to carry out by day labour certain works of extension and arrangement at the Mount-Royal Park Chalet.

Expropriations

- 34 -

A l'effet de décréter

a) l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour

1. — l'élargissement de la rue Sanguinet (côté ouest), au nord de la rue Sainte-Catherine, et de voter un crédit de \$283,570.00 à cette fin;

2. — l'ouverture d'une ruelle au nord de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Sainte-Elisabeth et Sanguinet (élargie), et de voter un crédit de \$245,473.00 à cette fin;

3. — un meilleur aménagement des abords ouest de la rue Sanguinet, au nord de la rue Sainte-Catherine, et de voter un crédit de \$37,075.00 à cette fin; et

b) l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords sud de la rue de Boisbriand, à l'est de la rue Sainte-Elisabeth, de voter un crédit de \$158,521.00 à cette fin, et de décréter la fermeture de la ruelle portant le no 468A du cadastre du quartier Saint-Louis, sise à l'est de la rue Sainte-Elisabeth, au sud de la rue de Boisbriand.

To ordain

a) the acquisition and prior possession of the immovables required for

1. — the widening of Sanguinet Street (west side), north of Sainte-Catherine Street, and to vote a credit of \$283,570.00 for such purpose;

2. — the opening of a lane north of Sainte-Catherine Street, between Sainte-Elisabeth and Sanguinet (widened) Streets, and to vote a credit of \$245,473.00 for such purpose;

3. — a better arrangement of the west approaches of Sanguinet Street, north of Sainte-Catherine Street, and to vote a credit of \$37,075.00 for such purpose; and

b) the acquisition and prior possession of the immovables required for a better arrangement of the south approaches of de Boisbriand Street, east of Sainte-Elisabeth Street, to vote a credit of \$158,521.00 for such purpose, and to ordain the closing of the lane bearing No. 468A of the cadastre of Saint-Louis Ward, east of Sainte-Elisabeth Street, south of de Boisbriand Street.

- 35 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable, pour fins de rue, d'une partie de la rue Sainte-Madeleine, située à l'est de la rue Le Ber, et de voter un crédit de \$228.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession, for street purposes, of part of Sainte-Madeleine Street, east of Le Ber Street, and to vote a credit of \$228.00 for such purpose.

- 36 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable, pour fins de rue, d'une partie de la rue Le Ber, entre l'avenue Ash et la rue de Sébastopol, et de voter un crédit de \$493.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession, for street purposes, of part of Le Ber Street, between Ash Avenue and de Sébastopol Street, and to vote a credit of \$493.00 for such purpose.

VENDREDI, LE 28 AVRIL 1961
FRIDAY, APRIL 28th 1961

- 37 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$41.36 pour l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle nord-ouest des rues Rachel et d'Iberville.

To vote an additional credit of \$41.36 for the acquisition and prior possession of the immovable required for the establishment of a cut corner at the northwest corner of Rachel and d'Iberville Streets.

- 38 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,864.07 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la ruelle sise au sud de la rue Raudot, à l'ouest de la rue Hamilton.

To vote an additional credit of \$2,864.07 for the acquisition and prior possession of the immovables required to widen the lane south of Raudot Street, west of Hamilton Street.

- 39 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$36,674.71 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Taché, entre les rues Prieur et Fleury.

To vote an additional credit of \$36,674.71 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open Taché Street, between Prieur and Fleury Streets.

- 40 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$817.93 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement de la rue André-Jobin en gagnant le sud jusqu'au boulevard Henri-Bourassa.

To vote an additional credit of \$817.93 for the acquisition and prior possession of the immovables required to extend André-Jobin Street southward to Henri-Bourassa Boulevard.

- 41 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$60,418.86 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords du raccordement de la rue de La Gauchetière à la rue Osborne.

To vote an additional credit of \$60,418.86 for the acquisition and prior possession of the immovables required for a better arrangement of the approaches of the connection of de la Gauchetière Street to Osborne Street.

- 42 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$88,990.19 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Beaubien, entre la limite est de la terre 118 et la limite est de la Cité.

To vote an additional credit of \$88,990.19 for the acquisition and prior possession of the immovables required to open Beaubien Street, between the east limit of Farm 118 and the east limit of the City.

- 43 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$143,131.16 pour l'acquisition des immeubles requis pour le prolongement de la rue Lacordaire, en gagnant le nord jusqu'à la rue Bélanger, pour le prolongement vers l'est des rues Saint-Zotique et Bélanger jusqu'au susdit prolongement de la rue Lacordaire, ainsi que pour certaines servitudes dont l'expropriation est projetée pour les fins des remblais requis pour le susdit prolongement de la rue Lacordaire.

To vote an additional credit of \$143,131.16 for the acquisition of the immovables required to extend Lacordaire Street, northward to Bélanger Street, to extend eastward Saint-Zotique and Bélanger Streets to the abovementioned extension of Lacordaire Street, and for certain servitudes the expropriation of which is projected for the purposes of the banks required for the said extension of Lacordaire Street.

VENDREDI, LE 28 AVRIL 1961
FRIDAY, APRIL 28th 1961

Approbation d'actes

Approval of deeds

A l'effet d'approuver un projet de contrat entre la Cité et l'Hydro-Québec relativement à la fourniture de force motrice, pour une période de cinq ans, dans l'édifice des alarmes situé au no 4050 de l'avenue Park.

To approve a draft contract between the City and Quebec-Hydro concerning the supply of electrical power for a period of five years, in the Alarm Central located at No. 4050 Park Avenue.

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal.

To approve a draft deed of exchange of certain parcels of land between the City and the Montreal Transportation Commission.

Projets de règlements

Draft by-laws

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 487 concernant les chiens.

To approve a draft by-law to amend By-law No. 487 concerning dogs.

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1651, concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1651, concerning the construction and occupancy of buildings in certain parts of St. George and St. Andrew Wards, as amended.

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265, concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended.

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2369 déterminant comment les emprunts autorisés par règlement seront effectués, la procédure à suivre et les conditions à observer en pareil cas, et modifiant en conséquence, certains règlements d'emprunts, tel que modifié par les règlements nos 2418 et 2478.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2369 establishing how loans authorized by by-law shall be made, the procedure to be followed and the conditions to be observed in such case, and consequently amending certain loan by-laws, as amended by By-laws Nos. 2418 and 2478.

Octroi de subventions

Granting of subsidies

A l'effet d'accorder certaines subventions.

To grant certain subsidies.

Rapport de Son Honneur le Maire et du Président du Comité exécutif relativement à la construction d'un métro.

Report from His Worship the Mayor and the Chairman of the Executive Committee concerning the construction of a subway.

Avis de motions.

Notices of motions.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

tenue VENDREDI 28 avril 1961, à 2 heures 30 de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Me Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Rochon, J.-N. Drapeau, Lépine, Loiseau, Lessard, Crompt, Kliger, Labelle, Montpetit, Sigouin, Niding, Mondor, Collette, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque, Guillet, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Bourret, Tremblay, L. Asselin, Martellani, Charness, Gagné, Lynch-Staunton, Brock, LaRue, Cohen, Couture, Durivage, Marchand, Forest, Alie, Bonin, Melançon, LaSalle, Payette, Caplette, Hanigan et Gagnon.

Les conseillers Hamelin, O'Flaherty, Hanley, E.-T. Asselin, Gagliardi, Savignac, Angers, Saulnier, Brown, Cummings, Snyder, LaRoche, Landes, Robert, Primeau, McKenna, Massé, Laliberté et Brisebois ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de la séance précédente étant lu,

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 5 avril 1961 ainsi que ceux des séances qui l'ont suivie.

2.- Proposé par le conseiller Saulnier, Appuyé par le conseiller Snyder,

Que les rapports du Comité exécutif constituant les articles 2, 3, 4 et 5 de l'ordre du jour soient retournés au Comité exécutif. (Pour rapports E-2392 voir pages 108-109 volume 55 des rapports) Après quelques explications du président du Comité exécutif, ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ce Conseil procède à l'étude en bloc des articles 6 à 26 inclusivement de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

Le Conseil procède en conséquence à l'étude des rapports suivants du Comité exécutif constituant les articles 6 à 26 inclusivement de l'ordre du jour:

etc.. (Pour rapports PS- 4972 voir pages 110 à 120 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier, Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

SPECIAL COUNCIL MEETING

Held FRIDAY APRIL 28th 1961 at 2:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair; Councillors Rochon,.....

(for names, see opposite page)

Councillors Hamelin,.....

.....and Brisebois were also present at the present meeting at various stages.

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day concerning the reading and confirmation of the minutes of the preceeding meeting being read,

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that the minutes of the Council meeting held on April 5th and those of the following adjourned meetings be considered as read and be ratified.

2.- Moved by Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Snyder,

That the reports of the Executive Committee constituting articles 2, 3, 4 and 5 of the order of the day be referred back to the Executive Committee.

After certain explanations from the Chairman of the Executive Committee, said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

3.- On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that this Council proceed with the study as a whole of articles 6 to 26 inclusively of the order of the day.

Council proceeded accordingly with the study of the following reports from the Executive Committee constituting articles 6 to 26 inclusively of the order of the day.

On motion of Councillor Saulnier, Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes, F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

4.- L'article 27 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120770-3 voir page 120 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 MAI 1961

S. M.

5.- L'article 28 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 120907-2 voir page 121 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle et Payette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

6.- L'article 29 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121102 voir page 121 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
F. Drapeau, Massé et E.-T. Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

7.- L'article 30 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121103 voir page 122 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, F. Drapeau
et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

8.- L'article 31 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121104 voir page 122 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle, F. Drapeau
et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

4.- Article 27 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

5.- Article 28 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- Article 29 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, F. Drapeau,
Massé and E.-T. Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

7.- Article 30 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

8.- Article 31 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle,
F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 MAI 1961

S. M.

RESOLU:- en conséquence.

9.- L'article 32 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121105 voir page 122 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

que ledit rapport soit adopté.

10.- L'article 33 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121108 voir page 123 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

que ledit rapport soit adopté.

11.- L'article 34 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121090 voir page 123 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Brock, LaRue, Massé,
Cohen et Rochon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

12.- L'article 35 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121112 voir page 124 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Crompt, Loïselle,
Collette et Hanley, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

13.- L'article 36 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121111 voir page 124 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Crompt, Loïselle,
Collette et Hanley, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

14.- L'article 37 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 119827-1 voir page 125 volume 55 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

9.- Article 32 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

10.- Article 33 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

11.- Article 34 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Brock, LaRue, Massé,
Cohen and Rochon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

12.- Article 35 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Crompt, Loïselle,
Collette and Hanley, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- Article 36 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Crompt, Loïselle,
Collette and Hanley, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

14.- Article 37 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Durivage, Lemieux,
Marchand, Forest, Niding et Roy, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Durivage, Lemieux, Marchand,
Forest, Niding and Roy, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

14 a.- Article 38 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors L. Asselin, Lessard,
Martellani and Mondor, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

15.- Article 39 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

16.- Article 40 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Hanigan, Robert, Sigouin,
Bourret and Gagnon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- Article 41 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- Article 42 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, LaSalle and Payette,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

19.- Article 43 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulangier, Caplette et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 8 MAI 1961

S. M.

20.- L'article 44 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121050 voir page 127 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

21.- L'article 45 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121106 voir page 127 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulangier, Caplette, Hamelin, Hanigan,
Robert, Sigouin, Bourret et Gagnon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

22.- L'article 46 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121091 voir page 128 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2625 voir page 384 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, ledit article est modifié en y ajoutant dans la 3e ligne de la version anglaise, après le mot "any", le mot "licenced".

Ledit article 1, tel que modifié, est alors agréé. (Le conseiller Crompt dissident)

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit projet règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Crompt dissident)

23.- L'article 47 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121110 voir page 128 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2626 voir page 384 volume 55 des rapports)

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulangier, Caplette and Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

20.- Article 44 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

21.- Article 45 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulangier, Caplette, Hamelin, Hanigan,
Robert, Sigouin, Bourret and Gagnon,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

22.- Article 46 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, said article was amended by adding therein in the 3rd line in the English version, after the word "any", the word "licenced".

Said article 1, as amended, was then agreed to. (Councillor Crompt dissenting)

Article 2 being read, it was agreed to.

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said draft by-law, as amended, be now adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Crompt dissenting)

23.- Article 47 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller Snyder, il est

RESOLU:- que ledit article soit modifié en en biffant les mots "d'Associations ou".

L'article 1, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné,
Kliger, Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

24.- L'article 48 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 121109 voir page 128 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2627 voir page 383 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna et Snyder, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

25.- L'article 49 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116195-3 voir page 128 volume 55 des rapports)
(Pour règlement 2628 voir page 382 volume 55 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Angers, maire suppléant.

Le débat se continue et il est

Sur la proposition du conseiller Hanley,
Appuyée par le conseiller Hamelin,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue pendant 10 minutes, soit jusqu'à 4 heures 45 de l'après-midi, ce jour.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor Snyder, it was

RESOLVED:- that said article be amended by striking therein the words "Associations or".

Article 1, as amended, was then agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

24.- Article 48 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Charness, Gagné, Kliger,
Lynch-Staunton, McKenna and Snyder, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

25.- Article 49 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council proceeded accordingly with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Angers, Acting Mayor.

The debate continued and it was

On motion of Councillor Hanley,
Seconded by Councillor Hamelin,

RESOLVED:- that the present meeting be suspended for 10 minutes, that is until 4:45 o'clock in the afternoon, this day.

Et, advenant 4 heures 45 de l'après-midi, ce jour, le maire suppléant ayant repris le fauteuil et les mêmes conseillers étant présents, le Conseil continue l'étude du projet de règlement annexé au rapport du Comité exécutif constituant l'article 49 de l'ordre du jour.

L'article 1 dudit projet de règlement est de nouveau pris en délibération.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Le débat se continue et ledit article 1 est ensuite agréé. (Les conseillers Gagliardi, Crompt, Savignac et Loisel dissidents)

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, ledit article est modifié en remplaçant

- a) dans la version française, les mots "en la langue du pays" par les mots "en la ou les langues du pays".
- b) dans la version anglaise, les mots "in the language of the country" par les mots "in the language or the languages of the country".

Ledit article 2, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, ledit article est modifié en retranchant le paragraphe 3) se lisant comme suit:

"3) en y remplaçant le paragraphe h) par le suivant:

"h) le taux nominal de l'intérêt."

Du consentement unanime des membres présents, ledit article 3 est de nouveau modifié comme suit:

- a) en remplaçant dans la version française, le sous-paragraphe 1) du paragraphe 4) maintenant paragraphe 3), par le suivant:
 - "i) Si les obligations seront rachetables ou non avant échéance et dans ce premier cas la période pendant laquelle les obligations seront ainsi rachetables le tout sous réserve des dispositions des articles 1 et 12 du présent règlement."
- b) en remplaçant dans la version anglaise, le sous-paragraphe 1) du paragraphe 4) maintenant paragraphe 3), par le suivant:
 - "i) Whether the debentures shall be redeemable or not before maturity and in the former case the period of time during which the debentures shall thus be redeemable, the whole subject to the provisions of Articles 1 and 12 of the present By-law."

Ledit article 3, tel que modifié, est alors agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident sur les paragraphes 1) et 3) dudit article)

L'article 4 étant lu, du consentement unanime des membres présents, ledit article est modifié en remplaçant dans la version anglaise, les mots "mutual agreement", par le mot "negotiation".

Ledit article 4, tel que modifié, est alors agréé. (Les conseillers Savignac, Crompt, Gagliardi et Loisel dissidents)

L'article 5 étant lu, du consentement unanime des membres présents, ledit article est modifié en remplaçant dans le paragraphe 3) de la version anglaise, le mot "thirteenth" par le mot "third".

Ledit article 5, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 6 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par les conseillers Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau et Massé, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté. (Les conseillers Savignac, Crompt, Gagliardi et Loisel dissidents)

And, at 4:45 o'clock in the afternoon, this day, the Acting Mayor having resumed the Chair and the same Councillors being present, Council continued the study of the draft by-law attached to the report from the Executive Committee constituting article 49 of the order of the day.

Article 1 of said draft by-law was again taken into deliberation.

His Worship the Mayor resumed the Chair.

The debate continued and said article 1 was then agreed to. (Councillors Gagliardi, Crompt, Savignac and Loisel dissenting)

Article 2 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, said article was amended by replacing therein

- a) in the French version, the words "en la langue du pays" by the words "en la ou les langues du pays".
- b) in the English version, the words "in the language of the country" by the words "in the language or the languages of the country".

Said article 2, as amended, was then agreed to.

Article 3 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, said article was amended by striking therein the paragraph 3) reading as follows:

"3) by replacing paragraph h) by the following:

"h) the nominal rate of interest."

By unanimous consent of the members present, said article 3 was again amended as follows:

- a) by replacing therein in the French version, the paragraph i) of paragraph 4) now paragraph 3), by the following:
 - "i) Si les obligations seront rachetables ou non avant échéance et dans ce premier cas la période pendant laquelle les obligations seront ainsi rachetables le tout sous réserve des dispositions des articles 1 et 12 du présent règlement."
- b) by replacing therein in the English version, the sub-paragraph i) of paragraph 4) now paragraph 3), by the following:
 - "i) Whether the debentures shall be redeemable or not before maturity and in the former case the period of time during which the debentures shall thus be redeemable, the whole subject to the provisions of Articles 1 and 12 of the present By-law."

Said article 3, as amended, was then agreed to. (Councillor Gagliardi dissident on paragraphs 1) and 3) of said article)

Article 4 being read, by unanimous consent of the members present, said article was amended by replacing therein in the English version, the words "mutual agreement", by the word "negotiation".

Said article 4, as amended, was then agreed to. (Councillors Savignac, Crompt, Gagliardi and Loisel dissenting)

Article 5 being read, by unanimous consent of the members present, said article was amended by replacing therein in paragraph 3) in the English version, the word "thirteenth" by the word "third".

Said article 5, as amended, was then agreed to.

Article 6 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted. (Councillors Savignac, Crompt, Gagliardi and Loisel dissenting)

26.- L'article 50 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 118280-12 voir page 129 volume 55 des rapports)

Proposé par le conseiller Saulnier,
Appuyé par les conseillers Snyder, Labelle,
Landes, F. Drapeau et Massé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Angers, maire suppléant.

Le débat se continue et ladite motion étant ensuite mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

27.- L'article 51 de l'ordre du jour relatif au rapport de Son Honneur le Maire et du Président du Comité exécutif concernant la construction d'un métro étant lu,

Son Honneur le Maire lit le rapport qu'il a préparé sur la mission que le président du Comité exécutif et lui-même ont accomplie au cours de leur voyage en Europe relativement à la construction d'un métro à Montréal.

(Pour rapport, voir dossier du Conseil de cette séance)

Après la lecture de ce rapport, Son Honneur le Maire fournit certaines explications sur les démarches que le président du Comité exécutif et lui-même ont entreprises durant ce voyage.

AVIS DE MOTIONS

28.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que des mesures soient prises contre les propriétaires de camions-remorques qui font du chargement et du déchargement aux hangars de fret sur la rue Wellington, entre les rues Bridge et Mullins, car ces remorques entravent l'allée de circulation intérieure allant vers l'est sur la rue Wellington."

29.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité d'insérer un article dans l'ordre du jour de toutes les séances du Conseil intitulé "Affaires du jour"."

La présente séance est alors ajournée SINE DIE.

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal,
ce 2^e jour de mai 1961.

Jean Drapeau
MAIRE.
Jean Drapeau
MAIRE.

Gabriel Monnin
GREFFIER DE LA CITE.

26.- Article 50 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Saulnier,
Seconded by Councillors Snyder, Labelle, Landes,
F. Drapeau and Massé,

That said report be adopted.

And, a debate arising, His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Angers, Acting Mayor.

The debate continued and said motion was then put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

27.- Article 51 of the order of the day concerning a report from His Worship the Mayor and from the Chairman of the Executive Committee concerning the construction of a subway being read,

His Worship the Mayor read the report which he had prepared on the mission which the Chairman of the Executive Committee and himself had accomplished during their trip to Europe in connection with the construction of a subway in Montreal.

After reading the report, His Worship the Mayor supplied explanations on the steps which the Chairman of the Executive Committee and himself had undertaken during this trip.

NOTICE OF MOTIONS

28.- Councillor O'Flaherty gives notice that, that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That action be taken against owners of trailer trucks loading or unloading at freight sheds on Wellington Street, between Bridge and Mullins Streets, causing the said trailers to block the inside traffic lane going east on Wellington Street."

29.- Councillor Hanley gives notice that, that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee study the possibility of having an item on the agenda of all Council meetings entitled "Business of the Day"."

The present meeting was then adjourn SINE DIE.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.,
contained in these minutes,
this 2nd day of May 1961,

Jean Drapeau
MAYOR.
Jean Drapeau
MAYOR.

Gabriel Monnin
CITY CLERK.